

SERVICES	
Abonnement	16
Publicité	10
Reproduction	15
Émission	14

DATES	
1er février	1987
20 février	1987
1er mars	1987

## La suprématie américaine ébranlée

Les Etats-Unis sont-ils en train de perdre leur première place dans le monde ? La question est posée brutalement à la une de l'hebdomadaire conservateur « U.S. News and World Report ».

Elle peut être : l'énorme déficit du commerce extérieur américain, qui en 1986 a battu tous ses records - presque 170 milliards de dollars, - n'est pas seulement dû à une forte progression des importations. Il est aussi le résultat d'une trop faible croissance des exportations industrielles. Ce sont là des signes inquiétants : la nation américaine continue de vivre au-dessus de ses moyens, le Mission Blanche refusant toujours les hausses d'impôts qui seraient nécessaires pour ramener le niveau de vie des citoyens dans des limites plus compatibles avec leurs capacités de produire et de vendre à l'étranger.

Car le fait le plus grave, peut-être, est le plafonnement des exportations ou leur très faible progression. Il faut bien alors s'interroger : est-ce là le résultat pervers d'un dollar longtemps surévalué ? Ou bien assiste-t-on au lent et inexorable recul de l'industrie nationale ?

La réponse n'est pas simple. La force d'une nation dépend beaucoup de choix - fondamentaux - qui ont été faits par ses dirigeants et ses entrepreneurs entre le présent - consommation, dépenses - et l'avenir - investissement. Elle repose aussi sur l'arbitrage qui est fait entre un certain confort intérieur et le renforcement de la domination à l'étranger.

Depuis 1981-1982, les Etats-Unis ont beaucoup investi, et la décision prise à l'époque par M. Reagan de soutenir financièrement les dépenses d'équipement a sûrement consolidé ou renforcé la puissance américaine. Les équipements produits ou importés depuis quatre ans porteront leurs fruits : à terme, ils sont le gage, dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, de l'électronique, de l'informatique, de produits nouveaux performants, à prix compétitifs.

De même, et c'est peut-être un autre fait important de l'histoire économique des Etats-Unis, les gains de productivité traditionnellement médiocres en Amérique ont été fortement redressés, progressant maintenant au rythme de 4 % l'an comme dans les autres grandes nations industrialisées. S'il s'agit vraiment là d'une rupture avec le passé, et l'habitude ancienne qu'avait le patronat de choisir l'emploi plutôt que les machines est en train de disparaître au profit d'une recherche systématique de la productivité, les résultats ne tarderont pas à se faire sentir.

Mais l'avenir de l'industrie américaine dépend de facteurs autrement plus complexes que les données sur lesquelles travaillent les économistes. L'aide fiscale à l'investissement de 1981 n'a-t-elle pas été beaucoup utilisée pour la construction de bureaux et d'immeubles, bref pour des dépenses qui n'engagent pas vraiment l'avenir ? D'autre part, des pans entiers de la production ont pris de tels retards - comme le petit matériel électrique et ménager - que leur disparition semble inévitable.

Il reste à souhaiter que les Etats-Unis rétablissent leurs équilibres sans recourir à une dévaluation massive du dollar qui, pour être vraiment efficace, devrait, selon certains calculs, frôler... les 3 francs !

## Chantages et mises en garde De nouvelles menaces pèsent sur les otages au Liban

Tandis que la marine américaine renforce sa présence en Méditerranée, Jérusalem s'est prononcé, le dimanche 1er février, contre la libération de quatre cents détenus en Israël en échange des quatre otages enlevés la semaine dernière par le Djihaïd islamique pour la libération de la Palestine (DILP), que ce dernier menace de tuer au cas où il n'obtiendrait pas satisfaction. Lundi matin, le Djihaïd islamique (pro-iranien), qu'il ne faut pas confondre avec le DILP, menaçait à son tour de tuer ses prisonniers (deux Américains et trois Français) - au cas où les Etats-Unis attaquaient le Liban.

Cette éventualité avait été évoquée, dimanche, par le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, qui a affirmé, dans une interview publiée par l'hebdomadaire US News and World Report, que les Etats-Unis devaient « être prêts » à une intervention militaire pour obtenir la libération des otages américains au Liban.

Le DILP s'était manifesté pour la première fois le mercredi 28 janvier en revendiquant le rapt de quatre professeurs, trois Américains - MM. Alan Strans, John Turner et Robert Pollitt - et un Indien détenteur d'une carte de résidence permanente aux Etats-Unis, M. Mihaleswar Singh, enlevés le 24 janvier sur le campus du Beirut University College, à Beyrouth-Ouest. Le 29 janvier, le DILP, dont le discours est

ouvertement pro-iranien, menaçait d'exécuter immédiatement les quatre otages en cas d'agression contre le Liban. « Nous disposons d'informations sûres selon lesquelles l'Amérique veut, avec l'aide de certains pays, mener une opération militaire », affirmait le communiqué numéro deux du DILP.

Samedi, cette même organisation changeait radicalement les termes du marché qu'elle avait jusqu'ici proposé à l'Amérique en demandant l'échange de ses quatre otages contre quatre cents « combattants de l'Islam » prisonniers en Israël, sans donner plus de précisions sur leur identité de ceux qu'elle cherche à faire libérer.

(Lire la suite page 3.)

## Le décret sur les maîtres-directeurs La tension entre M. Monory et les instituteurs s'accroît

Les trois principaux syndicats d'instituteurs (FEN, CFTD, FO) font monter la pression dans les écoles, après l'annonce par M. Chirac de sa décision de signer le décret sur la fonction de « maître-directeur » proposée par M. Monory. Cette tension se traduira par des manifestations, mercredi 4 février, à Paris et en province. La section parisienne du SNI-PEGC invite ses adhérents à retarder d'une heure le début des classes, à partir du 5 février, si le texte n'est pas retiré. La « coordination » de la région parisienne, qui a lancé le mouvement il y a trois semaines, menace de se transformer en structure nationale et d'organiser une manifestation le 11 février à Paris.



Lire page 12 nos informations et l'article de FRÉDÉRIC GAUSSEN.

## Le référendum aux Philippines Un plébiscite sur fond de désenchantement...

PAGE 6

### Trois millions d'actionnaires pour Paribas

Un succès... mais aussi des risques.

PAGE 39

### Les stratégies de l'UDF

MM. Giscard d'Estaing, Barre et Léotard se disputent la confédération.

PAGE 10

### L'avenir des télécommunications

Le rôle de l'Etat reste déterminant.

PAGE 40

### Coupe de l'America

Troisième victoire américaine.

PAGE 14

Le sommaire complet se trouve page 44

## Dernières alliances pour la « 5 », TV6 et TF1 Sept candidats pour trois chaînes

A huit jours de la clôture des dossiers pour la reprise de la « 5 » et de TV6, à une semaine de la fixation du prix de TF1, sept groupes de candidats se disputent trois chaînes.

Sauf renversement spectaculaire, les grandes lignes de partage sont déjà tracées. Et d'abord pour TF1. C'est en effet le tandem Hachette-Havas qui tient toujours la corde pour la « une ». Les deux géants n'ont encore fait aucune annonce officielle, mais leurs responsables reconnaissent

que l'alliance est conclue, le partage des rôles défini.

Marriage de raison plus que d'amour : les deux groupes se sont opposés trop longtemps sur le marché pour que les vieux antagonismes et la méfiance réciproque puissent s'effacer en quelques jours. Mais les contraintes politiques et légales ont dicté les grandes lignes de l'accord. Ne voulant pas renoncer à ses 25 % dans Canal Plus, Havas devra ainsi, pour respecter la loi sur les concentrations, se contenter de

15% du capital de TF1. D'autre part, afin d'éviter que le groupe publicitaire ne soit accusé de position dominante et d'entrave à la concurrence, la régie publicitaire de chaîne sera exploitée par TF1, et non pas directement par Havas.

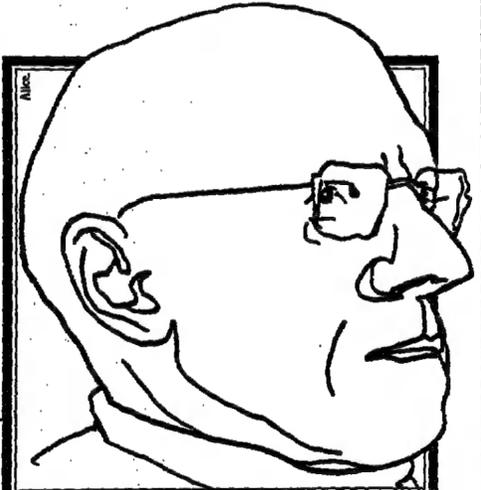
A Hachette, avec 25 % du capital, le rôle de leader, la présidence et vraisemblablement la direction générale.

ANNICK COJEAN et JEAN-FRANÇOIS LACAN. (Lire la suite page 17.)

## La crise du PCF La riposte des « rénovateurs »

Trente-cinq responsables « rénovateurs » du PCF représentant quinze départements se sont réunis à Paris, samedi 31 janvier. Ils ont décidé d'élaborer et de publier un manifeste destiné à tous les communistes. Menacés d'élimination dans les mois à venir, ils tentent l'opération de la dernière chance : celle d'un ultime combat à l'intérieur du parti. Les contestataires ne partent pas démunis dans cette bataille, mais le pari est risqué. La dynamique créée par les démissions de MM. Poperen et Rigout risque de se heurter, une nouvelle fois, à l'apathe fataliste de la masse des militants.

O. B. (Lire nos informations page 8.)



Michel Foucault : la liberté de savoir

Par John Rajchman

Au-delà des idolâtries et des critiques dévastatrices, il fallait la liberté intellectuelle de John Rajchman pour nous proposer, dans la rigueur et la clarté, une nouvelle interprétation de la philosophie de Foucault.

Collection « Ovidius » dirigée par Jean-Marie Benoit. 160 pages - 99 F.

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

## Vaccinations en échec Le malheur des enfants du tiers-monde

Le troisième séminaire international sur les vaccinations en Afrique s'est achevé le 31 janvier à Niamey (Niger). Cette réunion aura été marquée par l'émergence de nouvelles et graves difficultés auxquelles devront faire face les responsables de la santé publique dans les pays du tiers-monde.

NIAMEY de notre envoyé spécial

« Je ne vois pas très bien quels progrès majeurs il y aura en l'an 2000 si l'on continue de la sorte. Sans remettre en cause l'idée d'un programme de vaccinations chez les enfants, je crois qu'il faut au moins marquer ponctuellement une pause pour réfléchir sur notre action et pour l'évaluer, sinon nous allons faire dépenser beaucoup d'argent pour un résultat qui est des plus incertains. »

Le professeur Marc Gentilini, président de l'APMP (Association pour la promotion de la médecine préventive) (1) et spécialiste international des maladies tropicales, ne cache ni sa déception à l'avenir du PEV (Programme élargi de vaccinations) de l'Organisation mondiale de la santé. Une position aujourd'hui partagée par

de nombreux spécialistes réunis à Niamey.

Conçu en 1975, le PEV vise à protéger dès leur plus jeune âge les enfants contre six maladies infectieuses graves et fréquentes dans les pays du tiers-monde (rougeole, tuberculose, poliomyélite, diphtérie, tétanos et coqueluche).

Parallèlement à la mise en œuvre de ce programme, l'OMS s'est fixée un objectif particulièrement ambitieux préalable à un autre objectif plus difficile (ou plus irréaliste) encore : « La santé pour tous en l'an 2000 ».

Reste à savoir, trois ans avant l'échéance de 1990, où en est sur

le terrain africain l'application de ce programme.

JEAN-YVES NAU. (Lire la suite page 20.)

(1) Créée il y a quinze ans, l'Association pour la promotion de la médecine préventive est présidée par le Pr. Marc Gentilini (groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, Paris). Cette association est principalement financée par la Fondation Méricur, la branche néerlandaise de l'Association britannique « Sauver les enfants » et par le Comité français de l'UNICEF. Elle est par ailleurs soutenue par le ministère de la coopération, le Centre international de l'enfance et l'Institut Pasteur de Paris. L'APMP entend coordonner la lutte contre les maladies infectieuses pouvant être prévenues par vaccination en Afrique de l'ouest ; elle mène également plusieurs projets pilotes de prévention au Sénégal et au Burkina-Faso.

سكزا من الامم

صكنا من الاصل

# Débats

## Les trois visages

Où les dieux fonctionnels des peuples indo-européens se retrouvent dans les charges du président

par JEAN-FRANÇOIS PRÉVOST (\*)

### LE PRÉSIDENT ET L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La Constitution a bien des ressources. Jean-Jacques Touati voit dans son article 25 la possibilité pour l'Assemblée nationale de s'autodissoudre, et il estime que ce serait souhaitable. Les fonctions du président sont, elles aussi, bien pourvues : Jean-François Prévost y retrouve celles de Jupiter, de Mars et de Quirinus.

**J**UPITER, Mars, Quirinus : l'antique trilogie des dieux fonctionnels présents, sous des formes différentes mais constantes, chez les divers peuples indo-européens dont nous sommes les descendants mélangés, a laissé son empreinte inconsciente dans la Constitution de 1958. A l'approche de l'élection présidentielle, une interrogation naît qui prendra de plus en plus de densité : quel président allons-nous élire ? Cette question ne vise évidemment pas seulement la personne qui sera désignée par le suffrage universel. Elle touche le fond même de la fonction présidentielle.

Il est frappant de constater que le chef élu de la communauté nationale illustre le mythe trinitaire. Souverain, guerrier, producteur, le président cumule les trois fonctions cosmiques et sociales dégagées par Georges Dumézil.

A leur côté existe la fonction « roturière » du producteur qui nourrit. Telle est la fonction économique, sociale et gestionnaire qui, dans le pouvoir étatique contemporain, tend à occuper la première place. Là intervient Quirinus, qui partage sa mission avec le président et le premier ministre. La se trouve le noyau d'une question qui, dans les textes, s'est posée dès l'entrée en vigueur de la Constitution du 4 octobre 1958.

puisqu'il nomme le premier ministre, préside le conseil des ministres, signe les ordonnances et décrets délibérés au sein de ce conseil ; et même avec le fait qu'il est le chef des armées.

En effet, cette incursion présidentielle dans la « fonction quiritaine » qu'est la tâche gouvernementale ne s'explique que par l'existence de ces deux premiers fonctions. C'est parce qu'il est l'arbitre souverain du jeu des pouvoirs publics que le chef de l'Etat procède aux nominations essentielles de l'exécutif, qu'il promulgue les lois, qu'il signe les actes les plus importants. C'est parce qu'il exerce la fonction guerrière qu'il dirige l'armée dont « dispose » le gouvernement (ce qui entraîne la responsabilité du premier ministre en matière de défense nationale).

En cas de cohabitation des majorités présidentielle et parlementaire (donc gouvernementale), la complémentarité « suit son cours naturel » ; le président peut mettre en œuvre ou remettre en vigueur l'inspiration des décisions dont le contenu est « déterminé », par le gouvernement.

Mais, dans l'hypothèse d'une « rupture de majorité », il est logique et inévitable de faire prédominer la majorité parlementaire et gouvernementale ; d'abord parce que retirer la fonction quiritaine à cette majorité serait lui ôter ses seules attributions, ensuite parce que cette fonction ne peut s'accomplir hors de sa volonté.

Dans cette hypothèse, qui est celle de la cohabitation, la fonction présidentielle subit une « éclipse partielle » qui ne touche et n'affaiblit qu'une de ses trois missions : la fonction économique et sociale. L'élection législative se glisse devant l'élection présidentielle privée, en effet, l'ainé du peuple d'une partie de son rayonnement.

Le phénomène peut paraître étrange aux observateurs. Il n'en demeure pas moins naturel et ne doit effrayer personne.

Que l'on sache simplement qu'une fois l'unité revenue entre les deux majorités l'astre présidentiel réapparaît tel que l'ont fait les institutions, et là où elles l'ont placé : au zénith de l'omnipotence acceptable par une démocratie.

### La fonction partagée

En fait, la perspective trinitaire de la mission présidentielle permet de mieux dénouer les ambiguïtés et les contradictions apparentes de cette division des tâches.

Si « le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation », ce qui fait qu'« il dispose de l'administration et de la force armée » (article 20) ; et si l'article 21 affirme « le premier ministre dirige l'action du gouvernement. Il est responsable de la défense nationale. Il assure l'exécution des lois », il n'y a pas de contradiction mais une complémentarité avec le fait que le président est un participant à la fonction gouvernementale.

(\*) Professeur agrégé à la faculté de droit de Paris-XII.

## Pour une autodissolution

« Une loi organique fixe la durée des pouvoirs de chaque Assemblée. » Elle pourrait provoquer des élections anticipées.

**I**l est admis que le président de la République bénéficie d'une arme décisive puisqu'il dispose d'un pouvoir discrétionnaire sur le calendrier électoral : soit qu'il démissionne, anticipant ainsi l'échéance de l'élection présidentielle ; soit qu'il dissolve l'Assemblée nationale, demandant alors au corps électoral de choisir une autre majorité. De telles prérogatives peuvent lui permettre de profiter d'un climat politique favorable pour solliciter le corps électoral.

Sans doute, l'actuelle majorité parlementaire peut-elle provoquer une « crise » institutionnelle en refusant sa confiance à tout gouvernement, se réfugiant dans un face-à-face stérile avec l'exécutif : « Nous n'avons pas votre confiance, vous n'avez pas la nôtre (1) ». Il est clair qu'une telle crise n'intéresse (presque) personne dans la mesure où les électeurs pourraient sanctionner celui qui en prend l'initiative. En revanche, on a négligé de rappeler que l'Assemblée nationale peut s'autodissoudre. Hypothèse qui est non seulement possible mais encore souhaitable.

■ L'autodissolution de l'Assemblée nationale est possible.

Il existe un précédent célèbre sous la IV<sup>e</sup> République. A la suite de l'adoption de la loi sur les apparentements, l'Assemblée nationale a décidé, par la loi du 12 mai 1951, d'écourter son mandat : « Les pouvoirs de l'Assemblée nationale expirent le 31 mai de la cinquième année de son mandat. » Selon le cours normal du calendrier électoral, les élections législatives auraient dû avoir lieu en octobre 1951.

Cette possibilité existe également sous la V<sup>e</sup> République. Aux termes de l'article 25 de la Constitution de 1958, « une loi organique fixe la durée des pouvoirs de

par JEAN-JACQUES TOUATI (\*)

chaque Assemblée ». Il suffirait donc qu'une telle loi dispose d'abréger le mandat de l'Assemblée nationale sortante afin de provoquer des élections législatives anticipées. Un obstacle à l'autodissolution résulterait de l'article 48 de la Constitution : « Le gouvernement fixe l'ordre du jour des Assemblées ». Celui-ci pourrait s'opposer à l'inscription de la proposition envisagée à l'ordre du jour. Il semble dans le contexte politique actuel que l'autodissolution ne soit envisageable que si le gouvernement la souhaite. Or c'est l'hypothèse que nous retenons (2).

■ L'autodissolution de l'Assemblée nationale paraît également souhaitable.

L'élection inattendue du socialiste Roland Dumas à la présidence de la commission des affaires étrangères du Palais-Bourbon, les critiques de Valéry Giscard d'Estaing selon lesquelles le recours à l'article 49 alinéa 3 ne doit pas être immodéré (3) illustrent une fois de plus la faiblesse de l'adage selon lequel « les majorités arithmétiquement les plus solides » sont les plus stables. Le gouvernement qui a cru devoir compter sur un tel principe doit se rendre à l'évidence : sa majorité, dont la cohésion n'est au demeurant pas parfaite, est trop courte.

La faiblesse numérique de la majorité du Palais-Bourbon fragilise l'action politique du gouvernement, qui doit prendre en considération la « chose parlementaire » dans la plus péjorative acception du terme : politique des compromis et politique des pourboires (4).

(\*) Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris.

L'autodissolution présente plusieurs avantages. Décidée à l'occasion du retour au scrutin majoritaire uninominal à deux tours, qui amplifie en sièges le résultat en voix, elle donnerait au gouvernement dans le climat politique d'aujourd'hui une réelle majorité. L'autodissolution éliminerait la menace présidentielle d'une dissolution qui pourrait finir par limiter l'action gouvernementale, car il serait difficile de renvoyer rapidement les députés devant les électeurs. Sur-tout, elle ne remettrait pas en cause la cohabitation : la stabilité dans la stabilité !

(1) Propos tenus par le ministre de l'Intérieur Fourtoul à l'adresse de l'Assemblée nationale en 1877.

(2) Reste à savoir si le Conseil constitutionnel, qui serait nécessairement saisi du texte s'agissant d'une loi organique, n'estimerait pas que la loi organique soumise une suspension de l'Assemblée nationale sur le droit de dissolution, réservé au seul chef de l'Etat et dans l'exercice duquel ni le gouvernement ni le Parlement ne peuvent intervenir.

(3) Le Monde du 10 octobre 1986.

(4) Le Monde daté 12-13 octobre 1986.

## COURRIER DES LECTEURS

### A propos du « millénaire capétien »

La presse a annoncé l'ouverture par M. Alain Pober, le 20 janvier, de l'année du millénaire capétien, en patronnant un colloque, en présence du duc de Cadix, dit duc d'Anjou (francs espagnols) qui se proclame le « sire des Bourbons » et, partant, des Capétiens actuels, ce qui, généalogiquement parlant, est exact... Mais cette annonce peut faire naître chez un historien plusieurs remarques.

Le plus étrange de cette affaire est que l'élection d'Hugues Capet, en 987, ne se fit point du tout en invoquant un droit d'aînesse, mais justement au détriment d'un prince rival, qui détenait alors ce droit : Charles, comte de Basse-Lorraine, descendant aîné des Carolingiens (devenu Hugues Capet), car les électeurs reprochaient audit Carolingien « de n'avoir pas rougi de se faire le serviteur d'un roi étranger ».

La monarchie française possédait le statut le plus ancien de l'Europe, mais son caractère essentiel était de faire coïncider les droits des rois avec ceux de la nation. C'est que les royaumes dits « légitimistes » (et parmi lesquels se recrutent les fidèles du duc de Cadix) vénéraient comme leur « pape », le comte de Chambord, l'a exprimé en une formule frappante : « La monarchie française, c'est la maison royale de France indissolublement unie à la nation ».

Ainsi donc, les lois fondamentales de la monarchie n'ont jamais invoqué le droit d'aînesse des princes, qu'en l'accompagnant de la formule draconienne : « La couronne de France est inaliénable » (et ainsi donc aucun prince étranger ne peut la revendiquer).

C'est l'explication de la fameuse loi salique, qui n'a jamais exprimé un principe antiféministe (dans un pays qui connut les plus éblouissantes des régences), mais la volonté d'exclure les étrangers (car une princesse de France héritière du trône eût pu porter le royaume en dot à un prince étranger, son époux).

Cela dit et rappelé, je vois mal comment un prince espagnol peut venir en France célébrer le millénaire capétien comme « sire des Bourbons ». Il s'agit évidemment de parler, mais ce fait ne lui donne aucun droit dans l'ordre de nos coutumes séculaires. (...)

MARIE-MADELEINE MARTIN (Paris.)

### Pour un Etat fédéral européen

Votre éditorial du 17 janvier 1987 oppose « la patiente obstination des réalistes », qui, un jour, fera l'Europe » à « l'ardent brouillon des fédéralistes ».

Cette flèche nous paraît injustifiée, s'agissant d'une « pédagogie de l'Europe » qui tient le discours le plus clair, le plus simple qui soit : l'Europe ne pourra agir et compter dans le monde que lorsqu'elle disposera d'un Etat fédéral organisé pour décider. Il n'y a rien de brouillon dans cette idée-là, ni dans l'ardeur des fédéralistes européens.

JEAN ORDNER, vice-président délégué du Mouvement fédéraliste européen.

### « Terrorisme social »

(...) Quand M. Sergent évoque le « terrorisme social » (Le Monde du 23 janvier), il faut rappeler qu'il a déjà goûté de l'exquis gâteau : n'a-t-il pas été chef de TOAS-métropole ? (...)

ALAIN FELLU (Paris.)

### La privatisation de l'IFI

J'applaudis et encourage vivement le projet de rachat de l'IFI par les salariés (...). Pourquoi ne pas y associer les souscripteurs par ailleurs cotés à l'achat d'actions... qui ne leur donneront aucun pouvoir.

La coordination nécessaire serait assurée par le conseil d'associations

régionales regroupées au sein d'une Fédération nationale unie à celle des « salariés » pour le rachat de la chaîne. (...)

GEORGES BRISSELET (Lyon.)

### Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

TÉLÉPHONE : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Directeur : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969) Jacques Favret (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Date de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wozniak

Rédacteur en chef : Daniel Verdet

Correspondant en chef : Claude Selas.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Valenciennes, 75007 PARIS

TÉL. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71

TÉL. MONDIPUB 206 136 7

Le Monde (ISSN 796-070) is published daily, except Sundays for 400 par year by Le Monde of 500,000 copies, 40-48 20th street, L.L.L. N.Y. 11104. Second class postage paid at New York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedpost, U.S.A. P.M.C. 40-48 20th street, L.L.L. N.Y. 11104.

ABONNEMENTS BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09

TÉL. : (1) 42-47-98-72

3 mois 672 F 9 mois 1 200 F

FRANCE 354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUTS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 607 F 1 337 F 1 952 F 2 536 F

ÉTRANGER (par mandat) 1 - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS 399 F 762 F 1 069 F 1 368 F

IL - SUISSE, TUNISIE 584 F 972 F 1 404 F 1 808 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changement d'adresse : adresser à l'ancien numéro de l'abonnement et joindre l'ancien numéro de l'abonnement.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire avec les noms propres en capitales l'adresse.

Le Monde TÉLÉMATIQUE

Composé 30-15 - Tapes LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN : 0395 - 2057

**C'EST CA NEUBAUER**

**1000 PEUGEOT en livraison immédiate**

**309 SPÉCIALE**

**jusqu'au 10 février derniers jours du crédit exceptionnel de 12% sur 12, 24, 36 ou 48 mois\***

\* sans réserve d'acquisition du dossier par votre organisme bancaire agréé

**Reprise minimale 5000 F pour tout achat d'une PEUGEOT livrable avant fin février**

**NEUBAUER**

**c'est la garantie du prix et du service!**

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21  
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34



# Proche-Orient

## ISRAËL

### Jérusalem aurait accepté de vendre des armes à Téhéran avant même d'être sollicité par les Etats-Unis

Le gouvernement israélien aurait autorisé une vente d'armes à l'Iran en 1985, plusieurs semaines avant que les Etats-Unis ne sollicitent de sa part une aide pour reprendre contact avec les autorités de Téhéran. Cette vente d'armes - des obus de mortier - se serait élevée à un montant de 50 millions de dollars, et la livraison aurait dû intervenir autour du 22 avril 1985. L'opération aurait été stoppée au dernier moment à la suite de nouvelles demandes transmises par Téhéran. Tel est l'essentiel de déclarations faites au *New York Times* par l'homme d'affaires israélien Jacob Nimrod, et publiées dimanche 1<sup>er</sup> février par le quotidien.

Officiellement, les dirigeants israéliens ont toujours déclaré jusqu'à maintenant que c'est uniquement à la demande des Etats-Unis que Jérusalem avait accepté de s'engager dans l'affaire de vente d'armes à l'Iran. En ce sens, les propos de M. Nimrod représentent une nouveauté. Le *New York Times* précise toutefois qu'il n'a pas pu les confirmer de source indépendante.

Selon l'homme d'affaires israélien, la demande de livraison

d'armes lui aurait été présentée pour la première fois en février 1985 par un commerçant iranien, M. Manoucher Ghorbanifar, au cours d'une entrevue à Genève arrangée par le bras armé d'affaires israélien, M. Khashoggi. Se présentant, selon M. Nimrod, comme « un ami proche du premier ministre israélien », M. Ghorbanifar aurait fait état du désir d'éléments « pragmatiques » au sein du régime iranien de renouer avec l'Occident et aurait exprimé par la même occasion une demande d'achat d'armements à Israël.

#### « Et si je vous livre Buckley ? »

Le premier ministre israélien de l'époque, M. Shimon Pérès, se serait d'abord opposé à une telle transaction. Il aurait toutefois fini par l'accepter après que M. Ghorbanifar eut promis à ses interlocuteurs de leur livrer un tank T-72 de fabrication soviétique saisi dans les combats avec l'Irak. Le T-72 est le tank le plus moderne de l'arsenal soviétique.

Cependant, l'opération aurait, toujours selon M. Nimrod, échoué

dans sa phase finale, lorsque M. Ghorbanifar aurait fait savoir aux Israéliens que l'Iran souhaitait recevoir, outre les obus de mortier déjà commandés, des missiles anti-chars TOW de fabrication américaine. Le gouvernement de Jérusalem aurait objecté qu'il ne pouvait vendre d'armes américaines sans le consentement des Etats-Unis. M. Ghorbanifar aurait alors répliqué, augmentant la mise : « Qui en serait-il et je vous livre Buckley ? ». Retenu en otage au Liban depuis le 16 mars 1984, William Buckley était le chef de la CIA à Beyrouth. Sa mort, annoncée depuis lors par ses rivaux, est aujourd'hui admise par Washington.

C'est à partir de ce moment que les Américains seraient entrés en scène. M. Michael Ledeen, un collaborateur de M. McFarlane au Conseil national de sécurité, aurait rencontré M. Pérès à Jérusalem, le 4 ou le 5 mai, pour s'entretenir de cette affaire. Selon les Israéliens, c'est de cette entrevue que daterait la demande d'aide américaine pour entrer en contact avec Téhéran.

### Le général Dan Shomron, le « vainqueur d'Entebbe » promu chef d'état-major de l'armée

JÉRUSALEM de notre correspondant

Le général Dan Shomron - le « vainqueur d'Entebbe » - sera le treizième chef d'état-major de l'armée israélienne. Désigné à ce poste, dimanche 1<sup>er</sup> février, il succédera à la mi-avril au général Moshe Lévy. Sa nomination met fin à plusieurs semaines de spéculations et d'intrigues.

Agé de quarante-neuf ans, le général Shomron tient à la fois du baroudeur et du stratège. Né en 1937 dans un kibboutz de la vallée du Jourdain, il participe comme parachutiste, à dix-neuf ans, à la campagne du Sinaï. Après un bref retour aux travaux des champs, il rejoint l'armée. Pendant la guerre de six jours, le régiment de chars qu'il commande atteint, le premier, le canal de Suez. L'exploit lui vaut la plus haute décoration militaire.

Général durant la guerre du Kippour, sa brigade achève l'insurrection de la III<sup>e</sup> armée égyptienne sur le front du Sinaï. Mais c'est l'audacieux raid lancé sur l'aéroport ougandais, le 4 juillet 1976, qui scellera sa renommée et lui attirera aussi de tenaces jalousies. Commandant de l'infanterie et des parachutistes, il est le responsable de l'opération de sauvetage des cent cinq passagers-otages de l'Airbus d'Air France qu'il dirige à bord de l'un des quatre Hercules C-130 immobilisés en bout de piste à Entebbe. Le cinéma l'immortalisera, notamment

sous les traits de l'acteur Charles Bronson.

Après les accords de Camp David, le général Shomron devient le chef de la région militaire « sud ». Quand la guerre du Liban éclate, il est étiqueté à l'université de Los Angeles. En octobre 1983, il prend la tête du commandement opérationnel des forces terrestres. Cet organisme nouveau, dont le besoin s'était fait sentir dix ans plus tôt, regroupe sous la même autorité l'infanterie, l'artillerie et les blindés. Cette fonction offre au général Shomron une vision d'ensemble et lui permet de réfléchir sur les problèmes et les besoins d'une armée qu'il trouve trop bureaucratique. promu chef d'état-major adjoint en janvier 1985, il obéit sa place au 1<sup>er</sup> et demi plus tard au général Amir Dori, avec la promesse d'accéder au poste suprême.

#### Un comportement de franc-tireur

Voulant par M. Rabin, ministre de la défense, la consécration du général Shomron ne fait pas dans l'armée que des heureux. Trois autres prétendants étaient en lice : les généraux Dori, Ori Orr et Ehad Barak. Ce dernier, le plus jeune et le plus brillant, conserve toutes ses chances pour 1991, s'il sait patienter. Ouvertement hostile à la candidature de M. Lévy, il est en une démarche de dernière minute, jusqu'à exprimer ses sentiments au premier ministre,

M. Shamir. Peine perdue, il n'a pas réussi à lui barrer la route.

Le général Shomron s'est souvent comparé en franc-tireur. Il défend des idées « réformatrices » qu'il souhaite mettre en œuvre. Partisan d'une armée « moins nombreuse et plus neuve », il a critiqué tout haut - et à contre-courant - la construction de l'avion de combat Lavi, projet qu'il juge, en ces temps d'austérité, trop onéreux. Nul doute qu'il sera moins efficace que son prédécesseur.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

● Bombe dans un autobus israélien. - Sept personnes ont été blessées, dont deux grièvement, lors de l'explosion d'une bombe, dimanche 1<sup>er</sup> février, dans un autobus israélien assurant la ligne entre Haïfa et Jérusalem. Tous les blessés ont été admis aux hôpitaux et aux pieds, l'engin ayant été probablement piloté sous un des sièges du véhicule. L'O.L.P. a revendiqué cet attentat dans un communiqué du commandement général des Forces palestiniennes daté de « Palestine occupée ». Ce communiqué, cité dimanche après-midi par l'agence de presse palestinienne Wafa reçue à Tunis, indique que le groupe spécial du « martyr palestinien Moudher Abou-Ghazala » a placé des bombes à retardement dans un autobus militaire israélien assurant l'explosion à Jérusalem. Les soldats de l'armée et d'autres d'une grande partie du véhicule. - (AFP.)

# Amériques

## CUBA

### Le dissident Ricardo Bofill a quitté de son plein gré l'ambassade de France

M. Ricardo Bofill, le dissident cubain qui s'était réfugié le 27 août dernier dans les locaux de l'ambassade de France à La Havane en trompant la vigilance d'un diplomate, les a quittés de son propre chef samedi 31 janvier. Il a été accompagné, à sa demande, par un conseiller de l'ambassade jusqu'à domicile d'un médecin (M. Bofill souffre d'hypertension).

Un communiqué du Quai d'Orsay, publié dans la soirée du même jour, précise : « Le gouvernement français, au cours des cinq mois que M. Bofill a passés à l'ambassade, a maintenu un contact permanent avec les autorités cubaines pour rechercher une solu-

tion satisfaisante pour l'intéressé. Il retire de ces contacts la conviction que M. Bofill ne sera pas inquiété après son départ de l'ambassade et qu'il pourra mener une existence normale. »

Ce départ de M. Bofill a toutefois créé une certaine surprise dans la capitale cubaine, et suscité plusieurs interrogations. En se réfugiant à l'ambassade de France, l'été dernier, le dissident cubain avait renouvelé une démarche qu'il avait déjà entreprise trois ans auparavant. L'écrivain avait en effet trouvé refuge dans les locaux de l'ambassade le 29 avril 1983. Il les avait quittés quelques jours plus tard, de son

plein gré, après avoir en la promesse qu'il ne serait pas inquiété, et pourrait sortir du pays dans un bref délai. Il avait toutefois été arrêté en septembre 1983 après avoir accordé une interview à deux journalistes français. Les autorités cubaines, qui l'avaient remis en liberté surveillée le 8 août 1985, lui refusant toujours le droit de quitter le pays, ce qui l'avait conduit à se réfugier de nouveau à l'ambassade de France.

Selon ses proches, il avait alors demandé à nouveau l'autorisation de quitter Cuba pour des membres de son entourage et pour lui-même. En quittant volontairement les locaux de l'ambassade samedi, sans avoir atteint son objectif - obtenir l'asile en France et quitter Cuba, - M. Bofill a donc créé une certaine surprise. On se demande en effet pourquoi le dissident a renoncé à sa démarche cinq mois après l'avoir entreprise, et quatre mois après l'arrestation, en partie à cause de lui, de trois de ses meilleurs amis. On s'interroge également sur les raisons qui conduisent le gouvernement cubain à lui refuser l'autorisation d'émigrer, alors que, parmi les 123 000 Cubains qui en ont reçu la permission en 1980, figuraient plusieurs compagnons de captivité et amis politiques de M. Bofill. - (AFP.)

**Le Monde**  
sur minitel  
**METEO**  
Offensive neige : météo du monde et des régions.  
36.15 TAPEZ LEMONDE

# Europe

## URSS

### Moscou prépare l'expulsion de deux dissidents

MOSCOU de notre correspondant

Le psychiatre dissident Anatoli Koriaguine, condamné en 1981 à sept ans de prison pour avoir dénoncé l'usage de la psychiatrie comme moyen de répression politique en URSS, a quitté le camp de Perm dans l'Oural, a révélé samedi 31 janvier M. Andreï Sakharov. M. Koriaguine a été transféré dans la ville natale de Khar'kov, en Ukraine, a précisé l'écrivain : « Koriaguine n'est pas libre, il est à Khar'kov, mais pas chez lui », croit savoir M. Sakharov.

L'épouse de M. Koriaguine avait été convoquée il y a quelques jours par le KGB à Khar'kov, et invitée à constituer un dossier d'émigration pour elle-même et son mari. Les autorités ont peut-être décidé de « régler » par l'expulsion déguisée un cas particulièrement gênant puisque le nom de Koriaguine avait été évoqué pour l'attribution du prix Nobel de la paix. Le KGB aurait, ces dernières semaines, fait pression sur M. Koriaguine pour qu'il refuse le prix Nobel en toutes les distinctions internationales qui lui seraient éventuellement décernées. Le psychiatre, qui est âgé de quarante-huit ans, aurait été menacé dans le cas contraire, d'une aggravation de son sort, notamment de la suppression des colis et des visites.

Anatoli Koriaguine avait été arrêté en février 1981 pour avoir participé à l'enquête sur les internements abusifs menés par un petit groupe non officiel. Il avait été condamné à sept ans de camp, suivis de cinq années d'assignation à résidence. M. Koriaguine a donc quitté le complexe pénitentiaire de Perm

un an seulement avant l'expiration de sa peine.

Le KGB a également proposé à l'épouse de M. Sergueï Khodorovitch, un dissident emprisonné depuis 1983, de remplir des formalités d'émigration pour elle-même et son mari. Agé de quarante-cinq ans, M. Khodorovitch administrait le fonds Soljenitsine, alimenté par les droits d'auteur de l'écrivain, et destiné à aider les dissidents prisonniers et leur famille.

#### Le « Docteur Jivago »

Ces gestes sont dus avant tout au désir des autorités d'éviter une publicité négative à l'étranger, surtout dans le cas de M. Koriaguine, détenu dans des conditions très dures, et qui a déjà mené plusieurs grèves de la faim. Il faut en revanche mettre au compte d'une réelle « libéralisation » en matière culturelle la décision prise récemment de publier enfin en Union soviétique le *Docteur Jivago*. Le célèbre roman de Boris Pasternak paraîtra en feuilleton à partir de janvier 1988 dans le mensuel littéraire *Novy Mir*, à-t-on appris dimanche 1<sup>er</sup> février à Moscou ; le problème des droits d'auteur a été apparemment réglé avec les descendants de l'écrivain.

La sortie du *Docteur Jivago* en Italie en 1957 et l'attribution l'année suivante du prix Nobel à son auteur ont provoqué un scandale majeur en URSS. Pasternak fut exclu de l'Union des écrivains et publiquement vilipendé. Le huitième congrès des écrivains, en juin dernier, a entamé un processus de réhabilitation. Certains poèmes de Pasternak ont été « autorisés » bien qu'ils soient imprimés en quantités

très limitées. Le congrès n'avait pas pris de décision à propos de *Docteur Jivago*, mais avait proposé de transférer en Russie la maison qu'habitait Pasternak jusqu'à sa mort, en 1960, dans le village de Peredelkino, près de Moscou. L'écrivain est enterré non loin de là, dans un petit « cimétière » où, chaque année à l'anniversaire de sa mort, des administrateurs viennent recueillir ses poèmes sur sa tombe.

DOMINIQUE D'HOMBRES.

● Deux dissidents soviétiques libérés. - Les Lituanien Arimas Terleckas et Viedas Lapinskas ont été libérés après une remise de peine, a annoncé, vendredi 30 janvier, la Fédération boukouvisti à Amsterdam. La Fondation polonaise Artanas Terleckas, arrêtée en 1979 pour avoir écrit le journal non officiel *Vydz*, avait été condamnée à trois ans de camp et cinq ans d'assignation à résidence. Viedas Lapinskas, arrêté en 1985 pour avoir écrit des mémoires et articles religieux, avait été condamné à quatre ans de camp et deux ans d'assignation à résidence. - (AFP.)

● Réouverture de plusieurs milliers de demandes d'émigration. - Le Kremlin a ordonné le réexamen des demandes d'émigration qui ont été rejetées dans le passé, a annoncé jeudi soir 20 janvier un responsable officiel juif soviétique lors d'un entretien accordé à une télévision américaine. S'exprimant pour l'émission « The Phil Donohue Show », un programme quotidien très regardé aux Etats-Unis, Samuel Ziva, président du Comité antisioniste soviétique, a annoncé que cinq cents juifs avaient obtenu un visa d'émigration en janvier et que le nombre de visas de ce type a débuté la carte révision. Selon M. Ziva, le nombre de cas à avoir accablé entre huit et dix mille. - (AP.)

● M<sup>me</sup> Tereshkova rééligée. - M<sup>me</sup> Valentina Tereshkova, la première femme de l'histoire à être élue membre de son pays à la tête de la Commission des femmes soviétiques. Le remplacement de M<sup>me</sup> Tereshkova a été annoncé au cours d'une conférence nationale des femmes à laquelle assistaient M. Gorbatchev, le président du Soviet suprême, M. Andreï Gromyko, et le premier ministre, M. Nicolas Rylkov. Agée de quarante-neuf ans, M<sup>me</sup> Tereshkova était traitée en véritable héroïne dans son pays depuis qu'elle était devenue, en 1962, la première femme dans l'espace. Elle avait été élue au comité central en 1971 et au présidium du Soviet suprême en 1974, à l'époque de Leonid Brejnev. La nouvelle présidente, M<sup>me</sup> Zoia Pouchkova, cinquante ans, est élue présidente du Soviet suprême, où elle préside la commission sur la maternité, l'enfance et le travail féminin. - (Reuters, AFP.)

## ROUMANIE

### Les difficultés s'accroissent...

Le président Ceausescu a annoncé, vendredi 30 janvier, que les exportations avaient chuté de 11 % depuis 1985.

Dans des propos repris par l'agence officielle Agorpres, M. Ceausescu a attribué ce mauvais résultat à la baisse des prix du pétrole, mais à la baisse attendue que la responsabilité en incombait aux dirigeants roumains du commerce.

M. Ceausescu avait fixé comme objectif prioritaire l'élimination de la dette extérieure par une augmentation des exportations (ce qui a échoué) et une sévère restriction des importations - qui s'est traduite par une série de privations supplémentaires pour les Roumains. La dette est aujourd'hui estimée à

5,5 milliards de dollars, environ deux fois moins qu'en 1981.

Dans les milieux diplomatiques occidentaux, on fait état d'un mécontentement croissant de la population. Des tracts ont commencé à circuler clandestinement à Bucarest, demandant le départ de M. Ceausescu, et, selon certaines rumeurs non confirmées, il y aurait eu des grèves dans le pays.

Malgré la population, touchée par les difficultés économiques, doit en outre faire face à un hiver rigoureux que des coupures d'électricité, six heures par jour environ, rendent encore plus dur. Les transports et l'industrie sont perturbés, et le pénurie alimentaire, déjà grave, risque d'empêcher. (Reuters.)

## GRANDE-BRETAGNE

### Des restrictions à la pêche autour des îles Malouines sont entrées en vigueur

La zone de réglementation de 150 milles nautiques (260 kilomètres) unilatéralement décrétée autour des Malouines par la Grande-Bretagne est entrée en vigueur dimanche 1<sup>er</sup> février, près de cinq ans après la guerre avec l'Argentine.

Désormais, seuls deux cent quinze chalutiers munis d'une licence délivrée par les autorités britanniques seront autorisés à pêcher dans ces eaux parmi les plus poissonneuses au monde. Ils battent pavillon britannique, sud-coréen, chilien, espagnol, français, grec, italien, japonais, polonais ou taiwanais.

Les Argentins ont protesté contre cette mesure qu'ils assimilent à une nouvelle tentative de la part des Britanniques pour imposer leur souveraineté. Buenos-Aires a déclaré « mille et non avenue » la création de la zone. Les Soviétiques, Bulgares et Allemands de l'Est, qui disposent pourtant d'une importante

flotte de pêche dans la région, se sont, pour leur part, dispensés de solliciter des permis.

L'annonce de la réglementation, justifiée à Londres par un souci de protéger les espèces, avait provoqué un brusque regain de tension entre la Grande-Bretagne et l'Argentine en octobre dernier. Le Foreign Office a multiplié depuis les contacts pour éliminer de possibles incidents. L'URSS, notamment, a fait savoir que ses bateaux ne tenteraient rien pour pénétrer dans la zone de 150 milles.

Le Foreign Office continuait dimanche de démentir avoir été en contact avec les Argentins à ce sujet, en dépit de nombreuses informations de sources diplomatiques faisant état d'une médiation américaine. Un porte-parole du ministère a déclaré ne pas être au courant de la décision du ministre de la défense argentin d'instaurer une « zone tampon » de 10 milles entourant la zone des 150 milles britanniques, afin d'éviter que des chalutiers

ne pénètrent par mégarde dans les eaux intérieures. Un avion civil et deux chalutiers roumains assureraient la surveillance. Des bâtiments de la Royal Navy pourraient également intervenir si besoin était, mais « en dernier recours », a indiqué le gouvernement britannique.

● Perquisition à la BBC. - Après la démission du directeur général de la chaîne publique, M. Alison Milne, jeudi 29 janvier, interprétée comme une mesure de renvoi par la presse britannique, les rapports entre la BBC et le gouvernement se sont encore tendus samedi. La police a en effet perquisitionné dans les locaux de la chaîne à Glasgow, et saisi les documents de reportage, déjà retirés des programmes pour raisons de « sécurité nationale », sur le projet de satellite espion Zircon. Cette enquête judiciaire a provoqué un tollé dans les rangs de l'opposition. *Le Monde* du 31 janvier. - (AFP.)

● Assaut de l'épouse d'un ancien chef de FINLA en Irlande. - Mary McGlinchey, épouse de Dominic McGlinchey, ancien chef de l'IRA (Armée de libération nationale irlandaise) a été tuée par balles à Dundalk, près de la frontière avec l'Ulster. Dominic McGlinchey purge actuellement une peine de dix ans de prison en République d'Irlande pour avoir été sur les policiers il y a trois ans lors de son arrestation. Cet assaut intervient alors qu'une querelle interne se déroule depuis plusieurs semaines au sein de l'IRA, notamment marquée par la mort de deux militants, il y a deux semaines en République d'Irlande. La police a attribué ces deux assassinats à une nouvelle lutte au sein de ce mouvement. - (AFP.)

**LE PACIFIQUE NOUVEAU CENTRE DU MONDE**  
INSTITUT DU PACIFIQUE  
UN DOCUMENT INDISPENSABLE  
M x F 08 - 300 p. - 1987  
**Berger-Levrault**  
UN GRAND NOM DE FRANCE

# Afrique

## TCHAD

### M. Goukouni Oueddeï attribue à « un malentendu » la confrontation entre ses partisans et les Libyens

Les autorités de N'Djamena continuent à faire état d'interventions de l'aviation libyenne dans le nord du pays, notamment à Zouar, qui a été de nouveau bombardé, à haute altitude, le samedi 31 janvier. En revanche, elles démentent l'attaque de Fada, revendiquée samedi par ce qui reste des forces de l'ancien GUNT (gouvernement d'union nationale de transition).

Hôte, samedi, du « Club de la presse de Radio-France internationale », M. André Girard, ministre de la défense, a estimé que M. Hissène Habré avait « réussi à mener sur le nord du Tchad des opérations avec un certain succès », mais a souligné que Paris veut éviter d'être entraîné dans « une guerre qui pourrait être présentée comme une

guerre franco-libyenne ». Affirmant qu'il « n'y a pas de collusion franco-américaine par rapport à la Libye », il a dit que Tripoli avait, à plusieurs occasions, tenté d'ouvrir des négociations sur le Tchad avec Paris. « Notre réponse est toujours la même, a-t-il précisé. Le retour de la paix au Tchad n'est pas un problème qui concerne la France. Il concerne le Tchad et la Libye. »

abandonné par ses troupes, mais sur lequel on semble encore compter à Tripoli.

ALAIN FRACHON.

c'est que j'ai rencontré la presse internationale à deux reprises » (ces dernières semaines).

#### TRIPOLI

de notre envoyé spécial

Appel au dialogue et tentative pour prendre du recul à l'égard de toutes les parties impliquées dans le conflit du Tchad - y compris, peut-être, à l'égard de son protecteur libyen : telle est l'impression qu'a tentée de donner, dimanche 1<sup>er</sup> février, l'ancien chef de l'opposition tchadienne (le GUNT), M. Goukouni Oueddeï. Celui-ci est, en tout cas, à Tripoli, à un délicat exercice. Il l'a fait à sa manière, grand seigneur prudent et subtil, recevant la presse libyenne et un envoyé spécial du Monde dans la luxueuse villa du centre de Tripoli qui lui sert de résidence. Faut-il parler de « résidence surveillée » depuis que ses troupes, les Forces armées populaires (FAP, principale composante du GUNT), ont fait dissidence pour rallier courant novembre les forces du régime de N'Djamena ? Goukouni Oueddeï, qui parlait devant une trentaine de membres de son entourage et deux ou trois fonctionnaires libyens, résume l'expression : « Moi, je suis libre de mes contacts ; la preuve,

En fait de « rencontre », M. Goukouni se bornera, ce dimanche tout au moins, à lire une brève déclaration au filou soigneusement pesé, rédigée en français, à l'issue de laquelle il répondra brièvement à une ou deux questions. Aujourd'hui, ce sont les risques d'« internationalisation » du conflit tchadien. « L'évolution politique et militaire est riche en événements que je ne peux pas commenter en détails (...) mais, ce qui est sûr, c'est que la situation politico-militaire qui prévaut semble préjuger un glissement de terrain pouvant internationaliser le conflit », dit-il, ajoutant : « Cela est préjudiciable au peuple et à la nation tchadienne et il faut trouver une solution rapide à ce drame ». Mais à quelle partie faut-il alors attribuer la responsabilité de ce « glissement » ? M. Goukouni ne le dira pas.

Il reconnaît qu'il y a bien eu, à la fin de l'an passé, « une confrontation entre les FAP (qui occupent la région du Tibesti) et la Libye ». « Ce fut là, poursuit-il, le résultat d'un malentendu suscité par certains éléments hostiles aux intérêts des peuples libyens et tchadiens ». « Ce n'était pas recherché par les deux parties », dit encore M. Goukouni, expliquant : « Je crois que la confrontation avec notre allié naturel ne sert guère les intérêts des deux peuples et des deux révolutions ». Suit un appel au colonel Kadhafi pour que ce dernier facilite une solution pacifique : « Je demande au guide de la révolution, ami de la révolution tchadienne, de prendre conscience du danger que court la nation tchadienne afin de

déployer tous les efforts nécessaires pour garantir les liens d'amitié existant entre nos deux peuples en contribuant à la recherche d'une solution politique ». Il justifie cette requête en faisant valoir que la Libye « est notre soutien et notre allié naturel », sur lequel « nous avons fondé notre espoir pour libérer notre pays ». Comme on lui demande s'il sollicite à une intervention directe, il répond : « Pour le moment, je ne pose pas cette question. »

#### Des silences ambigus

Même prudence sur les combats en cours, sur la reprise en janvier par les troupes de N'Djamena de deux localités du nord du Tchad, Zouar et Fada : « Je ne suis pas disposé à faire un commentaire quelconque là-dessus, j'ai lu les journaux, inutile de me poser des questions. » L'ancien chef du GUNT appellera encore « toutes les armes » et rappellera sa « permanente disponibilité » à rechercher une solution pacifique au drame tchadien.

L'entretien est terminé. Il n'aura pas duré un quart d'heure. M. Goukouni, sanglé dans un costume cravate austère, silhouette haute et ascétique couronnée par une ample chevelure grisonnante, quitte le salon de la villa sous les applaudissements de ses partisans. Il n'a pas eu un mot pour dénoncer, à l'instar de la presse libyenne, l'action de la France et des États-Unis au Tchad : depuis le 18 novembre, lui a succédé à la tête du GUNT, M. Achéikh Ibn Omar. Autant de silences qui reflètent sans doute l'ambiguïté de la position d'un homme, apparemment

## ANGOLA

### La CIA aurait fait transiter par le Zaïre des armes destinées à l'UNITA

Dans son édition du dimanche 1<sup>er</sup> février, le New York Times affirme que la CIA a fait parvenir des armes à l'UNITA, le mouvement de M. Jonas Savimbi, en lutte contre le régime marxiste d'Angola, en utilisant la base aérienne de Kamina dans le sud du Zaïre. Construite par les Belges dans les années 50, cette base a été plus ou moins abandonnée en principe, mais deux pistes sont encore utilisables. Selon le journal américain, des avions cargos C-130 et Boeing-707 se sont posés à plusieurs reprises à Kamina (Shaba) en 1986, entre le 20 mars et le 20 avril, entre le 15 et

le 30 mai et au cours d'une nuit à la mi-octobre. A Washington, un porte-parole officiel a déclaré que la CIA avait pour principe de ne jamais confirmer ni démentir les informations relatives à ses activités secrètes. Il a ajouté qu'en tout état de cause celles-ci ne pouvaient avoir lieu qu'en harmonie avec la politique officielle des États-Unis et avec l'accord des autorités compétentes.

Le Zaïre et l'Angola ont signé un pacte de non-agression en 1985, et le président Mobutu a démenti à différentes reprises les rumeurs faisant état d'un transit par le Zaïre d'une aide apportée par les Américains aux hommes de M. Jonas Savimbi. L'aide américaine à l'UNITA, qui s'est élevée l'an dernier à 15 millions de dollars, a débuté en 1985, mais les autorités de Washington ont toujours refusé de révéler les voies d'acheminement. Un transit par l'Afrique du Sud violerait l'embargo sur les livraisons d'armes à ce pays.

## A TRAVERS LE MONDE

### Afghanistan

#### Attentat à Kaboul (quatre morts)

Une voiture piégée a explosé, dimanche 1<sup>er</sup> février, devant l'ambassade de l'Inde, à Kaboul, tuant quatre personnes et en blessant plusieurs autres, rapporte Radio-Kaboul. L'explosion a endommagé les locaux de l'ambassade et des immeubles avoisinants, a précisé la radio. Rendant compte de l'attentat, l'agence Tass a indiqué de son côté que deux enfants figuraient parmi les quatre tués. « Un grand nombre de personnes ont été blessées », a ajouté l'agence soviétique sans préciser la nationalité des victimes.

Selon Tass, le numéro un afghan, M. Najibullah s'est aussitôt rendu à l'ambassade de l'Inde pour présenter ses condoléances. M. Najibullah a déclaré que l'attentat était un « acte subversif » faisant « partie du complot des ennemis communs de l'Afghanistan et de l'Inde » qui cherchent à « saper les relations d'amitié » entre les deux pays et « manifester leur hostilité à l'encontre de la politique de non-alignement de l'Inde ». Plusieurs sources de la guérilla afghane, contactées au Pakistan dimanche, ont dit ne rien savoir encore sur l'explosion de Kaboul. Aucune ne l'a revendiquée. — (AFP.)

### Sri-Lanka

#### Massacre de civils dans l'Est

Colombo. — Malgré le démenti des autorités, les forces de l'ordre continuent d'être accusées d'avoir tué deux cents civils, le 28 janvier, lors d'une opération contre les rebelles tamouls. Un porte-parole du Comité des citoyens du district de Batticaloa, dans l'est de l'île, a déclaré, dimanche 1<sup>er</sup> février, que les preuves s'accrurent sur la mort de quelque deux cents civils, attribués aux forces de sécurité.

Selon le gouvernement, vingt-trois maquisards tamouls, treize membres des forces de sécurité et quatre civils ont été tués dans une opération des commandos de la Force d'action spéciale (ISF) contre des caches rebelles, à Kokkadicholai (à environ 10 kilomètres au sud de Batticaloa), au cours de laquelle la principale base orientale du mouvement indépendantiste des Tigres pour la libération de l'Est (LTTE), a été détruite (Le Monde du 30 janvier). Le directeur général d'un élevage de crevettes situé dans cette zone, M. Victor Santiapillai, a affirmé, de son côté, que trois membres des commandos avaient emmené une trentaine de ses employés dans une église et en avaient tué vingt-deux. Douze autres sont portés disparus et sont peut-être morts, selon lui. — (Reuters.)

(Publicité)

**COLLÈGE SAINTE-BARBE**

**SCIENCES - PO**

**2<sup>e</sup> ANNÉE**

Préparation à l'entrée en 2<sup>e</sup> année à l'IEP de Paris

- Cours exclusivement assurés par d'anciens élèves de Sciences-Po
- Conférences de personnalités de l'entreprise et de la haute fonction publique

Préparation de mars à septembre après 18 h

Tests d'admission : les 2 et 4 mars

Inscriptions : Collège Sainte-Barbe

Tél. : 43-25-43-98

4, rue Voltaire, 75005 Paris

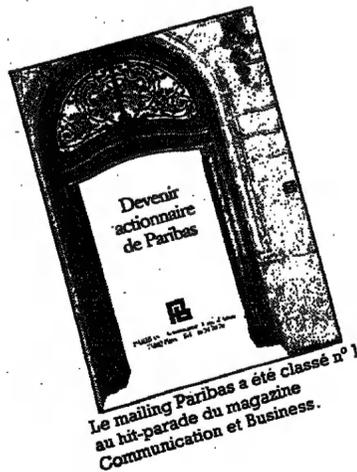
# PARIBAS ?

# ...ICI RESSOURCES !

2, 3, 10 fois par jour chez RESSOURCES, nous appelons PARIBAS.  
2, 3, 10 fois par jour PARIBAS nous appelle.  
La menée à bon port du grand paquebot "Privatisation de PARIBAS" a nécessité ces liens multiquotidiens entre PARIBAS et RESSOURCES.  
Pour PARIBAS, nous avons, dans le cadre de la structure opérationnelle mise en place par EUROCOM, conçu et réalisé les brochures, les dépliants, les lettres (mailing), les affiches, l'opération téléphone (en collaboration avec Télé-Action), le Portfolio - Paribas - Figaro et nous avons contribué au succès des opérations de communication interne. De plus, Gérard MARTINOT, Président de RESSOURCES GROUPE, a coordonné l'ensemble des opérations publicitaires et promotionnelles.  
Si la privatisation de PARIBAS est en passe de devenir une référence dans ce domaine, c'est parce que la communication, à tous les niveaux, a bénéficié d'une homogénéité parfaite, dans ses applications visuelles et verbales. Et sans la qualité d'écoute et de décision de la Direction de la Communication de PARIBAS, rien n'aurait été possible.  
Madame, Monsieur, si vous souhaitez avoir plus d'informations sur RESSOURCES et ses réalisations, décrochez votre téléphone et dites, vous aussi...  
Allo RESSOURCES...

## RESSOURCES GROUPE

Agence de communication rapprochée  
Marketing direct (MMC RESSOURCES) PLV - Edition (RESSOURCES COMMUNICATIONS)  
Promotion-Stimulation (RESSOURCES PROMO)  
122, avenue Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE  
Tél. : (1) 47 47 51 01



هكذا من الاجل

سكزا من الالجل

# Asie

## PHILIPPINES : le référendum constitutionnel Plébiscite sur fond de désenchantement

Une forte participation a été signalée dans de nombreux bureaux de vote à Manille et dans ses environs à l'occasion du référendum constitutionnel qui s'est déroulé, lundi 2 février, apparemment sans incidents majeurs. Des résultats portant sur 80 % des suffrages exprimés étaient attendus d'ici à mercredi.

MANILLE  
de notre envoyé spécial

Les Philippines se sont prononcées sur un projet de constitution dont, en majorité, les citoyens ne connaissent pas le contenu. Le référendum est le véritable enjeu de ce scrutin qui est la consolidation du pouvoir de M<sup>re</sup> Aquino. Ils ont cependant émis leur opinion sans grande illusion : même s'il est positif - ce qui est vraisemblable, la seule incertitude étant la marge de majorité - le résultat de ce vote de confiance n'apportera pas d'un coup de baguette magique la stabilité aux Philippines.

Les banderoles en faveur du « Oui à la Constitution, oui à Cory » déployées dans Manille, tout comme les rares « Non » rangés traqués en rouge sur des murs, semblaient ces derniers jours quelque peu dépassés. La campagne a été largement éclipsée par un enchevêtrement d'incidents - massacre de seize manifestants par l'armée aux abords du palais présidentiel et série de rébellions avortées de militaires - qui témoignent d'une crise profonde.

Cette première consultation populaire depuis la chute du régime Marcos, le 25 février 1986, devrait se dérouler de manière plus correcte que par le passé. La commission pour les élections a épuré les listes électorales des 5 % à 10 % de votants fantômes enregistrés lors des précédentes consultations. Mais, à l'ouverture du scrutin, beaucoup avaient craint des violences dans les bureaux de vote.

La journée de dimanche a été calme. Mais de nouvelles rumeurs de coups de force et la saga de deux cents soldats « loyalistes » (partisans de Marcos) regroupés dans une propriété du général de l'ex-président à Montalban, au nord de Manille, qui ont pris le maquis dans la Sierra Madre et ont été poursuivis, dans une certaine confusion, par les troupes gouvernementales, donnaient l'impression que rien n'était véritablement réglé. S'agit-il du dernier avatar des opérations de la semaine dernière ou du prélude à de

nouvelles actions ? La mort, samedi, de deux grévistes, tués par l'armée au cours d'une manifestation à Batana, semble indiquer que ces derniers relèvent d'une attitude débridée des militaires à l'égard des manifestants de gauche.

Sans doute le pouvoir de M<sup>re</sup> Aquino n'est-il pas directement et immédiatement menacé. L'approbation de la nouvelle Constitution marquera un premier pas vers une normalisation. Mais la crise que traversent les Philippines n'est pas constitutionnelle, elle est politique : crise d'autorité d'un gouvernement qui n'a pas réussi à unifier les forces du pays et qui, clairement aujourd'hui, n'a pas le contrôle de son armée. Crise de confiance aussi : le pouvoir a déçu non seulement une partie de l'élite intellectuelle mais aussi de la population pauvre, qui ne voit guère sa vie changer.

Le premier symptôme de crise politique du gouvernement Aquino : la rupture des négociations avec les

M<sup>re</sup> Aquino avait accentué cette fragmentation en abrogeant le cadre institutionnel sans pour autant tirer partie de cette situation « révolutionnaire » pour imposer des réformes. Dans son souci de se démarquer des méthodes de M. Marcos, M<sup>re</sup> Aquino a proclamé un « gouvernement révolutionnaire » sans vision prospective et qui n'a pas su profiter de ses pleins pouvoirs. C'est alors la route des intérêts égoïstes, désormais manipulés par l'opposition, qui a rapidement prévalu.

### La grande bourgeoisie

Dans le sillage de rétablir d'abord un cadre constitutionnel et de confier à un Parlement la tâche de formuler des réformes, M<sup>re</sup> Aquino a laissé passer la chance de transformer le pays. L'élite intellectuelle et la gauche identifient cette décision à une volonté de protéger les intérêts de la grande bourgeoisie.

### Le véritable enjeu de la consultation et la consolidation du pouvoir de M<sup>re</sup> Aquino, qui en a bien besoin...

communistes, ouvertes au lendemain de l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu le 10 décembre, et l'effritement de l'accord sur l'autonomie intervenue avec les musulmans de Mindanao, risquent de ouvrir tôt ou tard la question de l'insurrection armée.

Les communistes ont-ils voulu prendre leurs distances vis-à-vis d'un gouvernement responsable d'un « massacre », ou bien le bureau politique, déjà divisé sur ces négociations, a-t-il basculé du côté des jeunes idéologues qui s'y opposent depuis le début ? Une chose paraît claire : avant même l'incident de Mendiolá - le massacre de manifestants payans, le 22 janvier à Manille - les communistes ne voulaient se retirer des négociations. Ils ont également accepté de voter contre le projet de Constitution.

A la stratégie de déstabilisation orchestrée par les « loyalistes » pro-Marcos et une opposition politique qui a trouvé en M. Enrile, ex-ministre de la défense, son fermeté d'unification, s'ajoute le jeu des forces centrifuges traditionnelles, des intérêts de clans et de clientèles qui espèrent tirer profit de l'instabilité pour accroître leur part du gâteau.

favor de la Constitution. Mais certains regrettaient, en leur for intérieur, que les supporters de M<sup>re</sup> Aquino se soient souvent comportés dans les bidonvilles comme les clients de M. Marcos, distribuant de l'argent pour inciter à voter « oui ». La présidente elle-même, au cours de sa campagne, s'est laissée aller à faire des promesses que son gouvernement pourra difficilement tenir : quelques 400 millions de dollars dans six régions, rien que pour 1987... « Beaucoup ont voté pour M<sup>re</sup> Aquino parce qu'elle est la seule alternative à une juste militaire, mais sans grande illusion », nous dit un prêtre d'un quartier pauvre.

L'abrogation de la Constitution aura surtout placé le gouvernement dans une position inconfortable face à la seule institution encore en place : l'armée. Cette armée est aujourd'hui fragmentée, à l'image de la société elle-même. Certaines de ses factions menacent le pouvoir civil, et elle a constaté ces derniers temps que ses différents « mouvements d'armes » et son insubordination ne suscitent guère de réactions de la part du gouvernement, qui semble au contraire la craindre. Mme Aquino brandit certes le glaive de la justice en direction des officiers séditionnels, et le général Ramos, chef d'état-major général, a annoncé une « purge » dans l'armée. Mais on peut se demander qui aura l'autorité suffisante pour mettre en application ces sanctions et rétablir ordre et discipline parmi les militaires.

Les opérations de ces derniers jours ne sont que l'épave du malaise existant au sein de l'armée. Le pouvoir civil n'a visiblement pas le contrôle des militaires, mais celui-ci semble aussi échapper partiellement au chef d'état-major dans plusieurs régions militaires (dans le nord de Ilogos ou à Cebu). En outre, l'armée n'est pas plus fragmentée en clans (pro-gouvernementaux, loyalistes, pro-Enrile, et autres) au point que, lorsqu'elle est en action, les soldats doivent désormais porter des brassards de couleur pour s'identifier et ne pas s'entretuer entre hommes du même bord.

Après quatre coups de force avertis en l'espace de six mois, la question qu'on se pose à Manille, désormais, est quel sera le résultat du référendum constitutionnel, tant en une boutade : « A quand la crise, cinquante ans ? ».

PHILIPPE PONS

## CHINE : le recentrage gagne l'économie

### Le nouveau chef du PC s'efforce de s'imposer

PÉKIN  
de notre correspondant

M. Zhao Ziyang a profité de la trêve des conflits, des quatre jours de congé qui marquent la Fête du printemps, le Nouvel An chinois, pour tenter d'associer sa nouvelle autorité de secrétaire général du Parti communiste. Depuis son accession à cette fonction, le 16 janvier, son remplacement de M. Hu Yaobang, limogé pour cause de libéralisme, M. Zhao a, en effet, fait à faire pour endiguer la marée de conservatisme qui déferle dans tous les secteurs de la vie du pays et dont le promoteur le plus actif est M. Peng Zhen, membre du bureau politique et président de l'Assemblée nationale populaire (ANP, Parlement).

S'adressant à ses compatriotes, M. Zhao s'est efforcé de les rassurer à la suite du virage idéologique à 180 degrés que vient d'effectuer le PCC. La démocratisation du système politique socialiste sera améliorée. En particulier, les électeurs pourront choisir entre plusieurs candidats lors des prochaines élections locales. Dans le système chinois, la population élit seulement ses représentants aux assemblées locales, celles-ci choisissent ensuite leurs délégués aux assemblées provinciales et à l'ANP.

M. Zhao a aussi affirmé que la lutte actuelle contre le « libéralisme bourgeois » et en faveur des « quatre principes cardinaux » (qui garantissent la toute-puissance du PC), même si elle doit être « de longue haleine », ne dégradera pas son campagne politique de type « culture socialiste ». Elle sera limitée au PCC et se cantonnera aux domaines idéologique et politique. Sous « un très petit nombre de membres » seront sanctionnés et ceux qui reconnaissent leurs erreurs seront pardonnés. Le mouvement ne doit pas s'étendre aux zones rurales et se limiter à une « éducation paritaire » dans les usines. Enfin, M. Zhao ne veut pas que l'on se livre à des attaques personnelles.

M. Zhao a donc fini les limites que les conservateurs se donnaient pour franchir, il tente sans doute aussi de s'attirer le soutien des partisans de M. Hu, auxquels il peut

apparaître comme un moindre mal face aux conservateurs. En effet, ces derniers, non contents d'avoir éliminé M. Hu, s'en prennent désormais à une politique modérée, qui est également celle de M. Zhao. Certaines de ses options économiques ont été aussi victimes de cet inquisiteur « dérapage ». On comprend donc que M. Zhao veuille renforcer ses positions sans tarder. Il veut garder l'essentiel de ses nouvelles fonctions.

Tâche difficile. Ce n'est pas M. Zhao qui a les honneurs de la presse officielle, c'est surtout M. Peng Zhen. Celui-ci se comporte comme un véritable chef d'Etat, voire de parti, faisant des discours télévisés, écrivant les articles qui donnent le ton de la campagne anti-bourgeoise. Lui qui avait été pourtant la première victime de marées de purges maoïstes au tout début de la révolution culturelle n'est pas sujet d'admiration des chefs puissants du maoïsme qui l'on croyait disparus depuis le retour au pouvoir de M. Deng Xiaoping en 1977.

### Le soutien de M. Deng

En 1942, Mao avait écrit que les intellectuels devaient être les « bêtes de somme » du prolétariat et préconisé que le libéralisme soit supprimé au service du parti. Le 27 janvier, M. Peng Zhen a demandé que l'on se revienne à ces saines principes et que les écrivains se limitent à « fournir au peuple une bonne nourriture spirituelle ». Quant au « Quotidien du peuple », il souligne qu'« aucune autre pensée que le marxisme-léninisme-pensée Maoïste ne peut être tolérée ». Enfin, le Journal de la jeunesse vient de dénoncer la « pourriture » et la décadence des sociétés bourgeoises (drogue, suicides, homosexualité, etc.) et d'affirmer que « les communistes français ont compris la supériorité du socialisme sur le capitalisme ».

Sur le plan économique, lors de la dernière session parlementaire, présidée par M. Peng Zhen, des députés ont réitéré le vœu de la planification, critiqué l'économisme, défendu l'initiative et le travail dur, ont dénoncé les stimulants matériels, insisté, comme le réclamait Mao, sur la préférence à accorder à la production de céréales. Le Quotidien des ouvriers a célébré le développement de l'industrie de transformation, soutenant implicitement la priorité à l'industrie lourde. L'exemple de Daqing, le champ pétrolier de Mandchourie à l'honneur pendant la révolution culturelle, est à nouveau mis en avant. Et comme si cela ne suffisait pas, le Quotidien du Sud, publié à Canton, a réclaté la « réhabilitation de Yi Gong », ce héros de la légende maoïste qui, à force de travail, avait dépassé des montagnes : « Nous avons toujours besoin de suivre cet esprit (...) de travail acharné ».

Les grandes lignes de la politique de réformes et d'ouverture vers le monde extérieur tracées par M. Deng depuis 1978 semblent se vider chaque jour un peu plus de leur contenu, même si la propagande ne cesse de répéter que c'est pour les sauver que l'on a entrepris le réajustement actuel. Il faudrait que M. Zhao ait beaucoup d'efficacité et bénéficie du soutien d'un M. Deng peu visible ces temps-ci, s'il veut imposer des vues pas trop conservatrices, et les faire respecter : en dépit de ses instructions, la lutte contre le « libéralisme bourgeois » a déjà gagné certaines campagnes...  
PATRICE DE BEER

● AFGHANISTAN : coopération avec le COMECON. - Kaboul a signé, vendredi 30 janvier, un accord de coopération avec le COMECON. L'accord prévoit l'agence Tass. Le COMECON a déjà fourni une aide à l'Afghanistan dans le cadre de cent cinquante projets dans les secteurs industriels et agricoles, pour la prospection géologique et la formation de personnel. Le COMECON regroupe l'URSS, la Pologne, la RDA, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, Cuba, la Mongolie et le Vietnam. (Reuters)

# Diplomatie

## La RFA et le « nouveau style » soviétique Comment faut-il traiter M. Gorbatchev ?

BONN  
de notre correspondant

Quelle attitude à adopter face aux intentions réformatrices manifestées par M. Gorbatchev ? Prendre le minime un soviétique au mot, comme le demande M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, ou, au contraire, ne pas se laisser d'illusions et déterminer sa position en fonction de ses propres intérêts, comme le souhaite le ministre-président de Bavière, M. Strauss ?

Que la question ait dominé les deux importants forums occidentaux réunis à la fin de la semaine, le World Economic Forum de Davos (Suisse) et la vingt-quatrième conférence sur la défense de

Munich, n'étonnera personne. Ni les Européens ni les Américains ne peuvent plus l'ignorer.

Face au « faucon » américain Richard Perle, qui se trouvait une fois de plus à Munich dans le rôle de l'avocat du diable, les nuances exprimées par les responsables occidentaux ne manquaient pas d'intérêt, à la veille des négociations qui doivent s'ouvrir entre les partis de la majorité sur la nouvelle plate-forme gouvernementale.

La tenue de ces deux forums a, en outre, précédé de peu l'arrivée, ce lundi à Berlin-Est, du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, dont la visite n'est certainement pas un hasard une semaine après les élections législatives en RFA.

Devant le World Economic Forum, M. Genscher s'est fait, lui, l'avocat d'une « politique de détente réaliste », basée sur le principe d'une « force militaire suffisante et d'un esprit ouvert » au dialogue et à la coopération. « Ce serait une erreur de s'abandonner à l'illusion qu'on peut, dès aujourd'hui, déposer les armes, mais il serait également dangereux de rester aveugle devant la possibilité d'une nouvelle évolution dans les relations Est-Ouest, a-t-il dit. (...) Pour les Occidentaux, il me semble juste et urgent, aujourd'hui, de prendre Gorbatchev sa nouvelle politique au mot, avec toutes ses conséquences ».

Durant la conférence sur la défense à Munich, le ministre ouest-allemand, M. Woerner (CDU), a davantage mis l'accent sur la tendance à adopter. Insistant notamment sur la supériorité actuelle des forces du pacte de Varsovie au plan conventionnel, il a appelé à la vigilance. Mais il a reconnu lui aussi que l'attitude actuelle des Soviétiques laisse entrevoir une « possible révision » de la conception de leurs intérêts en matière de défense.

H. de B.

## La visite d'un haut responsable américain à Varsovie Les Etats-Unis s'apprentent à lever leurs dernières « sanctions » économiques contre la Pologne

Le numéro deux du département d'Etat américain, M. John Whitehead, a quitté Varsovie le samedi 31 janvier à l'issue d'une « visite d'information » de trois jours qui marque une étape importante dans les relations entre Washington et les dirigeants polonais, relations très dégradées depuis 1981 et qui devraient à présent reprendre un tour un peu plus normal. L'effet des très virulentes politiques de ces dernières années ne sera

pas effacé du jour au lendemain, mais Washington s'appare à lever les quelques sanctions économiques qu'il applique encore, tout en faisant comprendre que les Etats-Unis ne se désintéressent pas du sort de l'opposition polonaise, dont M. Whitehead a longuement rencontré les représentants. Le diplomate américain doit encore se rendre en Tchécoslovaquie et en Bulgarie.

renewer avec un pays voué aux gémonies pendant des années, et de poursuivre un retour de la Pologne dans l'arène internationale, accéléré en janvier avec la visite du général Jaruzelski à Rome et au Vatican, avec celle du premier ministre japonais Yasuhiro Nakasone à Varsovie.

M. Whitehead n'a rencontré aucun obstacle pour s'entretenir avec Lech Walesa, avant même son entrevue avec le général Jaruzelski, alors que la seule perspective d'entretiens « hors programme » avec des représentants de l'opposition avaient entraîné l'annulation, en 1985, des visites des ministres belge et espagnol des affaires étrangères. Quelques jours plus tôt, le maire de New-York, M. Edward Koch, avait lui aussi, rencontré M. Walesa.

Après des visites à Prague, Sofia et Bruxelles, M. Whitehead doit faire un rapport au secrétaire d'Etat George Shultz à Washington, où la question des sanctions sera examinée dans les prochains jours, a-t-il dit.

Un calendrier de contacts polono-américains est déjà fixé. Une délégation parlementaire polonaise est attendue à Washington en février. Au printemps, un groupe de travail doit fixer un calendrier de réunions pour la commission mixte.

Les autorités polonaises ont de leur côté, noté-t-on, fait des gestes qui traduisent leur volonté de

décider de l'opportunité d'octroyer ou non des crédits en fonction du sort réservé aux revendications de l'opposition démocratique.

« Nous avons des divergences avec la Pologne sur les droits de l'homme et sur le problème de la réconciliation nationale », a dit M. Whitehead. Evoquant la situation des opposants « restant en détention », a-t-il dit en faisant allusion au pluralisme syndical dont le général Jaruzelski ne veut pas entendre parler.

« Nos requêtes ont parfois été satisfaites, mais d'autres questions n'ont pas reçu de véritables réponses », a-t-il dit en faisant allusion au pluralisme syndical dont le général Jaruzelski ne veut pas entendre parler.

« Nos requêtes ont parfois été satisfaites, mais d'autres questions n'ont pas reçu de véritables réponses », a-t-il dit en faisant allusion au pluralisme syndical dont le général Jaruzelski ne veut pas entendre parler.

« Nos requêtes ont parfois été satisfaites, mais d'autres questions n'ont pas reçu de véritables réponses », a-t-il dit en faisant allusion au pluralisme syndical dont le général Jaruzelski ne veut pas entendre parler.

**Le Monde**  
sur minitel  
**IMMOBILIER**  
30000 affaires Paris-province. Garantie  
36.15 TAPEZ LEMONDE



50 من الاحوال

# Politique

## La contre-offensive des « rénovateurs » du PC

### Le manifeste des trente-cinq

Les « rénovateurs » du Parti communiste vont publier, à la mi-février, un « manifeste » résumant les questions fondamentales qu'ils souhaitent voir débattre et hors du parti. Réunis discrètement à Paris, le samedi 31 janvier, trente-cinq militants (certains ou anciens dirigeants fédéraux, élus locaux et ex-collaborateurs

L'émotion est un paramètre politique difficile à apprécier. Celle provoquée par les démissions de M. Claude Popereau du bureau politique et du comité central du PCF et de M. Marcel Rigout du seul comité central du PCF revient comme un boomerang dans le camp de la direction. Trente-cinq militants communistes se sont en effet réunis, à la fin de la semaine dernière, dans un lieu discret de la capitale. Il y avait là, selon un des participants, des membres de comités fédéraux départementaux, des élus municipaux et d'anciens collaborateurs du comité central du parti. Au total, quinze départements (1) étaient représentés dans ce que les contestataires baptisent « collectif de coordination des rénovateurs » communistes. Ce collectif n'est pas conçu comme une structure parallèle pouvant tomber sous l'accusation de fractionnisme.

Ces militants, qui ont noué des relations de « camaraderie » au fil du temps — une bonne partie d'entre eux sont passés par les écoles du parti, — ont décidé de réagir, plus concrètement qu' auparavant, aux derniers événements qui ont secoué leur parti. Cette « coordination » et la publication prochaine d'un « manifeste » en sont les preuves les plus tangibles.

Ils rejettent l'idée d'une création de tendance derrière tel ou tel dirigeant du PCF mais ils veulent lutter contre la « délégitimation » qui, selon eux, frappe leur formation politique. Leur but est de « coordonner ce qui est coordonnable », sans précéder les événements et sans nier les réalités de la société. Même si certains ont des avis divergents, la

majorité d'entre eux estiment que toutes les possibilités du combat interne ne sont pas encore épuisées. A cette étape de leurs réflexions, il n'est donc pas question de se lancer dans la création d'un nouveau parti. L'idée a plané sur leurs débats mais n'a été abordée que sous la forme de « place ultime d'une réflexion de tous leurs partisans ».

#### Ligne contre ligne

Dans ce dessein, ils vont élaborer un « manifeste » — et non pas une « plate-forme » — qui sera rendu public. Dans chaque département, les communistes critiques pourront susciter une réflexion interne — certaines fédérations ont un grand souci de légalisme — ou bien mettre le débat sur la place publique. La démarche de ce collectif, à travers le manifeste, se résume à poser des questions essentielles, sans s'en tenir uniquement aux problèmes de fonctionnement dans lesquels la direction voudrait confiner le PCF, d'après l'analyse que font ces « rénovateurs ».

Le texte aura donc « une forte teneur de classe », fera référence au marxisme et à l'antagonisme, affirmera l'identité communiste et s'interrogera sur la place du courant révolutionnaire. Sa rédaction, selon un participant « évitera la langue de bois » et sera compréhensible par tous les électeurs communistes.

Si ce « manifeste » a pour vocation d'animer le débat chez les communistes ou ceux qui ont quitté le PCF, les membres du collectif ne veulent pas, cependant, se laisser aller à « l'euphorie et la dynamique

de groupe » qui pourraient les entraîner précipitamment vers la rupture, sans lendemain, d'avec leur parti. Ils affirment vouloir occuper le terrain laissé libre par la direction afin de remplir un rôle qui n'est plus, selon eux, joué par le parti.

Accusés qu'ils seront, sans doute une nouvelle fois, de vouloir « liquider » le PCF ou d'être attirés par les sirènes de la social-démocratie, ils font d'ores et déjà un sort à ces deux reproches de la direction. « C'est la direction d'aujourd'hui qui a amené des millions d'électeurs à voter socialiste », fait remarquer l'un d'eux. Un autre souligne que « la démarche des rénovateurs vise la révélation du PS sur la gauche » et qu'il ne faut donc attendre aucun soutien de ce parti. Pas plus qu'un ralliement des rénovateurs au PS compte tenu des références révolutionnaires qu'ils revendiquent. Ces remarques que leur combat actuel à l'intérieur du PCF se fera, pour un temps, « ligne contre ligne », la leur contre celle de la direction. Cependant, ils ne se font guère d'illusion sur le sort probable de tous les communistes critiques en affirmant que le comité central, issu du congrès de décembre, sera « encore séparé », après l'avoir déjà été lors du vingt-cinquième congrès de février 1985.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) Alpes-Maritimes, Cher, Drôme, Finistère, Haute-Garonne, Hérault, Indre, Isère, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Nord, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Somme et Rhône. Quelques « militants isolés » de la région pacifique participent à la réunion.

### Le rejet de la greffe ?

par Patrick Jarreau

« Ce n'est pas une crise, c'est tout juste un psychodrame », a dit M. Charles Fiterman au sujet de la démission de MM. Claude Popereau et Marcel Rigout. La formule n'est que trop exacte. Elle se voulait, sans doute, cruelle pour les deux battus. Elle l'est, assurément, pour le Parti communiste. L'ancien ministre des transports, qui en est l'un des principaux dirigeants, suggère ainsi que ce parti n'est traversé par aucun débat véritable et que les péripéties qui ont agité la dernière réunion de son comité central ne révèlent rien de plus que la tension dans laquelle certains membres de cette instance vivent la situation actuelle.

Il n'était pas dans la tradition du PCF, depuis la fin des années 20, de rendre publiques ses divergences internes tant que la direction n'était pas assurée d'avoir remporté, sur ses contradicteurs, une victoire qui lui permet de désigner, avec leurs thèses, à la réprobation des militants. Depuis une petite dizaine d'années, ceux qui, à un moment ou à un autre, se sont opposés à la direction ont pu se permettre de ne pas laisser à celle-ci l'initiative de faire connaître leur point de vue hors des canaux internes. La règle n'en a pas moins été respectée au niveau des responsables : lorsqu'un membre du comité central (M. Henri Fiazbin en 1979) ou du bureau politique (M. Pierre Juquin en 1985) porte ses désaccords sur la place publique, c'est qu'il est déjà battu.

Le congrès de 1985 avait innové. M. Juquin, M. Félix Damette, M. Rigout étaient reconduits au comité central, bien qu'ils n'eussent pas voté la résolution. Leur réélection, à la demande de la direction, créait un statut inédit au PCF depuis près de soixante ans : ils

étaient minoritaires. Leur présence a été mise à profit par la direction pour, d'abord, « purger » l'appareil avec leur caution involontaire. M. Marchais et ceux qui le suivent ont vu le soutien de leur direction se transformer, profondément, en un soutien sur le passé et contestaient l'orientation générale, leurs adversaires n'avaient aucune stratégie à leur opposer. Pour le Parti communiste, s'entend, M. Juquin avait et a toujours quelques idées sur la recomposition d'une force à la gauche du Parti socialiste, mais le PCF ne pourrait s'ouvrir à des courants différents sans se transformer profondément. L'alternative ne se posait donc pas en termes d'alliances, mais de direction et d'organisation. Or, depuis sa naissance, le PCF n'a jamais changé ses principaux dirigeants que sur impulsion extérieure — Internationale de l'entre-deux-guerres — ou par nécessité biologique. Quant à changer de modèle d'organisation, autant vaudrait, pour le PCF, se saborder parment et simplement.

#### La vitalité de l'appareil

La direction comptait sur la maîtrise des minoritaires pour démontrer qu'il n'y a pas d'autre politique communiste possible que la sienne, soit qu'ils s'y rallient, soit qu'ils l'accommodent, soit qu'ils abandonnent le terrain de leur propre chef. Si M. Marchais envisageait de passer des compromis avec eux et de tenter de se donner, ainsi, une image d'homme de dialogue, il n'en a pas eu ou pas pris les moyens. Tirant la conséquence de cette impuissance ou de la conclusion de la démonstration négative, le secrétaire général a bruyamment mis fin à l'expérience en déclarant que ceux que l'on

appelle les rénovateurs ne sont, en réalité, que des « liquidateurs » du parti. En leur dénonçant le titre qu'ils avaient, sans doute, toujours mérité dans son esprit, M. Marchais espérait valider l'affaire et se débarrasser du moins contrôlable d'entre eux, M. Juquin.

A première vue, le PCF est un parti qui entre d'autant plus inévitablement en agonie qu'il refuse de se soigner et montre la porte à tous ceux qui le disent malade. Ce qui étonne, pourtant, c'est la vitalité dont fait preuve l'appareil, qui continue à fonctionner et qui assure la survie de l'organisation. Le cœur du système est, certes, impuissant sur la réalité extérieure, mais il ne déprime pas plus qu'il ne se décompose. Il continue à produire ce pour quoi il a été façonné : non de la politique, mais de l'orthodoxie. De celle-ci, les membres du comité central peuvent, éventuellement, discuter la sévérité, mais non le principe. Dès lors que la direction, elle ne peut être que reconcom ou renoué.

Ainsi avait-on vu, en 1961, le comité central approuver l'invraisemblable thèse de la « paupérisation relative et absolue » des travailleurs manuels pour la seule raison que Maurice Thorez l'avait énoncée, et sanctionner ceux qui l'avaient contestée. A l'instar de leurs prédécesseurs d'ailleurs, des hommes qui prétendent à une certaine autorité intellectuelle, comme MM. Lucien Sève et Amicet Le Penn, tantôt d'atténuer les peines, mais les voter. Les rénovateurs sont des liquidateurs, puisque c'est M. Marchais qui le dit.

#### Le précédent de 1939-1940

MM. Popereau et Rigout n'emportent pas à la sentelle de leurs soutiens leur parti social et politique, mais, pour un parti qui est toujours voulu l'émancipation de la classe ouvrière et qui a toujours célébré la mémoire des franc-tireurs et partisans, leur départ du comité central marque une date. Plus qu'ailleurs, chez les communistes, l'engagement politique se confond avec un engagement personnel. Libre à M. Fiterman d'estimer que celui de MM. Popereau et Rigout relève, aujourd'hui, de la psychologie et de nier, ainsi, la dignité politique de leur démarche.

Scission du Parti socialiste à sa naissance, le Parti s'est transformé, à travers les années 20, en formation bolchévique, modèle révisé par Staline, c'est-à-dire en un appareil. La solidité de celui-ci a été démontrée dans la crise des années 1939-1940, dont le PCF, interdit, rejeté par un nombre de ses militants et de ses élus, est néanmoins ressorti dans le combat contre l'occupant. Ce précédent est sans valeur prospective, mais il est présent à l'esprit des dirigeants du parti, et il rappelle, à la fois, l'aptitude de l'appareil à se conserver et que cette conservation est l'imprévisible catastrophe d'un PC en crise.

Cette logique est, plus que jamais, pertinente. Que peut faire d'autre le PCF, aujourd'hui, que de tenter de préserver sa structure ? La question est de savoir si les conditions de son existence et de sa survie sont compatibles avec la structure et les traditions et aspirations d'une partie de la société française, née en 1936, retrouvée à la Libération, confirmée dans les vingt premières années de la Ve République, ne sont pas entamées. La rupture des MM. Popereau et Rigout en est cause dans des fondements essentiels, et aucune base nouvelle ne se présente qui puisse remplacer celles qu'ils symbolisaient dans les instances dirigeantes du parti.

Devant les signes d'un rejet de la greffe des années 20, la direction du parti se préoccupe de sauver le greffon, mais pourra-t-elle, un jour, réimplanter ?

J.-L. A.

## La préparation du congrès du PS

# M. Jospin propose la fusion de son courant avec celui de M. Mauroy

Le courant A (mitterrandiste) du PS s'est réuni le dimanche 1<sup>er</sup> février à Clichy, en présence, remarque un participant, d'un nombre inhabituellement élevé de jeunes.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire, a appelé les socialistes au « rassemblement » à l'occasion du congrès de Lille. Il a souhaité que le congrès ne se fasse ni sur des « bords de problèmes » ni sur des positions « tactiques ». M. Jospin a proposé l'amorce d'un processus de « fusion politique » avec le courant B (mauroyiste) ce qui représenterait un « élément de dynamisme » de dépassement des courants.

M. Jospin a affirmé sa volonté d'aboutir à une synthèse avec les amis de M. Michel Rocard et avec ceux de M. Jean-Pierre Chevènement. Il a précisé que M. Rocard doit, pour cela, indiquer clairement qu'il ne sera pas candidat en dehors du parti. « Pour les socialistes, a-t-il rappelé, l'élection présidentielle passe le PS ».

Le premier secrétaire du PS a regretté que « la discussion d'idées ne se soit pas suffisamment faite » avec les courants minoritaires. « On ne peut pas, a-t-il ajouté, pousser à débattre ceux qui ne le veulent pas ». La veille, lors de l'émission « Les cahiers de megahertz », sur la radio 98,8, M. Jospin avait affirmé : « Je ne veux pas un congrès de rumeurs, d'humour, je ne veux pas un congrès de petites phrases, je ne veux pas un congrès d'égareurs et de tumulés ».

Le premier secrétaire du PS a souligné une direction « unie » et « soudée ». Il a récusé tout rapprochement socialo-centriste « contraire à la ligne historique du PS ». « Je ne me retrouverai jamais, a-t-il lancé, sur la ligne politique de la troisième force ».

Le refus de ce rapprochement a été un point commun de plusieurs interventions. M. Laurent Fabius a indiqué, par exemple, qu'il n'était pas entré au PS pour cela et qu'il ne veut pas voir la fin du PS à cause de cela. Il a rappelé, tout comme M. Pierre Joxe, que la « troisième force » se situait dans un contexte historique très différent et qu'une analyse arithmétique de l'actuelle Assemblée montrerait qu'il faudrait un appoint de 70 députés (pour obtenir une majorité sans dissolution), soit l'ensemble des députés LDF, alors même que le PS trouvera l'UDF contre lui au second tour de l'élection présidentielle.

Néanmoins, comme plusieurs intervenants, l'ancien premier ministre a réaffirmé qu'il n'est pas souhaitable de lier les mains du président

de la République en incluant le souhait d'une dissolution de l'Assemblée (position défendue par M. Jean Popereau).

La plupart des intervenants se sont prononcés pour la synthèse avec M. Rocard, à condition que l'ancien ministre clarifie sa position sur sa candidature « jusqu'au bout ».

M. Fabius a remarqué que les contributions étaient très proches, car elles avaient été volontairement vidées de toute aspérité. Il a constaté que l'avancement du congrès n'avait pas suffi pour mener le débat entre socialistes en toute liberté. Il a jugé que la synthèse est un bon signe d'une volonté de rassemblement et observé que les socia-

listes ne peuvent plus séparer leurs débats internes de leur image dans l'opinion publique. M. Fabius a invité les mitterrandistes à éviter toute division entre eux.

A propos de la fusion avec les amis de M. Mauroy, M. Marcel Debarge a demandé qu'elle s'effectue dans la clarté et sur des rapports de forces clairement établis. De même, M. Fabius s'est dit favorable à cette fusion, en indiquant qu'elle aboutirait peut-être à une « dédémocratisation historique » et qu'il faut en faire « une véritable force pour soutenir François Mitterrand », mais en soulignant que des précautions soient prises sur la répartition des forces en présence.

### Tous d'accord, par obligation

« On ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif. » Les dirigeants mitterrandistes, premier secrétaire du PS en titre, se sont inspirés, dimanche, de cette expression de la sagesse populaire afin d'expliquer pourquoi ils étaient aujourd'hui le contraire de ce qu'ils affirment, il y a exactement deux mois, à Clichy, le 30 novembre (Le Monde du 2 décembre 1986). Tous, ou presque, étaient alors d'accord avec M. Lionel Jospin qui leur expliquait qu'une synthèse, au comité directeur de février, avec les amis de MM. Rocard et Chevènement, n'était guère envisageable. Depuis, la plupart avaient évolué, et le premier secrétaire était le dernier partisan déclaré d'une non-synthèse.

M. Jospin n'a toutefois pas tort de remarquer que les contributions des courants minoritaires sont en retrait par rapport aux idées de leurs dirigeants respectifs. En privé, rocardiens et membres de Socialisme République reconnaissent volontiers que leurs contributions ont été écrites sur mesure pour parvenir à un accord. Mais, comme les contributions sont déposées depuis le début janvier, le PS aurait dû, trois semaines d'un spectacle un peu décevant en tirant plus tôt les conclusions qui s'imposent.

M. Jospin s'est rendu à l'évidence. Il prend en compte les nouvelles idées du jeu des sociétés « hypermoderne » comme dit M. Laurent Fabius (Le Monde daté du 1<sup>er</sup> et 2 février).

Sauf dérapage toujours possible, une synthèse dès la semaine prochaine est donc, aujourd'hui, envisageable. Les mitterrandistes exigent de M. Rocard que l'ancien ministre du PS ? Raportez-vous, disent ses amis, à la première page de notre contribution : il y est écrit, en cerco-

lères gras, que, « le moment venu, le candidat des socialistes à l'élection présidentielle de 1988 sera désigné dans des conditions prévues par notre loi commune ». Voilà, disent-ils, une bonne base d'accord — quitte à changer la formulation pour ménager les susceptibilités — si les mitterrandistes souhaitent réellement la synthèse. Dans l'intervalle, l'apaisement des tensions devrait permettre aux socialistes d'effleurer, au congrès de Lille, des questions de fond singulièrement absentes de leurs discussions ces dernières semaines.

En proposant l'amorce d'une fusion politique entre les mitterrandistes et les amis de M. Mauroy et M. Jospin fait avancer la modernisation du PS — qui se fait désormais à un train de sénateur — puisque il donne le coup d'envoi officiel à cette fautive « recomposition » du parti qui sera l'un des enjeux de l'après-Mitterrand.

M. Jospin peut tirer bénéfice du ballon d'oxygène qu'il fournit à M. Pierre Mauroy en accordant à son délé le plus cher son support mauroyiste renforcé sa position. Mais si l'ancien premier ministre est bien évidemment « légitimiste » à l'égard du premier secrétaire en activité, il ne peut, pour autant, être classé « jospiniste » inconditionnel. « Cela dépend de ce que fera Jean-Pierre Chevènement dans l'entourage de M. Mauroy. La fusion facilitera en tous cas l'accession de M. Michel Delebarre (proche de M. Mauroy) à un important poste de la hiérarchie du PS et permettra aux mitterrandistes de disposer d'un solide « bloc de gouvernement » du PS. C'était, après tout, l'un de leurs soucis essentiels.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

M. Pierre Joxe a fait une intervention jugée très unitaire et très favorable à la synthèse avec les autres courants. Il a affirmé, à propos du PS, qu'il faut reconstruire une « machine à fabriquer un président » et souhaité un congrès extraordinaire après l'élection présidentielle. Il a, tout comme MM. Louis Mermaz et Pierre Bérégovoy, affirmé son soutien au premier secrétaire, soutien qui n'empêche pas, juge-t-il, d'éventuels désaccords postérieurs.

La question de la direction du courant A n'a pas été directement abordée. M. Jean Popereau et ses amis ont exposé de nouveaux liens solides — mais — sans aspérité », selon un participant M. Popereau a dit qu'il se prononcerait sur la fusion avec le courant B lorsqu'il en connaîtrait la signification en termes d'hommes et de « soustraction » dans les instances dirigeantes. M. Jospin a remarqué à la fin de la réunion que cette rencontre valait, de la part des participants, engagement à signer un même texte « allusion directe à l'éventuel départ d'une motion par M. Popereau, hypothèse que le député du Rhône n'a toujours pas écartée formellement.

#### Les rocardiens : combattre M. Barre

Réunis le samedi 31 janvier à Saint-Quentin-en-Yvelines, les rocardiens ont souligné de leur côté, se placer, comme l'a dit leur porte-parole M. Jean-Pierre Suenz, député du Loiret, sous le signe de « l'unité, la sérénité, la détermination ». Ils veulent que le congrès de Lille soit celui de « l'unité vraie » et non celui de « divisions artificielles ». M. Michel Rocard a lancé : « N'offrons pas à la droite le spectacle de nos divisions ». Réunis avant le courant A, les rocardiens ont de nouveau déploré l'existence, dans la contribution des mitterrandistes, d'un souhait explicite d'une candidature de M. Mitterrand. Certains d'entre eux, dont M. Robert Chapius, député de l'Ardeche, ont de nouveau remarqué que si la synthèse n'était pas possible au comité directeur des 7 et 8 février, elle ne le serait sans doute pas plus à Lille en avril.

Les rocardiens jugent que M. Rocard a été très clair à propos du respect des statuts pour la désignation du candidat socialiste lors de son dernier passage à « L'heure de vérité d'A. 2. Ils refusent tout procès d'intention à ce propos.

En dépit de la persistance de certains désaccords communs, les rocardiens ne voient pas d'obstacle

major à une synthèse incluant M. Jean-Pierre Chevènement. Ils appellent enfin les socialistes à combattre plus durement M. Raymond Barre, afin de l'empêcher de « donner le change », car des électeurs centristes sont aussi « les électeurs potentiels de Raymond Barre ». Ils jugent comme l'une des conditions politiques de la synthèse que le thème des centristes soit abordé avec clarté.

Socialisme et République : pas de « glissement à droite » M. Pierre Mauroy a expliqué à ses amis, réunis dimanche à Cachan, le processus de fusion politique avec le courant mitterrandiste. Cette fusion n'a pas souligné d'opposition, bien que des mauroyistes « historiques », mais aussi des jeunes, aient manifesté, selon un participant, « une certaine nostalgie » du courant. M. Mauroy remarque que, puisque les propositions émises à Montpellier par son courant, au mois d'août dernier, ont été en partie reprises, c'est au gouvernement, dans le majorité du parti, qu'ils seront le mieux placés pour les défendre.

Les mauroyistes ont indiqué dans un communiqué que « le souhait généralement exprimé » est que la fusion « se fasse dans la clarté et en respectant la capacité d'animation et la présence militante de chaque sensibilité dans les fédérations ».

Les amis de M. Jean-Pierre Chevènement, enfin, se sont réunis dimanche à Saint-Denis. Selon l'un des participants, les membres de Socialisme et République ont constaté que leurs propositions reviennent dans le PS un « bon écho idéologique ». Ils remarquent aussi, dans l'ensemble du parti, un « assez grand mécontentement » des militants.

Les amis de M. Chevènement souhaitent, dans un communiqué, la recherche « sans acrobatie (...) d'un accord de fond » et rappellent que ils voudraient que le PS définisse, pour son congrès, « une politique claire et en particulier les grands orientations d'une plate-forme présidentielle » et rappellent la nécessité que le PS ouvre un pays « des perspectives mobilisatrices ». Pour l'ex-CERES, « la société française ne glisse pas à droite » et le PS « lui non plus, ne doit pas glisser à droite ».

Enfin, tout comme les rocardiens, les membres de Socialisme et République ont jugé que, si la synthèse ne se fait pas au comité directeur, elle ne se fera pas nécessairement à Lille.

J.-L. A.



سكزا من الالحل

# Politique

## La convention nationale de l'UDF

### Trois stratégies « au centre »

En réunissant six mille personnes, le samedi 31 janvier dans la salle du Zénith à Paris, l'UDF a réussi à faire la démonstration de sa force, mais non à éroder toutes les aspérités de ses divisions. Cette convention nationale de l'UDF s'est déroulée dans une atmosphère crispée — centristes et libéraux s'épiaient constamment. En comparant l'UDF « à une fille de joie syndicaliste », M. Marcel Bigeard (député UDF de Moselle-et-Moselle), avec sa verve toute militaire, procura à l'assistance son seul véritable moment de détente, M.M. Jacques Barrot et Bernard Stasi furent abondamment sifflés. A la tribune, M. Alain Madelin, le numéro deux du Parti républicain, sembla supporter difficilement le voi-

lage de M. Max Lejeune, président du PSD. Mais finalement le pire fut évité. A la fin de cette délicate journée, un partage équitable des vivats s'était fait entre M. Raymond Barre, le grand absent de cette convention qui s'était borné à faire lire un message « de considération et d'amitié » par M. Jean Lecanuet, M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, et M. Valéry Giscard d'Estaing, qui, une fois encore, parvint à faire l'événement. L'ancien président a invité l'UDF « à refonder encore plus solidement et plus profondément les bases » de son action, pour pouvoir — faisant sien le vœu de M. Lecanuet

exprimé en 1978, « renouer le dialogue entre tous les Français sur les ruines du programme commun ». Cette référence n'a cependant pas empêché M. Lecanuet d'affirmer que le socialisme restait « un archaïsme » et que « le centre n'était pas à prendre ». Les responsables centristes ont à sa suite également tenté de se laver de tous soupçons de dévotionisme de gauche, tandis que les libéraux accomplissaient l'autre moitié du chemin en prônant, selon la formule de M. Giscard d'Estaing, « un libéralisme à conscience sociale ».

Sans jamais citer le nom de leur candidat préféré, les responsables des six composantes de l'UDF se sont retrouvés pour affirmer ces principes premiers qui doivent régir la préparation de l'élection présidentielle de 1988 : solidarité et loyauté jusqu'au bout avec le gouvernement de M. Chirac, un candidat et un seul pour l'UDF, qui sera choisi à la fin de cette année après un large débat sur les listes, et nécessité de travailler pour un bon report des voix au second tour au sein de la majorité. Enfin, réaffirmation a été faite de l'impératif pour l'UDF de se situer au centre, en défendant ses trois idées-forces telles que les a définies M. Giscard d'Estaing : l'économie de marché, la conscience sociale et l'Europe.

Après l'accueil des six mille participants par M. Jean-Philippe Lachenaud, délégué général de l'UDF, la convention nationale débute par une intervention de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, qui assure : « Tout le monde jouera la même partition, celle de l'union au centre de la vie politique française. Même si chacun le fait avec sa propre sonorité, son propre registre. Même si la mélodie sera agrémentée de dissonances, ce sera la même partition. » S'entendant de participer « à la morosité actuelle », le député de Marseille souligne la « solidarité » et la « loyauté » de l'UDF à l'égard du gouvernement :

« Comme la femme de César, l'UDF doit être et sera irréprochable dans son soutien au gouvernement. Car personne ne doit jamais pouvoir dire que, si le gouvernement ne réussit pas mieux, c'est à cause de l'UDF (...). Notre loyauté d'aujourd'hui est le préalable à celle que nous serons en droit d'exiger demain de nos partenaires, si, comme je le crois, le candidat que nous soutiendrons l'emporte au premier tour des présidentielles (...). Il ne faudrait pas qu'on puisse nous opposer alors une bibliothèque entière de « petites phrases assassines » pour justifier la formule glaciale d'un distraitement « fautive de mieux ».

Deux tables rondes sont ensuite organisées avec des représentants des six composantes de l'UDF. La première a pour thème : « L'avenir de la société française : liberté et solidarité ». Parmi les intervenants, M. Gérard Longuet, ministre des P.T.T., saisi cette occasion pour rappeler que « la liberté est le meilleur facteur pour la distribution des richesses » mais qu'il importe « de ne pas prendre les habitudes des Français à rebrousse-poil ». M. Monique Pelletier insiste sur le fait « que le débat politique de demain ne sera plus seulement centré sur l'économie mais sur les problèmes de société ». M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, souhaite que, « un jour, l'opinion publique admette que l'écrit est aussi prioritaire que la défense de notre pays » et, rappe-

lant son expérience de ces derniers mois, il certifie que « rien ne l'arrêtera sur la route de la modernité », jugeant qu'en politique « il faut des kamikazes ».

Après la lecture par M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, d'un long message de M. Raymond Barre (le Monde daté 1<sup>er</sup>-2 février), la seconde table ronde porte sur « L'enjeu européen ». Rappelant la célébration cette année des trente ans du traité de Rome, M. Bernard Bosson, ministre délégué aux affaires européennes, demande que « l'UDF se donne les moyens de réaliser ses ambitions européennes ».

« L'Europe, cette ambition du centre, cette volonté de l'UDF s'impose comme la mission de notre génération, comme le seul avenir de la France, et nous invite au dépassement. Les Américains se sont rassemblés autour de l'appel « L'Amérique est de retour ». Aujourd'hui, je vous dis, si nous le voulons tous ensemble : « L'Europe arrive ».

M. Jean François-Poacet relève que l'Europe a besoin d'une France forte, décidée, capable de se fonder sur une entente franco-allemande. M. Bernard Stasi remarque qu'il ne peut y avoir de défense européenne sans le couplage avec les Etats-Unis et que « tout doit être fait pour que ce couplage ne s'affaiblisse pas ». M. Simone Veil plaide pour que « soient appliquées avec détermination les institutions telles qu'elles sont » et pour la réalisation rapide d'une monnaie européenne afin que « les Français aient vraiment le sentiment que l'Europe existe ».

« L'UDF doit évaluer comme toutes les institutions modernes — et, comme le veut son titre, dans le sens d'une démocratie croissante. »

« Nous avons besoin d'une organisation nous permettant d'écouter et d'écouter dans la diversité, mais aussi, le moment venu, de décider et de choisir dans l'unité. Trente ans après le traité de Rome, l'Europe a eu besoin de son « acte unique ». Nous l'avons voté. »

« Neuf ans après sa naissance, l'UDF a besoin d'un « acte unique » pour lui permettre de mieux écouter, de mieux informer, de mieux décider et de bien choisir ! »

Non sans avoir oublié de rappeler que l'UDF devait « tonifier » son message européen, M. Giscard d'Estaing définit ainsi l'enjeu de cette convention :

« Notre pays, nous le sentons, hésite au carrefour de la médiocrité et de la modernité. Ou bien le centre deviendra un enjeu de convoitise, où l'on vient

grappiller des suppléments. C'est la certitude de la médiocrité. Ou bien il assume pleinement sa fonction d'être la source d'action, d'inspiration et de renouvellement du pays. »

En conclusion, l'ancien président fait sienne cette citation de M. Lecanuet relevée dans le Monde du 7 mars 1978 :

« Lorsque la politique française aura été débarrassée de l'union de la gauche, alors, sur les ruines du programme commun, nous pourrions enfin renouer le dialogue entre tous les Français qui n'ont pas l'esprit imprégné par l'idéologie marxiste. Nous pourrions enfin les reconcilier. Ainsi, après la désillusion, surgira l'espoir. »

La séance de l'après-midi commence par une troisième et dernière table ronde sur le thème : « L'UDF au centre de la vie politique ». Thème qui, au demeurant, sert de trame aux interventions des responsables de chacune des différentes composantes de l'UDF qui se succèdent à la tribune. Au nom des Clubs Perspectives et Réalités, M. Alain Lamassoure demande qu'avant la candidature des hommes l'on se soucie de celle des idées : « 1981 a vu la victoire du parti des « N » y a qu'à ». Faisons en sorte que 1988 ne voie pas la victoire des « ni, ni ». Ni libéralisme ni socialisme. Ni Gauche ni droite, ni haut ni bas. Silence : on gère, silence : la France meurt. »

« Le réalisme, oui. Le pragmatisme, soit. L'immobilisme, non ! Le centre, oui. Le nombril, non ! ».

M. Paul Girod, délégué général des adhérents directs, revendique « l'union dans le respect des sensibilités de chacun » et demande que soient chassés « doutes et hésitations ». A l'opposition « qui fait les yeux doux », il répond que ses amis et lui « ne seront pas des Petites Chaperons roses ». M. André Santini, secrétaire général du PSD, n'est pas davantage désireux « d'aller à Canossa ».

M. André Roussin se réjouit que « les suggestions de l'UDF aient été retenues par le gouvernement, notamment en terme de dialogue social » et tance le vœu, se référant

aux dernières décisions du Conseil constitutionnel de voir M. Giscard d'Estaing « apporter au fonctionnement des institutions son autorité en siégeant au Conseil constitutionnel ». M. Pierre Méhaignerie est aussi d'avis de ne pas « engager une campagne présidentielle prématurée ».

« Dans l'année à venir, explique-t-il, toute rivalité exacerbée, toute jalousie déplacée, toute critique injuste, auront des conséquences irréversibles. Ceux qui se laisseront aller à ce jeu seront responsables devant le pays, de leur inconscience ou de leur velléité. »

Se déclarant résolument optimiste, le président du CDS persiste à refuser « le développement des affrontements partisans ». « Affrontements partisans et sectaires entre opposition et majorité. Affrontements suicidaires à l'imbricature de la majorité elle-même. C'est pourquoi j'ai dit, et je le maintiens : nous serons des bâtisseurs de ponts. Le pont le plus important, le plus indispensable, c'est le pont entre les deux formations de la majorité d'aujourd'hui. Rien ne serait pire que de voir quelques coups d'épingle, à peu près invisibles en campagne électorale, se transformer en coups d'épée. Le seul espoir de la gauche, c'est en effet l'espoir de nos divisions. Le CDS n'empruntera pas cette voie de la division. »

M. Léotard : pas de « mariage blanc »

M. François Léotard promet, quant à lui, que « l'UDF échouera et délavera et le gouvernement échouera. Nous n'avons pas signé un mariage en blanc, nous appliquons notre contrat de mariage et nous l'appliquons loyalement. Il n'y aura aucune espèce de ruse de l'un sans l'autre, de l'un contre l'autre. Quel serait l'avenir d'une UDF transfuge qui aurait déchiré son contrat ? Un gouvernement attaqué par l'UDF, ce serait la sinistre répétition du cauchemar de 1981. »

« Constatant que l'UDF se doit de réussir à la fois « la modernisation économique et la modernisation politique », le secrétaire général du Parti républicain souligne que « le centre n'a d'avenir que s'il est dans la majorité », et conclut en faisant « toutes sortes de combinaisons avec les trois lettres du sigle UDF » : « Je vous propose de réserver celui que l'on nous prête trop

souvent : union des faiblesses, pour aller résolument vers celui que vous souhaitez les uns et les autres : l'union des forces. La majorité est une galaxie en expansion. Le mouvement libéral dans le monde occidental est un mouvement fort de longue durée, continu et convergent. »

M. Lecanuet : M. Mitterrand dégrade la cohabitation

Chargé de conclure cette convention, M. Lecanuet se félicite de voir le centre « s'avancer comme le fleuve des conflits ». Après avoir dénoncé M. Mitterrand qui, à ses yeux, « dégrade la cohabitation », et souligné que les socialistes sont « seuls » et le socialisme « en panne », M. Lecanuet assure que « l'UDF est la formation la mieux située sur l'échiquier ». Evoquant le prochain rendez-vous présidentiel, le président de l'UDF est aussi d'avis qu'il faut bâtir un projet avant de choisir un homme. Pour deux raisons qui lui semblent tenir de la sagesse :

« En premier lieu, aujourd'hui et sans doute pour longtemps, personne ne connaît le nom du candidat socialiste. Mieux vaut attendre pour choisir son adversaire. »

« En second lieu, l'année 1987 peut être fertile en ralliements des faveurs de l'opinion. Le rythme s'accéléra au fur et à mesure que l'échéance se rapprochera. »

« Ceux des nôtres ou de nos proches qui souhaitent se présenter à l'élection présidentielle verront évoluer leurs chances. »

Toutefois, M. Lecanuet dit avoir deux certitudes. La première : « La France est lasse des jeux politiques. Elle se détourne des hommes politiques qui s'y livrent. En 1988, les Français, j'en suis certain, balaieront les candidats de la politique politicienne. Ils choisiront la solidité. »

La seconde : « L'élargissement de la majorité est ainsi un enjeu national de la prochaine élection présidentielle. (...) Un président centriste peut, mieux que tout autre, susciter autour des convergences centristes le plus large des rassemblements possibles, et seule l'ampleur de cette confiance, jointe à la durée d'un mandat présidentiel, permettra de réussir les grandes réformes, indispensables au redressement de la France. »

Le débat au MRG

### Les amis de M. Crépeau s'organisent

Alors que le bureau national du MRG se réunissait autour de son président, M. François Donbuan, samedi 31 janvier, pour, entre autres, confirmer la convocation du comité directeur le 7 février chargé de désigner les nouvelles instances du Mouvement, les ministères se rassemblaient à l'Assemblée nationale pour la constitution de Libertés pour demain. L'idée de cette organisation « plus qu'un club et moins qu'un parti » avait été lancée à Montpellier lors du congrès du MRG des 10 et 11 janvier par M. Michel Crépeau. Hospitalisé en fin de semaine à La Rochelle, l'ancien président du MRG n'a pu participer à cette première réunion à laquelle ont assisté quatre des sept députés radicaux de gauche (M.M. Alain Bonnet, Jean Rigal, Dominique Saint-Pierre et Roger-Gérard Schwartzberg) ainsi que M. Jean-Michel Baylet, François Luchaire, Thierry Jettat et François Gayet, respectivement président d'honneur, ancien porte-parole et président de la fédération des élus du MRG.

Si, dans sa déclaration de principes, Libertés pour demain souhaite « jeter des passerelles, renforcer des alliances, voire multiplier

(Publicité)

Aujourd'hui, les toutes dernières affaires en FONDS DE COMMERCE : boutiques, bureaux, locaux commerciaux alimentation, cafés, librairies, cosm., divers, gérances Tous les lundis, dans le journal spécialisé depuis 42 ans "LES ANNONCES" En Vente Partout 5,00 F et 36, rue de Nuits, 75011 PARIS. TEL. (1) 42.05.30.30

## Le moment venu...

SYNERGIE ! C'est le nouveau mot à la mode à l'UDF. Au cours de cette convention, tout le monde fut à peu près d'accord pour affirmer haut et fort que radicaux, centristes, libéraux et autres succursales devaient travailler... en synergie. Tout le monde sembla d'accord, et cependant les avis divergent sur l'opportunité et sur le calendrier. Car, pour l'UDF, l'après-1988 est déjà commencé. Trois hypothèses de la guerre, trois stratégies lui sont opposées.

Prévoyant une défaite à l'élection présidentielle de M. Raymond Barre et de M. Jacques Chirac qui, selon lui, ne peuvent éviter de proposer au pays une répétition du « cauchemar » de 1981, M. Giscard d'Estaing voudrait disposer d'une UDF solide et efficace, susceptible « le moment venu » de servir de receptacle à une partie du RPR en déshérence, et qui lui permette de négocier avec M. François Mitterrand son concours personnel et celui d'une partie de la défunte majorité pour « bâtir sur les ruines de l'union de la gauche », et rassembler « deux Français sur trois ».

Barriettes et centristes l'ont bien compris ainsi. Probablement opposeront-ils une indéfectible force d'inertie pour contraindre Giscard qui s'obstine, à leurs yeux, à vouloir aller plus vite que leur musique. Eux aussi songent à un renforcement des structures de l'UDF, à une plus grande discipline en son sein. Ce n'est pas un hasard si le lieutenant de M. Barre, M. Philippe Mestre, veille jalousement aujourd'hui sur la santé des adhérents directs qui, par définition, pourront revendiquer « le moment venu » le titre de meilleurs fédérateurs. Un peu délassés et soustraits aujourd'hui, ceux-ci pourraient demain servir de moteur pour une fusion.

Pour l'heure, M. Mestre se garde bien de prononcer ce mot. L'hypothèse Barre ne serait en effet applicable qu'au lendemain de l'arrivée à l'Élysée de l'ancien premier ministre. Dès lors, une UDF réarmée pourrait servir de quille au

« de refonder l'UDF ». C'est-à-dire de la doter d'un véritable patron, d'une organisation capable d'exister. Le père fondateur de l'UDF rêve plus que jamais d'une sorte de congrès d'Épinay qui restaurerait cette confédération sur le modèle du Parti socialiste.

« Notre pays, nous le sentons, hésite au carrefour de la médiocrité et de la modernité. Ou bien le centre deviendra un enjeu de convoitise, où l'on vient

nouveau bateau de la majorité présidentielle à bord duquel pourraient être également conviés des chiraquiens repêchés et des déçus du socialisme.

L'hypothèse Léotard repose, elle, sur deux paris décalés d'un même principe : avoir en 1988 un Parti républicain suffisamment musclé pour prendre les affaires de l'UDF en main, « le moment venu ». Tel est bien l'objectif du tour de France entamé par les ministres libéraux. Deux paris ? La majorité perd l'élection présidentielle : tel qu'il est lancé, le Parti républicain peut espérer mettre au pas des centristes désemparés par le retour de M. Barre à ses chères études. M. Barre est à l'Élysée : M. Léotard pense alors peser assez lourd dans la balance de la nouvelle majorité pour réclamer aussitôt la conduite des affaires de l'UDF et préparer ce faisant dans les meilleures dispositions son parcours pour le rendez-vous présidentiel suivant.

Les petites manœuvres ont d'ailleurs déjà commencé. Même si les fluctuations des sondages le prédisposent à une certaine prudence, même si la consigne est de ne pas le confirmer officiellement de peur de détourner de sa personne les projecteurs de l'actualité, M. Léotard s'est aujourd'hui rendu à la raison de n'être pas le candidat de l'UDF à l'élection présidentielle de 1988. Ses amis et lui-même ont acquis la conviction qu'ils « ne sont pas mûrs ». Faute de mieux, M. Léotard s'apprête donc à se rallier « le moment venu » à la candidature de M. Barre. Leur déjeuner du 13 février devrait servir de première étape.

Mais pour autant M. Léotard et ses amis ne sont pas disposés à le faire dans la tenue des bourgeois de Cézais. Le rôle qui sera dévolu au Parti républicain au sein de l'UDF d'après 1988 sera sans doute l'une des clauses du contrat. Déjà, certains centristes s'inquièrent de ce qui se pourrait ainsi se tramer dans leur dos. Bref, l'UDF a plus que jamais besoin de M. Barre.

ALORS, OÙ DÉMARRE ?



**EGP ECOLE DE GESTION DE PARIS**

**Prép. Sciences-Po**

Préparation à l'examen d'entrée en 1<sup>re</sup> année de l'Institut d'Etudes Politiques.

**Prép. Intensive**

90 heures de cours de mars à juillet.

**Prép. Intensive d'été**

108 heures de cours 3 jours/semaine.

Information et inscriptions : EGP Ecole de Gestion de Paris : 3, impasse Royer Collard 75005 Paris - Tél. (1) 43.25.63.91

Fiduciairement d'Enseignement Supérieur Association d'Education à but non lucratif

(Publicité)

Aujourd'hui, les toutes dernières affaires en FONDS DE COMMERCE : boutiques, bureaux, locaux commerciaux alimentation, cafés, librairies, cosm., divers, gérances Tous les lundis, dans le journal spécialisé depuis 42 ans "LES ANNONCES" En Vente Partout 5,00 F et 36, rue de Nuits, 75011 PARIS. TEL. (1) 42.05.30.30

# Société

## M. Chalandon veut limiter le pouvoir « parfois exorbitant » des juges d'instruction

M. Albis Chalandon veut restreindre le pouvoir, qu'il juge « parfois exorbitant », des juges d'instruction. Sans faire allusion à une loi de réforme, le garde des sceaux a confirmé, samedi 31 janvier devant la Conférence des hauts magistrats à Paris, son intention de rogner les ailes aux magistrats instructeurs.

M. Robert Badinter avait le même dessein mais les attendus et la méthode étaient différents. « Tout ce que nous reconnaissons de la réforme de mon prédécesseur », a commenté M. Chalandon, « je ne pourrais l'appliquer telle quelle, faute de moyens humains ».

les plus difficiles mais aurient continué à instruire seuls les autres affaires.

M. Badinter avait calculé que cette réforme nécessiterait le recrutement d'une centaine de greffiers et de cent cinquante magistrats et ce avait laissé le soin à ses successeurs.

M. Chalandon refuse cet héritage. La loi instituant des tribunaux de juges d'instruction va être révisée. Un projet en ce sens sera déposé au Parlement au mois de mars, précise le chancelier. La loi sera révisée, mais non abrogée, car M. Chalandon est partisan d'une certaine collégialité pour les mêmes raisons que M. Badinter. Travailler à trois, pense-t-il comme lui, c'est se donner les moyens d'aller plus vite lorsqu'une enquête est nécessaire. C'est aussi partager, quand il le faut, le poids de secrets qui font d'un homme seul la cible potentielle des criminels. Pour cette raison, le projet de M. Chalandon mentionne la possibilité d'un trinôme à l'initiative du président du tribunal, pour les affaires de terrorisme et de grand banditisme par exemple.

Le projet du garde des sceaux s'écarte en revanche de celui de M. Badinter sur un point précis : la possibilité d'incarcérer un inculpé ne sera pas prise à trois, mais seul. M. Chalandon substitue cette formule, à laquelle l'ancien garde des sceaux avait lui-même apporté quelques aménagements, un « référé de la liberté ». Le délinquant ou le criminel qu'un juge d'instruction aura placé en détention provisoire pourra contester à très bref délai cette décision devant trois magistrats du siège. Cette procédure de référé ne modifie pas le rôle imparté aux chambres de jugement qui infirment ou confirment un appel les ordonnances des juges d'instruction.

M. Badinter et M. Chalandon divergent aussi sur l'accès aux fonctions d'instruction. La loi de 1985 avait été imaginée par l'ancien garde des sceaux pour éviter, en particulier, les scandales comme celui qui a perturbé l'instruction de l'affaire Grégory. M. Badinter voyait dans la collégialité le remède à ce genre de dérapage. M. Chalandon, lui, veut réserver à des hommes et des femmes « mérités » - il l'a répété samedi - les fonctions de juge d'instruction.

Ne pourraient devenir magistrats instructeurs, commente-t-on à la chancellerie, ceux qui « passent trois à cinq ans » au tribunal d'abord entrés leur métier, soit dans une formation de jugement collégiale, soit au parquet. De plus, les magistrats n'accroissent aux fonctions d'instruction qu'après avoir été inscrits sur une liste spéciale d'aptitude.

### Inconvénient majeur

M. Chalandon songe à une réforme plus radicale encore. « Si le temps m'est laissé, a-t-il déclaré samedi, je commencerai aussi une réflexion sur la fonction de juge d'instruction elle-même ; faut-il en effet un juge d'instruction ou un juge de l'instruction comme le recommandait, il y a déjà une quinzaine d'années, le rapport Domeneuf de Valens ? »

En 1944, une commission de juristes présidée par Henri Dupoulet de Valens avait proposé la disparition des magistrats instructeurs sous leur forme actuelle. L'instruction aurait été menée par le parquet, selon une formule d'apparence à la procédure pénale anglo-saxonne. Cette formule, qui a ses avantages, a un inconvénient majeur : ce n'est plus un juge du siège, dont l'indépendance est garantie par la Constitution qui dirige l'enquête, mais le parquet, hiérarchiquement placé dans le système des sceaux.

Cette réforme, certaines variantes, est depuis longtemps chère à M. Paul-André Sadoin, directeur de cabinet du garde des sceaux. On devine ce qui en résulterait dans les affaires sensibles comme, aujourd'hui, celle du Carrefour du Développement.



**“Le Point, je sais pourquoi je le lis.”**

François-Henri de Valens, Producteur de 'L'Heure de Vérité' sur Antenne 2.

“Je suis journaliste. Et donc quand j'ouvre un journal, j'ai une double exigence. Je le lis avec des yeux de professionnel, mais aussi en amateur : je veux y trouver un reflet de ce que j'aime dans la vie.

Cette semaine, j'ai été intéressé par l'enquête sur l'argent des syndicats. C'est passionnant et plein d'informations. D'après Sophie Coignard, 10% maximum des fonds des syndicats proviennent des cotisations des adhérents. Et le reste, d'où vient-il ? Une enquête dont on reparlera.

Le Point analyse “la poussée de Raymond Barre”. J'ai des raisons un peu personnelles de m'intéresser à l'effet Barre car c'est dans l'émission “L'Heure de Vérité” qu'il s'est vraiment posé en “présidentiable”.

Et puis, pour moi qui suis un homme de télévision, l'entretien avec Anthony Smith. On comprend mieux pourquoi les industriels français se disputent le contrôle des TV privées : “en cette période de dénationalisation, on est à la recherche de millions d'actionnaires. Pour les atteindre, le nouveau capitalisme de masse doit compter sur le médium de masse”. La TV au cœur de la nouvelle dynamique économique ? Une clé pour comprendre. Le Point, je sais pourquoi je le lis.”

**LE POINT**

BERTRAND LE GENDRE.

Par deux fois, M. Badinter avait voulu réformer la procédure d'instruction. La première en instituant un débat contradictoire entre l'avocat de l'inculpé et le représentant du parquet au moment où le juge d'instruction envisage d'incarcérer un prévenu (loi du 9 juillet 1984). La seconde en prévoyant l'obligation pour les « petits juges » de travailler à trois au sein de chambres d'instruction. Ces chambres avaient dû voir le jour le 1<sup>er</sup> mars 1988, date fixée pour l'entrée en vigueur de la loi du 10 décembre 1985. Les juges auraient travaillé collégialement d'incarcérer ou non un inculpé. Ils ne seraient épaulés pour les dossiers

### POINT DE VUE

#### Protéger les juges

per Jean-Pierre Deschamps, secrétaire général du Syndicat de la magistrature

Le corps des juges et des procureurs jouit d'un statut particulier. Ce statut leur confère des obligations qu'il leur est difficile de remplir dans la cité. Ce statut se veut protecteur et confère au pouvoir judiciaire le soin de cette protection. C'est évident, bien sûr : l'expulsion de l'article 11 du statut de la magistrature qui institue leur protection dans l'exercice de leurs fonctions et la confie à l'Etat n'est pas, d'ailleurs, le moins qu'on puisse dire, mérité.

L'ancien garde des sceaux n'a pas eu de peine à appliquer dans différents affaires cependant assez exemplaires : il n'a pas réagi quand le juge d'instruction Robert Tchalenko, à la Guadeloupe, fut l'objet d'une tentative d'assassinat ; il n'a pas protesté quand le secrétaire d'Etat, Gaston Pélissier, entra dans la prison de Pappeps pour fleurir le cou d'un de ses amis politiques qui y était incarcéré.

Il prête une oreille complaisante aux exigences d'un député de Valence qui tente d'obtenir la mutation du procureur de la République occupé d'éviter prononcé, dans le cadre de ses fonctions, au cours de

l'audience solennelle de rentrée, un discours rétif sur le grave problème de la drogue ; il se prête aux manœuvres d'un de ses collègues qui, en un plaidoyer usant de moyens dilatoires, refuse de répondre au juge d'instruction instruisant un certain politicien financier où l'on trouve des renseignements contre de vrais faux-papiers, le tout couvert par un abusif et secret défense.

Il apparaît cependant que les magistrats ne sont pas les seuls à bénéficier de la loi de la validité des fonctions. Les juges d'instruction ont fait savoir récemment et leur indignation fut appuyée dans chefs de la cour d'appel et de la Cour de cassation. Le Syndicat de la magistrature s'est constitué partie civile aux côtés de Robert Tchalenko. Il est aux côtés du procureur de Valence et il réaffirme que le juge Michau doit pouvoir poursuivre son instruction en toute indépendance.

La chancellerie, et singulièrement le cabinet du garde, sont atteints d'une amnésie préjudiciable aux juges, mais aussi à leur propre crédit politique. Car enfin, quel espoir fonder sur des hommes qui ne veulent rien voir, rien entendre et surtout rien dire ; rien qui puisse gêner ce semblant de politique issue de l'histoire et pour qui, décidément, ils ne sont que des exécutants. Mais que les politiques ne s'étonnent pas et, à force de bâtonner leurs juges, ils se retrouvent eux-mêmes la dose empoisonnée.

Un colloque sur la protection judiciaire des jeunes. - Le Comité permanent de coordination pour la protection judiciaire de la jeunesse organise un colloque sur le thème « Jeunes et danger occasionnel ». Ce colloque aura lieu le samedi 7 février de 9 h à 18 h dans les locaux parisiens de l'Ecole nationale de la magistrature, 8, rue Chancellerie (9<sup>e</sup>), et le dimanche 8 février, de 9 h 30 à 13 h au palais de justice de Paris, salle de Crédes. Le Comité permanent regroupe notamment le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (FEN), le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France et la Fédération autonome des syndicats de police (FASP).

Un dossier sur les prisons privées. - Justice, le journal du Syndicat de la magistrature, publie dans son numéro de janvier un dossier consacré aux prisons privées. Le numéro : 35 francs. Syndicat de la magistrature BP 155, 75223 Paris Cedex 11. Téléphone : (1) 48-06-47-88.

### Une expulsion et deux arrestations de réfugiés Basques espagnols

BORDEAUX, de notre correspondante

Inaki Irastorza, un ressortissant espagnol de trente et un ans, a été expulsé de France dans la nuit du 30 au 31 janvier 1987, en application de la procédure d'urgence absolue. Irastorza avait été arrêté à Bordeaux, le 29 janvier, par la Sûreté, au même temps que deux compatriotes, José Antonio Martija-Ropeta, trente ans, et Aristondo Aguirre, trente-deux ans. Ces deux derniers, en situation irrégulière, ont été incarcérés depuis le 31 janvier (le Monde du 1-2 février). Ils devaient être jugés le 2 février à Bordeaux. Aristondo Aguirre, à qui le statut de réfugié politique avait été définitivement refusé en 1984, ne possède pas de titre de séjour. José-Antonio Martija-Ropeta était l'objet d'une expulsion à l'étranger.

Pour sa part, Inaki Irastorza avait été libéré le 30 janvier vers midi, sur ordre du parquet. Il disposait, en effet, d'une titre de séjour en règle sous forme de récépissé d'autorisation de résidence, mais il devait être arrêté de nouveau, puis expulsé dans les heures qui suivraient. Au cabinet du préfet de police, on précise que les arrestations et l'expulsion sont intervenues « dans le cadre des affaires de l'ETA ». Irastorza et ses deux compatriotes seraient les membres présumés de l'organisation anticapitaliste.

Irastorza, qui séjourne en France depuis cinq ans, n'était l'objet d'aucun mandat d'arrêt international. Il est le vingt-neuvième Basque espagnol expulsé de France depuis le 20 juillet 1985.

GINETTE DE MATHA.

### Selon la RATP

#### Moins d'agressions dans le métro au cours de l'année dernière

Le nombre d'agressions contre des voyageurs dans le métro a diminué d'un tiers en 1986 et les vols à la tire ont baissé de plus d'un quart, a indiqué, samedi 31 janvier, la RATP.

Selon les chiffres communiqués par la rigie, le nombre des agressions de voyageurs est passé de 3550 en 1985 à 2388 en 1986 et le nombre des vols à la tire de 4077 à 2988.

On souligne à la RATP que cette baisse de la délinquance est due aux mesures de lutte contre les délinquants prises depuis plusieurs années dans le métro (brigades de surveillance du métro, policiers du service de protection et de sécurité du métro), mais aussi à la mobilisation policière à l'automne dernier, lors des attentats terroristes dans la capitale.

### La recherche de pointe au service de la sécurité et du confort

#### Ange gardien et bon génie

Avec Sécuriscan, son dernier produit grand public, Thomson frappe un grand coup. Mondialisation dans des domaines aussi variés que l'espace, l'électronique, la télévision ou l'électroménager, le groupe français offre aujourd'hui une sécurité accrue des personnes et des biens et ouvre le voie à l'automatisation de l'habitat.

Le premier mérite de Thomson est d'avoir su saisir une opportunité. Les problèmes de sécurité préoccupent l'opinion. Statistiquement, le risque d'être soi-même victime d'un attentat ou d'un crime est infime. En revanche, plus de 400 000 cambriolages et vols avec entrée par ruse ont été enregistrés en 1985, soit une progression de 200 % en 15 ans.

UN GARDIEN INFALLIBLE

Mais comment se protéger efficacement ? Les cambrioleurs ont appris à se jouer des portes blindées et les sirènes d'alarme qui, à force de déclenchements intempestifs, suscitent surtout l'exaspération. Les matériels de sécurité sont le plus souvent l'objet d'une offre artisanale et dispersée. Généralement coûteux, ils incitent plutôt à la méfiance une clientèle prévenue contre trop d'abus en ce domaine. Faut-il dès lors s'étonner si les Français ont quinze ans de retard sur les Etats-Unis dans la sécurité de l'habitat ?

Ce marché, appelé à connaître une progression de 35 % par an, Thomson s'est donné les moyens d'un conquérir la meilleure part, grâce au Sécuriscan. Il se compose, d'une part, d'un carreau électronique relié à votre ligne téléphonique et, d'autre part, de multiples périphériques, aux fonctions spécifiques, connectés à votre système de Sécurité. Ainsi, l'installation du système Sécuriscan ne nécessite-t-elle pas le pose de fils et se fait en quelques heures.

Parmi les périphériques, des détecteurs (magnétiques ou infrarouges) assurent la surveillance que vous programmez : jardin, terrasse, maison, véhicules la nuit ; tableaux, coffres-forts et caves souterrains pendant la journée. La souplesse extrême du système permet de le programmer heure par heure, en

COMPOSITION TEL 1  
TEL EN COURS  
MAR 30 DEC 09H02

RA 1=DET22+--

RA 1 ACTIVE

RA 1=DET21+--

MAR 30 DEC 09H02

RA 1 INACTIVE

SYST VERROUILLE  
MAR 30 DEC 08H36

4. Trois minutes plus tard, le "carreau" - la centrale électronique - vous appelle à votre bureau.

3. A 9h02 également, un second détecteur constate l'ouverture d'une porte...

2. Un premier détecteur identifie un mouvement à 9h02.

1. Vous partez ce matin à 8h36.

L'imprimante est le carnet de bord de la maison, se bande se lit de bas en haut. Quoiqu'il arrive la centrale s'en occupe. En cas d'intrusion, et après Sécurité, elle vous prévient.

Pour en savoir plus...  
Vos activités sont multiples, vous souhaitez gérer votre maison de façon plus efficace, plus ingénieuse, plus sûre. Thomson propose un service téléphonique sur mesure :  
Sécuriscan Infos  
(1) 47 30 16 17

Véritable service personnalisé, Sécuriscan vous répond à vos questions. Vous pouvez ainsi savoir quel est l'équipement le plus proche de vos besoins. Une fois Sécuriscan installé chez vous, Sécuriscan Assistance vous permettra, en contact avec nos spécialistes,

PUBLIC

En cas d'intrusion, une alarme progressive se déclenche : voix synthétique, lumière, gyrophare, sirène. Il n'y a pas de cambrioleur ni de voleur sur le chemin. Sécuriscan alarme par téléphone les personnes dont vous avez mis les numéros en mémoire à cet effet. Et il transmet ces numéros jusqu'à l'obtention d'une réponse. Les numéros de Sécurité en mémoire de Sécurité ne se limitent pas à cet aspect. Il intervient positivement en cas de fuite d'eau, d'incendie ou de foudre. L'ensemble peut donner l'alarme par téléphone. Ses performances : alarme garde-malede, sans risque d'agression ou en cas d'accident ne manqueraient pas non plus à vous rassurer.

L'ASSISTANCE DOMESTIQUE

Mais c'est par ses fonctions d'assistance domestique que Sécuriscan surprend et impressionne le plus. Allumer son chauffage, programmer la mise en marche des appareils électroménagers, déclencher l'arrosage du gazon l'été par un appel téléphonique depuis son bureau ou présenter grâce à lui votre difficulté. De même, pendant vos vacances, Sécuriscan peut-il contrôler la présence à votre domicile et échanger avec les personnes qui y habitent et en assurer l'entretien. L'automatisation de l'habitat prend ici une dimension sans précédent.

Avec un prix de base de 20 000 francs fort raisonnable, Sécuriscan vous permet d'attirer un public soucieux de sa sécurité et de son confort sans lendemain. Et de son produit, Thomson a pris soin de faire appel à des installateurs professionnels. A l'aide d'un matériel de démonstration remarquable (l'Espace Thomson), les spécialistes conçoivent l'installation de chaque système Sécuriscan sur mesure. Après sa mise en place, ils assurent naturellement le maintien du système. Produit conçu pour une responsabilité, Sécuriscan est par l'équipement de Sécurité, par l'équipement de Sécurité, par l'équipement de Sécurité, par l'équipement de Sécurité. Ce n'est pas le moindre mérite.

PASCAL BRUNET

NEUROLOGIE  
LA PILULE QUI SUPPRIME L'IVRESSE  
SCIENCE & VIE

COMMERCE  
LES 11 ANS

سكند من الاحل

# Société

## ÉDUCATION

### L'agitation chez les instituteurs

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté samedi 31 janvier à Rennes, Saint-Brieuc et Lorient, à l'appel du SNI-FEGC, de la FEN et de ses organisations de gauche, pour exiger le retrait du projet de M. René Monory instituant la fonction de maître-directeur, et contre les suppressions de postes dans l'enseignement élémentaire et les collèges prévues pour la rentrée 1987. Le SNI, qui avec les autres syndicats d'instituteurs - SGEN-CFDT et SNUDI-FO - appelle à des manifestations, mercredi

4 février (Le Monde daté 1<sup>er</sup>-2 février), incite ses sections locales à multiplier les actions de protestation.

Dès lundi, des grèves tournantes ou partielles devaient affecter certains départements, comme les Hauts-de-Seine, le Val-d'Oise, la Loire-Atlantique et les Bouches-du-Rhône. A Paris, le SNI appelle ses adhérents à commencer les classes avec une heure de retard le matin, à partir du

jeudi 5 février. « Au cas où le gouvernement s'écarterait après la manifestation du 4 février ».

La « coordination parisiennaise », qui a lancé le mouvement voilà trois semaines, participera au défilé de mercredi et appelle à la reprise de la grève pour jeudi. Si le projet n'est pas retiré, elle entend s'élargir en une « coordination nationale » et appelle à une manifestation nationale le mercredi 11 février à Paris.

### Bonne idée, mauvais combat

Le gouvernement a-t-il vraiment tiré les leçons des difficultés qu'il a rencontrées avec les étudiants ? On peut sérieusement en douter à voir la nouvelle épreuve de force qui oppose aux instituteurs, tant sont frappées les similitudes entre les deux épisodes.

Dans les deux cas, les initiatives gouvernementales se fondaient sur des principes positifs et susceptibles d'être bien accueillis par l'opinion : l'autonomie des universités ; le renforcement de la responsabilité des directeurs d'école, de l'autre. Mais dans les deux cas aussi, elles dissimulaient mal des objectifs d'une tout autre nature : instaurer la sélection et restaurer l'autorité des professeurs, considérés comme favorables à la majorité actuelle dans le premier ; diminuer l'influence des syndicats de gauche, en cassant le corps des instituteurs et en limitant le droit de grève, dans le second.

Ces ambiguïtés ont abouti au même résultat : une vague de fond partie de la base et prise en charge ensuite par les syndicats, qui a conduit le gouvernement à faire marche arrière. De ce réajustement à en réécriture, les deux projets ont été peu à peu défilés de leurs dispositions les plus contestées, au point d'aboutir à des textes squelet-

tiques, ayant perdu l'essentiel de leur substance. Mais ces concessions ont été obtenues dans un tel climat d'affrontement que leurs auteurs n'en peuvent plus. L'opération répondant à l'origine à un objectif politique, elle ne peut à leurs yeux se terminer que par une victoire politique : c'est-à-dire par l'abandon pur et simple du texte contesté.

Quelle que soit l'issue de cette nouvelle épreuve, ces deux échecs en disent long sur les blocages de notre société et sur l'incapacité du gouvernement à aborder les nécessaires réformes de l'enseignement. Les déboires du ministre sur cette affaire ne manquent pas d'alimenter les lamentations rituelles sur le « conservatisme » des enseignants et de leurs syndicats. Ils ne peuvent, en tout cas, constituer une surprise pour M. Monory, puisque M. Beullac avait essuyé le même échec sur le même sujet en 1980.

Le ministre actuel a cru que la situation lui était plus favorable, en raison de l'affaiblissement des syndicats. Peut-être aurait-il pu emporter le morceau s'il n'avait cru bon de procéder, depuis son arrivée rue de Grenelle, à un pillage syndical dont le principal effet aura été de réveiller l'adversaire assoup.

Cette guérilla politico-scolaire serait en soi anecdotique si elle n'aboutissait - comme ce fut le cas pour l'autonomie des universités - à jeter le discrédit sur une idée importante : la réorganisation du directeur d'école. Les études sur l'enseignement mettent en effet de plus en plus l'accent sur l'importance du chef d'établissement dans l'efficacité de l'école (1).

#### Tradition « autogestionnaire »

La capacité à animer l'équipe est un des collectifs les plus importants à encourager les innovateurs, à créer un climat épanouissant, est déterminante pour la réussite des équipes. Cette fonction requiert de l'autorité, et le souci de la renforcer est légitime. Encore faut-il tenir compte de la psychologie des personnels concernés et des caractéristiques du milieu professionnel.

La « tradition » autogestionnaire de l'enseignement français ont souvent conduit à un affaiblissement regrettable du chef d'établissement, confiné dans des tâches purement administratives que pédagogiques - et le problème se pose aussi bien dans l'enseignement

secondaire que dans l'élémentaire. Redresser cette situation, donner plus d'éclat et de moyens d'action à cette fonction, peut se faire que dans un climat de confiance et de coopération. La vivacité des réactions des instituteurs chaque fois qu'on veut modifier cet état de choses, montre à quel point c'est une question sensible, qu'on ne peut traiter à coups de décrets et de décisions autoritaires.

Rien, en tout cas, ne pourra être fait tant qu'on méliera la pédagogie à la lutte antisyndicale. Et qu'on voudra traiter, du même coup, des chefs d'établissement, la notation des instituteurs et la limitation du droit de grève, comme c'était le cas dans le projet initial de M. Monory. Pour éviter tant d'amalgames, le ministre a sans doute voulu traiter un vrai problème.

FREDERIC GAUSSIN.

(1) Ce thème a notamment fait l'objet d'une conférence internationale de Copenhague sur la recherche et l'usage des données dans l'enseignement (CERI) de l'OCDE sur « la direction des établissements scolaires et la qualité de l'enseignement », en janvier 1986.

### La préparation des examens généraux étudiants

#### Embrouilles et magouilles

Tout repose sur la réussite de cette journée. En ouvrant, le 31 janvier à midi, la réunion du comité de liaison pour la préparation des examens généraux étudiants, le député de Strasbourg, qui coprésidait la séance, ne croyait pas si bien dire. Pour les quelque deux cent trente délégués venus d'une cinquantaine de centres universitaires, à l'appel des trois universités, Paris-VIII, Strasbourg et Nancy-II (Le Monde du 19 janvier), l'objectif était clair : comment organiser et quelle tenue donner à ces examens généraux auxquels avait appelé la dernière coordination étudiante du mois de décembre ?

Dimanche matin, une vingtaine d'heures plus tard, dans l'après-midi Paris-VIII en fermant, l'essentiel était formellement acquis : le choix d'une date - les 27, 28 et 29 mars prochain - d'un lieu - Paris-VIII et Saint-Denis - d'un calendrier de préparation qui prévoit, les 13 mars, des assises locales universitaires et, enfin, d'une structure d'organisation. Mais au prix d'un débat interminable, laborieux, souvent au bord de la rupture et révélateur du climat qui règne parmi les héritiers du mouvement étudiant de novembre-décembre dernier.

Le temps de « mouvement » majoritaire, unitaire et dynamique est en effet bien révolu. Pour inéditable qu'il soit, le constat a suscité une certaine déception. Les délégués qui étaient venus à Saint-Denis n'ont pas caché qu'ils avaient été par de maigres assemblées générales. Les plus déterminés, comme les militants de l'UNEF-SE (proche des communistes) d'Orléans ou de Metz, ont des non-syndicats dynamiques comme à Strasbourg ou Toulouse, pouvaient bien s'employer à regonfler les énergies : « C'est vrai que nous sommes au creux de la vague. Mais il faut arriver de faire des complexes sur notre légitimité. Si on veut en finir avec le flux actuel, il faut vraiment relancer le mouvement. »

Il reste que ce problème de légitimité explique pour une bonne part les difficultés des discussions sur les trois problèmes-clés qui ont été tranchés dans la nuit du 1<sup>er</sup> février.

Ainsi le mode de désignation des futurs délégués aux examens généraux a donné lieu à plusieurs heures de débats. L'UNEF-SE, venue en force, proposait un système uniforme de vingt-cinq délégués par centre universitaire, ce qui aurait largement surreprésenté les petites universités et réduit la place des gros centres universitaires, où l'UNEF-ID (proche des socialistes) est le mieux implantée. On se rallia finalement à une solution un peu surréaliste proposée par les étudiants en maths de Saint-Etienne : « Le nombre de délégués sera proportionnel à la racine carrée du nombre d'étudiants », ce qui représente correctement les grosses universités.

Autre abcès de fixation : la création d'une structure de coordination pour préparer techniquement les examens généraux. Profitant de la quasi-absence de militants de l'UNEF-ID (principal syndicat étudiant), l'UNEF-SE essayait de faire élire sur-le-champ un « comité » membres, où il avait toutes chances d'être majoritaire. Les non-syndicats bloquaient une seconde fois l'opération et confiaient à Strasbourg, Paris-VIII et Nancy-II le rôle de liaison.

Enfin, le choix de la ville organisée donnait lieu à une « manœuvre » qui devait occuper toute la nuit du 1<sup>er</sup> février. Entre Nanterre (où l'UNEF-ID est majoritaire) et Orsay (où les communistes se sentent plus forts), entre Toulouse l'indépendante et Strasbourg, qui avait préparé un dossier technique impressionnant et proposait de mettre une voiture avec chauffeur à la disposition de chaque délégué, ce fut finalement Paris-VIII-Saint-Denis qui emporta la décision, après avoir menacé de se retirer pour couper court « aux jeux d'appareil et aux tentatives de récupération ».

Cette longue bagarre entre fractions politiques et syndicales a donc été arbitrée par les non-syndicats. Mais il est probable qu'elle laissera des traces. Comme le disait un délégué de Strasbourg : « Notre crédibilité est plus forte qu'on dépensera ces magouilles entre syndicats. » Rien n'est moins évident.

GERARD COURTOIS.

**CRÉATEURS D'ENTREPRISES**  
VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 F HT PAR MOIS  
Réception et réception du courrier  
Permanence téléphonique/permanence télé/bureau meublé  
Rédaction et constitution de la société  
**GEICA/42-96-41-12** 58 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

### FAITS DIVERS

#### A Marseille

#### Deux malfaiteurs tués par la bombe qu'ils transportaient

MARSEILLE de notre correspondant

Une charge de 5 kilos d'explosifs a explosé samedi matin 31 janvier à 9 h 15 dans le quartier de La Millière à Marseille, devant le mur de l'école primaire du boulevard Alphonse-Solier, où quatre-vingt-cinq enfants étaient en classe. Malgré la violence de la déflagration (vitres souffrées, plafonds écroulés), il n'y a pas eu de blessés. Devant l'école, dans un break 505, dont le toit avait été projeté à 20 mètres de là, les sauveteurs ont découvert le corps décapité de Michel Belache, quarante-deux ans, tandis que Frank Deronchille, trente ans, gisant décapité au pied d'un mur d'enceinte de l'établissement scolaire.

Les deux hommes étaient arrivés quelques instants auparavant à bord d'une R 25 louée sous une fausse identité à Marignane. Ils venaient de déposer l'engin explosif dans le break 505 volé au mois de mars 1986 et stationné depuis plusieurs jours à La Millière. Ainsi qu'en

témoigne la présence d'un télécommande, retrouvés dans le premier véhicule, les deux hommes complicités, attaqués de l'engin des 5 kilos d'explosifs. Tous les deux avaient été impliqués dans plusieurs affaires de hold-up et de vols avec violence et Belache était sorti depuis quelques jours de prison, où il avait purgé une peine pour trafic de faux billets. Son complice a été aisément identifié grâce à ses empreintes qui figuraient sur un fichier du grand banditisme.

JEAN CONTRUCCI.

**LIBRAIRIE DU CHÈNE**  
histoire contemporaine  
spécialistes des  
**1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> guerres mondiales**  
ACHATS et VENTES  
Catalogue sur demande.  
45-81-33-18  
27, rue de la Harpe-aux-Cailles  
75013 PARIS

### Après le hold-up à l'hypermarché de Champigny-sur-Marne

#### M. Edouard Leclerc offre 500 000 francs pour retrouver les trois auteurs de l'agression

M. Edouard Leclerc a fait savoir à l'Agence France-Press, dans la soirée du dimanche 1<sup>er</sup> février, qu'il offrait 500 000 francs à la personne qui permettrait par des renseignements l'arrestation des trois auteurs de l'hypermarché l'hypermarché de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne).

Le cours de cette sanglante tentative de hold-up, samedi, vers 18 h 30, un convoyeur de fonds, M. Pierre Gaudin, quarante-neuf ans, a été mortellement blessé tandis qu'une fillette, Stéphanie David, quatre ans et demi, atteinte d'une balle dans la tête, est actuellement dans un coma profond au service de neuro-chirurgie de la Pitié-Salpêtrière où elle a été hospitalisée. Quatre autres personnes ont été plus légèrement blessées.

Les trois malfaiteurs, âgés de vingt-cinq à trente ans, ont agi à l'insu de leur complice, un homme brun et moustachu se trouvant seul dans le centre Leclerc, 156, rue de Sartrouville, avant l'arrivée de ses complices. Vers 18 h 25, un fourgon blindé de transports de fonds de la société ACDS est arrivé pour prendre livraison de la recette et deux convoyeurs se sont approchés des caisses à l'intérieur de l'établissement, alors que de nom-

breux clients se trouvaient encore dans le magasin.

L'homme brun s'est alors avancé avec un bouquet de fleurs à la main cachant son arme, tandis que ses deux complices, dont l'un était armé d'un fusil à pompe, entraient à leur tour dans le supermarché. L'un des convoyeurs a vu l'arme derrière le bouquet de fleurs et a fait feu, tirant cinq fois contre le malfaiteur, qui a été atteint de plusieurs balles. Ses complices ont alors riposté par un feu nourri et aveuglé.

Les clients qui étaient dans l'allée centrale du magasin se sont trouvés dans la ligne de tir des trois hommes. C'est là que la fillette a été grièvement blessée d'une balle entre les yeux, le convoyeur tué et quatre autres personnes légèrement atteintes.

Les deux malfaiteurs ont pu emmener leur complice à bord d'une R5 blanche, au volant de laquelle ils ont pris la fuite ; la voiture a été retrouvée entièrement calcinée, quelques heures plus tard, à proximité d'un foyer SONACOTRA à Argenteuil (Val-d'Oise).

Les clients dans la ligne de tir

## REPÈRES

### SIDA

#### Un nouveau médicament autorisé aux Etats-Unis

Le gouvernement américain vient d'autoriser la production d'un médicament mis au point par le laboratoire Hoffman-Laroche, qui pourrait inactiver le virus du SIDA.

La didéoxycytidine (ou DDC) bloque, en effet, la reproduction du virus HIV, comme l'indiquent les essais conduits à l'Institut national du cancer américain. Le DDC pourrait être aussi actif que l'azidothymidine (AZT), mais moins toxique pour le malade. L'autorisation donnée à Hoffman-Laroche n'est que provisoire, en attendant les résultats d'une expérimentation clinique suffisante, dont les premiers résultats, prometteurs, ont motivé la décision des autorités américaines.

### Religions

#### Mgr Lefebvre fait monter les enchères

Dans une interview à Trenta le mensuel du mouvement catholique italien *Communione e liberazione*, en date du 30 janvier, Mgr Lefebvre réitère l'existence d'une proposition de Saint-Siège pour une « régularisation » de la situation de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, fondée en 1970 par l'évêque traditionaliste. Son approbation avait été retirée en 1975 par Rome, qui aurait proposé à Mgr Lefebvre, en échange de son ralliement au concile, de transformer la Fraternité desistants en « presbytère personnel », un diocèse traditionnel sans territoire défini soumis à l'évêque placé à sa tête (statut actuel de l'Opus Dei). Le fondateur d'Écône aurait refusé cette transaction, sur laquelle jusqu'à la Vatican a gardé un silence total.

### Environnement

#### Collisions en série sur le Rhin

Une péniche vide venant de Bâle (Suisse) a heurté et coulé un cargo à l'ancre dans le Rhin à Dormagen, en amont de Düsseldorf, dans la nuit de samedi à dimanche 1<sup>er</sup> février, provoquant la noyade d'un matelot et le déversement dans le fleuve des 543 tonnes d'engrais transportés par le cargo. Les engrais azotés déversés dans le fleuve ne présenteraient pas de risque pour l'eau potable.

La même nuit, un tanker néerlandais, qui s'était porté au secours d'un bateau victime d'une avarie, a déclaré sa coque sur une ancre et perdu 40 tonnes de mazout dans le Rhin à hauteur de Asemanshausen, près de Bingen. Au contact de l'eau froide, le mazout s'est transformé en grumeaux qui se sont déposés dans le lit du fleuve.

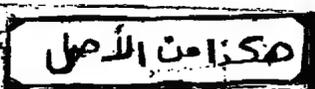
Enfin, une barge belge transportant 3 000 tonnes de mazout a heurté la barge, dimanche 1<sup>er</sup> février, avant de pénétrer dans l'écluse d'Ottmarshausen (Haut-Rhin). Une voie d'eau s'est déclarée dans le compartiment des chaînes d'ancre, mais les stoutes à mazout sont intactes.

### Aventure

#### Echec de l'expédition au pôle Sud

L'expédition scandinavo-britannique qui partie du baie Baleine (Antarctique) le 17 décembre, a dû rebrousser chemin qu'elle se trouvait à 400 kilomètres du pôle. Elle n'a donc pu retracer le route qu'évaluent suivre Amundsen et ses compagnons - les premiers hommes à être arrivés au pôle Sud et à en être revenus sains et saufs - pendant l'été austral 1911-1912, avec des traîneaux à chiens.

**MEDECINE : L'ANESTHESIE EN QUESTION**  
**SCIENCE & VIE**  
Tous les ouvrages sur le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles...  
à la **LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES**  
6, rue de Savoie, 75006 PARIS - Tél. : 43-26-90-72







de l'America

arrée de Conner

Dennis... « Dennis... »

Dennis... « Dennis... »

Dennis... « Dennis... »

Une mine

Les rôles masculins ne sont guère...

« On ne reprochera pas à la mise en scène... »

résultats

Classer... « Classer... »

Classer... « Classer... »

MUSIQUES

Hildegard Behrens chante « Elektra » à l'Opéra de Paris

Sobre intensité

Strauss disait avoir composé de la « musique de fées ».

Inflexible dans sa volonté de vengeance et pourtant vulnérable...

Hildegard Behrens, qui vient de faire ses débuts dans le rôle-titre...

Jeanine Altmeyer (Chrysothémis) ne pâlit nullement à ses côtés...



HILDEGARD BEHRENS, JOHN BROCKLER

Selji Ozawa dirige l'Orchestre de l'Opéra...

Partagé en décembre dernier entre les opéras de Franco-Culture...

À Luc Ferrari en particulier : naguère promis à une confortable position dans la musique électroacoustique française...

(1) Représentations les 6, 10, 13, 15 et 17 février à 19 h 30 ; répétée prévue en avril sous la direction de Kent Nagano.

Fin du MIDEM classique

La modestie des coureurs de fond

Les montres sacrés de la variété gagnent, pour la plupart, aussi gros qu'ils ont vie courte.

« Une interview ? Quand vous voudrez... »

« Au MIDEM classique, les représentants de Franco-Musique qui rodent dans le milieu... »

« Il y a encore du travail, dit-il. Je crois que j'ai quelque chose à proposer... »

« dont le violon chantait. pleurer et danser. Mais dites, pourriez-vous m'aider à trouver des places pour le James Brown ? »

Pas de concerts de gala, pas de places au marché noir, pas d'émutes ni de CRS...

« Ainsi les gens de la musique n'ont pas de stand particulier. Ils n'oublient jamais de rappeler qu'Eva Gracich, violoniste qu'ils enregistrèrent d'habitude, fut la première à enregistrer avec MIDEM... »

Au Café de la danse

Les parcours piégés de Luc Ferrari

ouvre le spectacle, s'émeut guère. « Que la déesse, agrégat, monté par le diable, d'extrême minimalisme... »

Tout est donc, pour le public, à progresser son retard. « À échapper au prétexte... »

Pas une seconde à perdre, en effet, donc de ces variations sur six thèmes et quelques citations-hommages...

Avec... pour le pédantisme affecté. « tu... »

DANIEL DE BRUYCKER. « 2 février, Café de la danse... »

La Collection de petites pièces, de Luc Ferrari figure sur un disque produit par l'éditeur... (distribué par Sonodisc).

NATHAN MILSTEIN: le dernier des géants.

Nathan Milstein est monté pour la première fois sur les planches il y a 80 ans...



Le Monde de la Musique de février. 24 F. Chez votre marchand de journaux.

La semaine du mélomane

Emus par les événements mélomanes, les organisateurs ont envoyé à tous les mélomanes des billets pour toutes leurs soirées...

J.-F. Heisser, directeur de l'auditorium 104 de la Maison de la Radio-France...

4 FEVRIER LE NOUVEAU KEN RUSSELL GOTHIC a été conçu un monstre AVORIAZ 87

Handwritten text in a box: كذا من الراجح

سكننا من الامم

Culture

CINÉMA

Le cinéaste Yves Allégret est mort le 31 janvier à Asnières. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Bien qu'il soit venu au cinéma dès 1930, le frère de Marc Allégret, de ans son cadet, ne devait imposer son nom qu'à partir de 1945. Au cours des années qui suivirent, il apporta au cinéma français une nouvelle conception du réalisme: l'étude poussée vers la noirceur des passions et des comportements ambigus; une vision assez pessimiste des êtres humains, des femmes surtout. De cette noirceur, puissante, pesante même, il tira à une sorte de mélancolie grise puis à une conception progressiste dans les rapports sociaux dont il faut bien dire qu'elle lui réussit moins.

Allégret naît à Asnières le 13 octobre 1907. Après de son frère Marc (1900-1973), il découvre vite le monde des studios. Au début du cinéma, Yves va être son assistant, celui d'Alberto Cavalcanti, de Jean Renoir. Il est trotskiste, membre du groupe Octobre qu'il accompagne en 1933 à Leningrad et à Berlin. En apprenant son métier de réalisateur, il tourne des courts métrages. Prix au profit de la pomme de terre (1934) où apparaît

Réalisateur de «Dédée d'Anvers» Yves Allégret est mort

sent - influence du groupe Octobre - les frères Prévrot. Mobilisé en 1939, Yves Allégret ne pourra reprendre son premier long métrage qu'en 1941 en zone libre. Mais le négatif de *Tobias est un ange* est détruit dans un incendie. En 1943, il porte à l'écran *Les Deux Timides* de Labiche et signe Yves Charplain. Puis, sous son nom véritable, *La Botte aux rêves*, comédie avec *William* Romance, pour laquelle Jean Choux a déclaré forfait. Le film sort en 1945. Simone Signoret y fait de la figuration. Entrée dans la vie d'Yves Allégret qui l'épouse par la suite - ils auront une fille, Catherine Allégret. - Simone tient un petit rôle remarqué dans *Les Diables du tambour* (1946), film de guerre sur les commandos de la 1<sup>re</sup> armée française.

Réalisateur maintenant connu, Yves Allégret est encore imposé. Mais en 1948 commence sa collaboration avec le scénariste-dialectologue Jacques Sigurd: *Dédée d'Anvers* dont Simone Signoret est la vedette féminine. Une prostituée du port d'Anvers tombe amoureuse d'un marin de passage. L'histoire, tirée du roman d'Aschéb, auteur de *Pépé le Moko*, semble ramener au réalisateur, il tourne des courts métrages. Prix au profit de la pomme de terre (1934) où apparaît

scendé par des éclairages lourds, une atmosphère de fatalité existentielle. Dans la précision réaliste de la mise en scène apparaît le thème par excellence de Sigurd et Allégret: la lutte implacable des sexes qui peut aller jusqu'à la mort.

Le réalisme noir semble prendre ses racines dans une misogynie fondamentale. *Dédée d'Anvers*, *Une si jolie petite plage* (1949) et *Ménages* (1950) vont constituer une trilogie de caractère gravée comme une eau-forte qui ne colle pas avec la volonté d'optimisme manifestée par le cinéma français ni avec les adaptations littéraires de qualité.

Un désespoir aboulé accompagne et jalouse petite plage. Allégret devance le cinéma de comportement des années 60. Dans *Ménages*, une garce petite bourgeoise et sa mère entremetteuse (Simone Signoret et Jeanne Marken) dupent et grugent le propriétaire d'un manège d'équitation (Bernard Blier). La construction cinématographique est originale: des retours en arrière, la même histoire racontée deux fois mais sous deux éclairages psychologiquement différents. L'œuvre initiale comprend une bobine de plus, un troisième récit, qui fut supprimé à l'exploitation.

Ces eaux-fortes furent, sans en ce qui concerne *Dédée d'Anvers*, assez mal acceptées. Mais l'histoire du cinéma a bien retenu la trilogie. Jacques Sigurd et Yves Allégret traitent d'une façon désacralisée mais plus humaine, plus réaliste, les amours brisées par la guerre dans *Les intrus* et *Un lieu qui n'a pas de nom* (1951) avec le couple Jean Marais-Aïda Valli. *Nes de cuir* (1952), d'après le roman de Jean de La Varenda, et *La Femme Folle* (1952),

d'après une nouvelle de Catherine Beauchamp, malgré leur atmosphère dramatique, leur étrange psychologie, se situent en dehors des œuvres précédentes.

Sans Jacques Sigurd, Yves Allégret prend un tournant en 1953 avec *Orgueilleux*, réalisé au Mexique. Il y a de grands moments dans ce film avec Michèle Morgan et Gérard Philippe. Mais ni *Mam'zelle Nitouche* (1954), transposition d'une opérette déjà filmée par Marc Allégret, ni *Quais* (1955) « première production française au cinémascope » ne relèvent la réputation du cinéaste qui s'égare dans la démonstration progressiste et humanitaire de *La Malfamée* pour (1956) ou dans la scénarisation à la française: *Méfiez-vous fillettes* (1957), *Quand la femme s'en mêle* (1958). Le réalisme noir réapparaît dans *La Fille de Hambourg* (1959) auquel on ne prête pas assez attention, non plus qu'à *L'Ambitieuse* (1960) portrait d'une femme artiste rappelant un peu *Ménages*.

Après l'arrivée de la « nouvelle vague », Yves Allégret ne trouve plus l'occasion de s'exprimer selon son tempérament. Seule l'adaptation de *Germinal* de Zola (1957) vaut encore qu'on s'y arrête à cause de son réalisme d'époque et de la vision brutale de la lutte des classes. Dans les années 70 est au début des années 80, Yves Allégret apporte ses qualités de technicien à la télévision pour un feuilleton, *Graine d'ortie*, et pour des enquêtes du commissaire Maigret. Son dernier film de cinéma *Mordo pas on t'aime* (1976) est une comédie psychologique sur les frustrations d'un enfant de divorce. Sans succès. Avec deux ans de repos, Jacques Sigurd.

NOTES

Images d'Espagne à Créteil...

La rétrospective *Mémoires d'Espagne 1936-1939*, préparée par Robert Grelier et actuellement en cours aux cinémas du Palais à Créteil, dure jusqu'au 10 février. Elle comprend un hommage à Carlos Saura, des films sur la guerre civile (dont *Malbrongh s'en va-t-en guerre*, de Fernando Fernán-Gómez, *L'Espoir*, de Malraux, *Guernica*, de Resnais, *Terre d'Espagne*, de Joris Ivens), des films sur les brigades internationales, le franquisme, et des « mémoires » documentaires.

...et à Bordeaux

Le huitième Festival du film ibérique de Bordeaux aura lieu, dans cette ville, du 2 au 8 février. Il est donné pour but cette année, de faire découvrir le cinéma catalan d'hier et d'aujourd'hui, avec des œuvres très rares: films muets, courts métrages tournés du côté républicain pendant la guerre civile, productions caractéristiques de la cinématographie catalane. On verra dans la rétrospective historique: *El Tamber del bruch*, d'Ignacio F. Iquino (1948); *París*, de Daniel Magrinas (1951); *Diego Corrientes*, d'Antonio Ibañeta (1959); etc.; dans la section cinéma catalan d'aujourd'hui: *Victoria*, d'Antoni Ribes (1983); *La Rosa del bar*, de Ventura Fons (1986); *La Radio folle*, de Francesc Bellmunt (1986). Quatre à six séances par jour. Rencontres et tables rondes.

Centre culturel Casa de Goyu, 57, cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux. Tél.: (16) 56-53-79-57.

Odile Duboc aux Rendez-vous de Sceaux

Un cas, cette Odile Duboc. Calme, réfléchi, elle pratique la danse depuis l'enfance. Mais son goût pour l'écriture chorégraphique lui est venu tard. Elle a quitté Aix-en-Provence, où elle avait traité le paysage urbain dans des « Projets de rue » hyperréalistes, et elle est venue à Paris pour un nouveau départ. Au milieu des jeunes créateurs en train, elle-même posément un vol exploration de l'espace.

LE CHATEAU EN FRANCE

sous la direction de J.P. BABELON. Co-édition: Coisse Nationale des Monuments Historiques et Sites le château, architecture et société. Berger-Levrault.

veille pièce, créée à Sceaux, s'intitule *Détails graphiques* (1); et c'est un travail par petites touches, une calligraphie légère et gaie. Pas de costumes. Au dernier moment, ils ont paru trop théâtraux.

Une méléo-gags entre les danseurs, vifs comme des joueurs de pelote basque, et les musiciens (le groupe jazz Loupeloche) installe d'abord un climat un peu caennais. Puis les mouvements se font plus amples, les parcours plus compliqués. Il y a des plongées en avant, des fautes souples, tout un écosystème topologique, en relief par Françoise Michel. On est passé à une autre échelle. La référence à Cunningham s'impose. Quelques choses à changer chez Odile Duboc, et pas seulement sa coiffure - cheveux serrés sur les tempes - qui met en évidence la ligne obstinée du front et la vigilance d'un œil gris.

(1) *Détails graphiques* sera présenté le 12 février au Théâtre d'Alençon, et du 13 au 15 mars, à la Maison de la culture de Nancy.

Harold et Maude de Colin Higgins

Chapeau! L'apostrophe est facile et même l'extraordinaire parcours de celle qui fut, dans les années 60, « mannequin de chapeaux » de devenir comédienne. Denise Grey a quatre-vingt-dix ans, dans soixante et onze ans elle sera sur le devant de la scène, et dans chaque ville à Paris, Marseille et même le samedi, *Harold et Maude*, un génie d'adieu à son public. Le rôle de Maude, vieille comédienne - de son vrai nom Mathilde Chardin - est un rôle en or, un rôle comme il en existe peu: on n'a pas pour les vieux.

On peut penser, ce que l'on veut de la mise en scène comédienne de Jean-Luc Tardieu, de l'interprétation souvent hasardeuse du reste de la distribution, Denise Grey est là et bien là, qui suffit à servir le public. L'esprit du public, mais qui lui permet, quelques années après Madeleine Renaud, d'émouvoir son homme à la tendresse.

ORCHESTRE DE PARIS

Direction Daniel Barenboim. Avis de concours. Recrutement de: Un Percussionniste-Chaïre principale, Violoncelle (3<sup>e</sup> catégorie). Dates des inscriptions: 2 mars 1987. Concours: jeudi 5 mars 1987 - Vendredi 6 mars 1987. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à: ORCHESTRE DE PARIS, Service du personnel, Services Techniques Salle Pleyel - 252, rue du Faubourg St-Hippolyte - 75008 Paris - Tél.: 45-61-96-39.

«Guêpier pour trois abeilles» de Joseph L. Mankiewicz Aux miroirs de Venise

L'influence de Volpone dans le décor fastueux de Venise et l'ironie *Mankiewicz* de Joseph Mankiewicz. Dans le décor rouge et or du Théâtre de la Fenice où passeront les frisons de Senso, un homme en habit de soirée se fait donner, pour lui seul, une représentation de *Volpone*. Il se lève avant la fin, applaudit les acteurs avec ostentation grise et revient, en grande, dans un vieux palais où il a entassé meubles précieux et objets d'art. Cet homme est un richissime américain, Cecil Fox (Rex Harrison), un dandy avec lequel Joseph L. Mankiewicz donne le ton, dans les séquences d'exposition, formidables: on ne sort du théâtre que pour y rentrer, Venise et le palais de Cecil Fox sont des

décor fastueux, machinés en vue d'un spectacle mystificateur. Utilisant le pouvoir de son argent, des fins esthétiques, Fox (le renard) engage William McFly (la mouche, Cliff Robertson), un acteur raak, afin de tenir le rôle de son intendant, pour une comédie ressemblant à *Volpone* de Ben Jonson. Fox veut faire croire à trois femmes qui ont compté dans sa vie que, à l'article de la mort, il fera de chacune sa légataire universelle. Au pot de miel du renard, trois abeilles vont venir s'aggluer: la vedette de cinéma Marie McFly (Edie Adams), la princesse française Dominique (Capucine) et Sheridan, milliardaire du Texas agressif (Susan Hayward) dont le gouvernement, Watkins (Maggie Smith), faire une machination. Or, une nuit, arrive ce qui n'était pas prévu dans *Volpone*: M. Sheridan meurt dans des conditions suspectes.

Réalisé en 1966, *Guêpier pour trois abeilles* écrit à Paris à la suite de *Un été indien* (1969), et a traversé, depuis, une plus grande audience à la télévision. C'est un film indispensable à voir et à revoir, un univers de la mise en scène et du jeu des passions digne de *Les Femmes d'Alger* et de *Soudain l'été dernier*. Avec un sens très aigu de l'humour noir, le théâtre de la réalité s'y retourne contre le théâtre organisé. Un cadavre imprévu fait que le spectacle rebondit, révèle le piège sinistre de ce qui semblait être une farce, un divertissement de dilettante. Les miroirs ternis de Venise reflètent des menteurs, des hypocrites et des tricheurs, avides. Les femmes sont dépeintes avec une ironie féroce. Les hommes ne valent pas mieux, et Mankiewicz ne fait de cadeau à personne. Ambiguïtés psychologiques et coulisses d'un monde traqué, maîtrise, intelligence de la réalisation. Et comme c'est superbement interprété, il ne faut absolument pas manquer tous ces plaisirs. Si rares aujourd'hui.

ÉDITION Le Salon de la bande dessinée à Angoulême

La victoire des favoris

ANGOULÊME de notre envoyé spécial. Comme on s'y attendait (*Le Monde* du 31 janvier, Eki Bilal et Hugo Pratt ont été primés par le jury du Salon de la bande dessinée à Angoulême. Bilal a reçu le Prix de la ville pour l'ensemble de son œuvre (qui s'est enrichie en 1986 d'un album controversé, *La Femme pège*); Pratt s'est vu attribuer le Prix du meilleur album étranger pour *Un été indien* (Casterman), une fresque à la fois épique et intimiste, retraçant la naissance de la nation américaine, brillamment illustrée par son disciple spirituel, Milo Manara.

Les jurés d'Angoulême seraient sans doute fait preuve de plus de sensibilité à l'égard du remarquable *Feux* de Lorenzo Mattotti (Albin-Michel), mais l'Association France et Manara ont assuré plus facile à « revendre ». Que dire, en revanche, du Prix du meilleur album français, qui s'est porté sur *Une* de Tennessee

LES MARDIS DU NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD

rue Mouffetard - 75005 Paris. Tél.: 43-31-11-99. 18 h 30 - 120 h 45. JANET au théâtre. Françoise Mozart - Li - Lussy - R. Strauss.

(Gisèle) d'Antheman, quand tout le monde attendait le *Sambro*, de Yveline et Baisé chez le même éditeur?

Le Prix du meilleur album pour les lecteurs de moins de douze ans est allé à *Fantôme du Manchou* de Savard et J.-C. Foyat (Ed. Bayard-Presses). Le Prix du premier album a été attribué à Frédéric pour la *Trilogie Fievre* (Ed. Albin-Michel).

Le quatorzième Salon d'Angoulême, qui n'a d'international que le nom (où sont les Américains, les Argentins, les Néerlandais et les Japonais ?), laissera une impression mitigée. Son succès public et médiatique n'est pas dément, mais, dans l'après-midi du samedi 31 janvier, un débat houleux a eu lieu, mettant en question l'utilité du Salon. Le vent de contestation qui a soufflé sur la capitale charentaise pourrait bien se renouveler prochainement, à la Foire à la BD.

THERRY GROENSTEEN.

DERNIÈRES BALLETTES JOUET. Désir pour les armes D'EUGENE O'NEILL. Mise en scène CLAUDIA MORIN. Elle compose avec un sens pictural certain ses figures dans les ors du couchant et les bleus de l'aube. LE MONDE. AVEC HELENE VINCENT, GERARD DARRIEU... DERNIÈRES AVEC CHRISTIAN BOUARD. Je l'embrasse pour la vie. 14-16 LETTRES A DES SOLDATS MORTS Jean-Louis Martinelli les met en scène, et Yann Collette les joue. Un voyage d'une heure, vrai et fort de ses mots, les peurs, les désirs de la France profonde. LE MONDE. 47 42 67 27. LOC. AGENCES - FNAC.

MERCREDI LE DECLIN DE L'EMPIRE AMERICAIN UN FILM DE DENYS ARCAND SORTIE NATIONALE 4 FEVRIER

ACTUELLEMENT JEAN CARMET BEN SMAÏ APRÈS LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMEDE LE FILM DE MEHDI CHAREF MISS MONA MEHDI CHAREF

My teacher is American AMERICAN CENTER

# Communication

## Dernières alliances pour la reprise de la « 5 », TV 6 et la privatisation de TF 1 Sept candidats pour trois chaînes

(Suite de la première page.)

Mais à Hachette aussi, le souci des programmes. D'abord parce que son partenaire, séparé de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, n'apporte pas beaucoup de catalogues dans la corbeille de mariage. Ensuite, parce qu'elle n'a pas pris le risque d'anticiper ses chances de victoire par des achats de droits massifs (ses nouveaux espoirs ne datent que d'un mois). Or les stocks de fiction de TF1 sont minces, et il est temps de songer déjà à la grille du deuxième semestre.

Deux obstacles se dressent encore sur la route d'Hachette et d'Havas. D'abord la présence en outsider de Francis Bouygues : le numéro 1 mondial du bâtiment n'a pas voulu jouer les seconds rôles en ralliant le montage et se montre plus que jamais décidé à présenter une candidature séparée. La Commission nationale de la communication et des libertés peut toujours préférer ce candidat extérieur au monde de l'audiovisuel à l'alliance entre deux géants de la communication avec les risques inhérents de concentration excessive.

Plus insidieux, le deuxième obstacle tient au prix de TF1. Un prix que le ministère de l'Économie et des Finances ainsi que ses banquiers-conseils poussent à la hausse, au moins pour les 50% du capital réservés au groupe de reprise. Les actions mises dans le public ou vendues au personnel devraient, elles, atteindre un montant semblablement inférieur. ■ Hachette et Havas sont prêts à se surcoûter

qui leur donnera le contrôle majoritaire de la chaîne, ils exigent des garanties. Sera-t-il possible de nouer un pacte majoritaire entre les actionnaires du groupe pour se protéger d'une éventuelle OPA en faveur du droit français ? Pourra-t-on revendre les actifs de TF1 au bout de dix ans si l'autorisation n'est pas renouvelée ? Autant de clauses qui ne figurent pas dans la loi sur la communication et qu'un prochain décret devrait préciser.

Autour de la « 5 », la compétition s'est clarifiée, et M. Robert Hersant, qui a fait éclater le tour de table précédemment mené par la CLT et la CLT, a réuni son offensive. Un non-regroupement a été décidé ce week-end la patron du Figaro, avec M. Jérôme Seydoux, M. Silvio Berlusconi — mais les propriétaires du réseau — et M. Antoine de Clamont-Tonnerre, le patron des Éditions mondiales.

### La « 5 » : un quinquet dirigé par M. Robert Hersant

Un quinquet qui affiche une belle diversité politique mais assure aussi l'approvisionnement en programmes qui faisait cruellement défaut à M. Hersant, et donc la continuité de la chaîne. Seul M. Jimmy Goldsmith a résisté à l'appel des milliardaires, propriétaire de l'Express, n'a trouvé aucun terrain d'entente avec M. Hersant et devrait donc présenter sa propre candidature. Reste pour M. Hersant et ses partenaires à se mettre d'accord sur le « format » et la programmation de

la chaîne. Certains plaident pour la prudence économique et voudraient s'inspirer du modèle peu coûteux de l'actuelle « 5 » alimentée par les séries américaines dont M. Berlusconi a les droits. Mais le cahier des charges est là avec des exigences de production originale et les partenaires tentent de chiffrer.

### TV 6 : tous pour la musique

Paradoxalement, c'est sur le plus petit réseau, le sixième, que l'on enregistre actuellement le plus grand nombre de candidatures. D'abord, le groupe des acquies propriétaires mené par Publicis, qui a confirmé récemment son intérêt de réintégrer le réseau. Il pourrait être rejoint par quelques actionnaires du projet TV Plus. Ensuite, les éditeurs de programmes thématiques et les membres de la Compagnie générale des médias. Puis Métropole TV, le grand challenger, qui vient de renouer l'appui attendu de la CLT. Ne manifestant plus guère d'espoirs pour la « 5 » et d'intérêt pour la « Une », cette dernière s'est rapprochée de la Lyonnaise des caux sur son projet de format musical, apportant un précieux stock de programmes. Les négociations ont eu lieu toute la semaine, qui devaient être entérinées ce week-end par le conseil d'administration de la CLT et, lundi, par celui de la Lyonnaise des caux et le groupe de presse Amary.

Enfin, vient FFM, le projet de télévision musicale et culturelle conçu par les éditeurs de cinéma et surtout par UGC détenteur du premier portefeuille de droits de films. Un projet né d'une conviction profonde dans la nécessité — pour les artistes français et le

public jeune — d'une chaîne dominante musicale et d'une réaction au projet Métropole TV présenté jusqu'alors comme « régional et généraliste ».

Dans une soirée de presse réunie le vendredi 11 janvier, les promoteurs de FFM ont dessiné les contours d'un tour de table en voie de constitution : 20% pour les éditeurs musicaux (20% pour CBS, Polygram et Virgin et 20% pour les éditeurs français indépendants) ; 25% pour UGC ; 10% aux artistes et 20% au « management » ; 15% à

des établissements bancaires, les restants pouvant être couverts par une souscription réservée au jeune public de la chaîne. Avec un budget évalué à 100 millions de francs, le projet se surmonte complétement des autres chaînes, ne devant déstabiliser, selon ses défenseurs, « ni leurs audiences ni leur marché publicitaire ».

Les souhaits exprimés par la CNCL de voir la sixième chaîne consacrer « une part importante de ses programmes à la musique » montrent que les « treize sages » n'ont pas été insensibles

aux discours de l'industrie du business et des artistes, lesquels, à l'appel de la SACEM, continuent de se mobiliser et de signer une lettre en faveur de la chaîne musicale. « A défaut, les jeunes français rallieront à la chaîne britannique Superchannel », commente le PDG de Polygram, M. Alain Levy. ■ Les trois projets aujourd'hui candidats à TV 6 ne sont-ils pas des candidats à la mort musicale ?

ANNICK COJEAN et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

### Un lot de consolation

## La privatisation de RMC-TMC pourrait être engagée d'ici un mois

C'est en la mi-février que devrait être fixé définitivement le scénario de la privatisation de RMC-TMC. C'est à Paris que l'on connaît les conditions de transfert à RMC des parts d'Europe 1 et de la principale montage de la chaîne. Le projet de loi prévoit que le groupe de presse national, Carrefour, devra exploiter une synergie entre les deux médias.

Le Crédit lyonnais vient de terminer la vente de la chaîne à M. Antoine Schwartz, le candidat préféré pour le moment en publiant les résultats, une mise au point sur le prix de départ de la chaîne. Des demandes vont être adressées à la Commission nationale de la communication et des candidatures nombreuses et diverses que le président de la chaîne se défend de prendre en compte.

La chaîne d'ailleurs ne peut que s'étoffer, le lot RMC-TMC apparaît rapidement comme un strapontin, voire un prix de consolation de la distribution précédente de la chaîne nationale. Car malgré ses mauvais résultats (3 millions de francs de déficit par mois), TMC peut, à court terme, se révéler une affaire lucrative. De locale, la chaîne est appelée à devenir multirégionale et à étendre sa zone traditionnelle de RMC, c'est-à-dire le grand sud de la France. Des demandes vont être adressées à la Commission nationale de la communication et des libertés pour une autorisation sur les « troisièmes » fréquences disponibles localement à côté de celles déjà utilisées par la « 5 » TV 6.

## M. Léotard à «RTL-le Monde» : « Non, je n'interviens pas »

« Non, je n'interviens pas si je n'ai pas l'intention de le faire », a déclaré le ministre de la culture et de la communication au micro de «RTL-le Monde», alors qu'on l'interrogeait sur le rôle des cabinets ministériels dans l'attribution des chaînes. Cette mission appartient à la Commission nationale de la communication et des libertés, a précisé M. François Léotard, en résumant : « Je fais le postulat de mon indépendance. Je suis publiquement que plus elle sera indépendante mieux je m'en porterai. Bien entendu, je n'ai jamais fait dans cette commission et je me garde bien de le faire. (...) Je souhaite qu'elle soit clairement qu'elle n'a pas l'intention de se soumettre à quelque pression que ce soit. »

Interrogé sur son silence à propos de quelques affaires récentes touchant à la liberté de l'information (saïnt de photos dans des agences de presse, plainte de M. Pasqua contre TF 1, questionnaire de la commission d'enquête sénatoriale), M. Léotard s'est récrié : « Depuis déjà longtemps, il n'y a plus de ministère de l'Information en France. Dieu merci ! Cela rappellerait de mauvais souvenirs. » Puis il a ajouté : « Quand un journaliste est susceptible de détenir une fausse information pouvant mettre en cause soit la sécurité publique, soit les bonnes mœurs, soit tout autre sujet important, c'est au juge qu'il appartient de trancher, ce n'est pas au pouvoir. »

## M. Dauzier (PDG d'Havas) : « L'association avec M. Hersant était impossible »

Dans un entretien à Libération du 2 février, M. Pierre Dauzier, PDG d'Havas, affirme que le gouvernement n'a pas fait pression sur son groupe pour qu'il abandonne la candidature de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) sur la Cinq et rejoigne celle de Hachette sur TF 1. « Il n'est pas possible, explique M. Dauzier, d'associer M. Hersant sur la Cinq. Non parce que nous n'avons pas des relations amicales avec lui, mais parce que cela nous priverait d'un partenaire du groupe Havas au sein de la presse. »

Evitant les difficultés des regroupements de journaux pour jouer un rôle dans la reprise des chaînes de télévision, le ministre de la culture et de la communication a aussi déclaré : « Le risque d'évacuer ou d'écarter la presse est réel. Il vient de l'insuffisance capitaliste de la presse française. Elle a des difficultés considérables et elle aura probablement du mal, effectivement, à investir massivement dans l'audiovisuel. »

## M. d'Aubert (UDF) : « les arrière-pensées du pouvoir »

Interrogé par l'hebdomadaire le Point sur les grandes manœuvres actuelles sur la télévision privée, M. François d'Aubert, député UDF-PR proche de M. Raymond Barre, renouvelle ses critiques contre les cabinets ministériels qui se transforment en « officines de mariage » (le Monde du 23 janvier).

« Ce qui en tout cas m'amuse, déclare M. d'Aubert, c'est l'arrivée éventuelle d'un ticket coalitionniste sur la « 5 » avec d'un côté Hersant et de l'autre une alliance Berlusconi-Seydoux qui n'a rien de l'Élysée. »

Forvent partisan de la privatisation de TF 1, M. d'Aubert trouve particulièrement pitoyable que le pouvoir politique veuille faire racheter un morceau de cette chaîne par une entreprise — encore publique, puisque Havas n'est toujours pas privatisée (...). « Comme s'il avait encore des arrière-pensées », poursuit le député. Pendant quelques mois, restant majoritaire dans TF 1 — via Havas — l'État pourra avoir de l'influence sur la nomination des dirigeants de cette chaîne. »

Harold et Maude de Colin Higgins

Meridien

# DONATEC, LA MICRO-INFORMATIQUE D'ENFER

Internet Donatec ! Ses propositions diaboliques vont faire frémir tous les anges de l'informatique. Unités centrales, écrans E.O.A., cartes d'extension, périphériques strictement compatibles PC... tout cela à des prix lucratifs !

Le dimanche, par exemple, le Donatec 286 C (beau comme un diable) ne coûte en configuration de base que 18 590 F (H.T.). Terminé !

Lorsqu'on est aussi compatible et aussi performant sur les prix, il faut s'attendre à ce que l'informatique ne leve les bras au ciel.

## DONATEC le démon de l'informatique.

Forum IBM PC stand 4F23

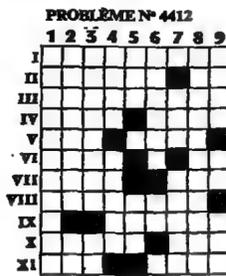
سكزا من الاجل





# « Services »

## MOTS CROISÉS



**PROBLÈME N° 4412**  
1 2 3 4 5 6 7 8 9  
II  
III  
IV  
V  
VI  
VII  
VIII  
IX  
X  
XI

**HORIZONTALLEMENT**  
I. Ensemble de bâtiments. — II. A un métier à filer. Un chef. — III. Actions de chasser. — IV. Importante partie de « carte ». A donc le sens de la mesure. — V. Qui frise ou qui ne risque pas de friser. Coûte en Amérique latine. — VI. Oiseau adroit. Pratiques. — VII. Pas lent de cavalier. Partie de campagne. — VIII. Marque d'ancienneté. — IX. Désert de sable de l'Arabie centrale. — X. Blanchit des dents. Trop poli. — XI. Lorsqu'on en veut, on s'en passe. Pris à partie.

**VERTICALEMENT**  
1. ... — 2. ...

se remettre. Interjection. — 3. Mot d'absence. En Asie. — 4. Mauvais plus. Peut être assomant ou très tonique. — 5. Flâneur. Ancien général de division. — 6. Onz donc l'apparence d'un spectre. Château d'eau. — 7. Sigle. Sert à compter. — 8. Mourante à la suite de pro. — 9. Cheville tordue. Pronom. S'agit dans un cornet.

**Solution du problème n° 4411**  
**Horizontalement**  
I. Spéculateur. CGI. — II. Utilisateur. Icare. — III. Peine. Rébus. Rus. — IV. Père. Aéroplanes. — V. Oréma. Upriše. — VI. Rapports. EV. — VII. Il. In. Erg. Ota. — VIII. Téméraire (sicher). Illusion. — IX. Ota. Clubmen. — X. IM. Qat. Albat. Aa. — XI. Rosa. Era. RT. Il. — XII. En. Ecu. Egalé. Li. — XIII. Té. Art. Telle. — XIV. Simon. An. Sien. — XV. Tracasserie. Ast.

**Verticalement**  
1. Suppositoire. ST. — 2. Pleur. La. Mémor. — 3. Biter. CD. ENA. — 4. Cinémathèque. Oc. — 5. Umé. UP. Eta. Cms. — 6. La. Aspirateur. — 7. Atr. On. Tas. — 8. Tuer. Scara. Ne. — 9. Embouteillage. — 10. Uppercut. Li. — 11. Risle. Garrit. — 12. Arc. Imités. — 13. Carnivore. Lia (ail). — 14. Grues. Tenaille. — 15. ...

**GUY BROUTY.**

**LOTTO N° 4** TIRAGE DU SAMEDI 31 JANVIER 1987

3 4 15 25 35 47 7

**NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE**

NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT	GRILLE GAGNANTE (N° 17)
8 BONS N°	2	3 153 725,00 F
5 BONS N° + complémentaire	38	92 755,00 F
5 BONS N°	967	11 675,00 F
4 BONS N°	70 779	160,00 F
3 BONS N°	582 820	10,00 F

**BONUS DU SAMEDI** 200 899

3 BONS NUMÉROS + COMPLÉMENTAIRE: 10,00 F X 2 = 20,00 F

**JEU GAGNANT N°5**

**LOTTO SPORTIF**

Equipe I	Equipe II	Equipe I	Equipe II
1. ATLETICO MADRID	SABADELL	9. AVELLINO	JUVENTUS
2. CADIX	SEVILLE	10. BRESCIA	INTER MILAN
3. MAILDROUE	ATHLETIC BILBAO	11. EMPOLI	ASCOLI
4. SANTANDER	VALLADOLID	12. MILAN AC	VERONE
5. FC BARCELONE	REAL MADRID	13. ROMA	ATALANTA BERGAME
6. OSASUNA	ESPANOL	14. SAMPDORIA	FIORENTINA
7. BETIS	LAS PALMAS	15. TORINO	COME
8. SARAGOSE	OLJIN	16. UDIENSE	NAPLES

Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Dimanche 1er Fév. 1987 : 2 3 4 5 7 9 12

**CHAQUE VENDREDI, LES AFFAIRES, C'EST L'AFFAIRE DE TOUT LE MONDE.**

Le supplément Le Monde Affaires est en vente chaque vendredi (numéro spécial samedi) avec votre quotidien Le Monde. Sans supplément de prix.

**Le Monde AFFAIRES**

# Médecine

## Le malheur des enfants du tiers-monde

**Vacciner tous les enfants du tiers-monde d'ici à 1990 : l'OMS constate que cet objectif ne sera pas atteint et que les vaccinations ne permettent pas toujours d'empêcher les épidémies.**

(Suite de la première page.) Les chiffres officiels de l'OMS font état d'une couverture moyenne d'environ 25 %, avec des différences importantes selon les régions. L'indicateur officiel de l'OMS pour 1985 chiffrait à 16 % et 45 % la proportion des enfants vaccinés dans les pays en voie de développement contre l'une ou l'autre des six maladies du PEV.

L'Afrique est sur ce plan le continent le moins bien couvert. Sur environ 18 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans, seulement 6,86 millions sont vaccinés contre la tuberculose et 4,64 millions contre la rougeole. Une couverture très irrégulière en fait, certains spécialistes de l'Afrique ont même avancé qu'en toute hypothèse le chiffre officiel de l'OMS est très fortement surestimé.

Où en sera-t-on en 1990 ? Le docteur Henderson, directeur du PEV à l'OMS, illustre avec beaucoup de précision l'hypothèse d'un taux de 75 %. « Il n'y a aucune raison technique pour que nous n'atteignons pas un taux de 90 %, explique-t-il ; c'est plutôt une question de volonté politique. »

L'exemple de l'épidémie de poliomyélite, qui a touché l'Afrique de l'ouest au cours de l'année 1986, est à cet égard particulièrement démonstratif. Cette importante vague épidémique, qui a en effet sévi dans une zone (composée de la Gambie et de la région sénégalaise voisine de Kolda) où les vaccinations de l'OMS étaient pratiquement nulles. Le taux de couverture vaccinale, en particulier, était insuffisamment élevé pour laisser penser que la protection de la population était assurée. La poliomyélite en particulier semblait en voie d'éradication en l'année.

Or, non seulement la vague épidémique n'a pas épargné cette région, mais près de deux cents de ces enfants que l'on pensait correctement vaccinés ont contracté la maladie. Certains sont morts.

Les études épidémiologiques franco-musulmanes menées sur ce terrain n'ont pas encore permis de comprendre les raisons exactes d'un tel phénomène.

Il ne semble pas, en effet, que les explications techniques habituelles (problèmes de conservation du vaccin au froid, problèmes de calendrier, voire mauvaise qualité de l'administration vaccinale, etc.) puissent être retenues. « Le phénomène avait déjà été observé dans certains pays comme l'Inde,

Israël, le Mexique ou le Brésil, explique le Dr Jacques Drucker, directeur scientifique de l'APMP. Mais on n'avait encore jamais pu observer, de manière aussi nette, un tel décalage entre la protection sérologique que l'on croyait assurée, et la réalité clinique. D'autre part, on est frappé du fait que, dans les pays où le taux de couverture vaccinale est de 30 à 50 %, les épidémies sont plus fortes qu'avant. La leçon à tirer, c'est que, quand on commence une campagne de vaccination, il faut aller rapidement le plus loin possible et dépasser les 80 % ».

« Nous allons devoir prévenir les responsables politiques qu'il faut s'attendre à de nouvelles épidémies », explique le Dr Henderson. Il restera pourtant à mesurer les conséquences d'un tel phénomène sur les décisions politiques, comme sur l'opinion publique. Comment réussira-t-on à expliquer que les sommes et l'énergie nécessaires à la vaccination risquent de ne pas avoir, dans les faits, l'efficacité que l'on avait vue et qui avait précédemment servi à la mise sur pied de ces programmes ? A toutes ces difficultés, il faut ajouter les nombreuses maladies (choléra, fièvre jaune, hépatite B, rage, méningite cérébro-spinale) qui ne sont pas couvertes par le PEV et qui sévissent régulière-

ment en un point ou en un autre du continent africain.

Il faut aussi aujourd'hui compter avec les nombreux cas de rongeurs ou d'autres maladies contractés dans les centres de soins ou dans les services de protection maternels et infantiles (travail présenté à Niamey par M. G. Foulon, de l'hôpital Claude-Bernard à Paris). Il faut enfin tenir compte de l'extension rapide de l'épidémie de SIDA sur une large partie du continent africain.

Cette nouvelle donne, liée à l'impossibilité d'atteindre l'objectif 1990 — on parle déjà dans les couloirs de l'OMS d'un « demi-partiel » — risque d'avoir des conséquences démobilisatrices. Compte tenu de la nature et de l'ampleur des enjeux, cette nouvelle donne s'impose aussi dès aujourd'hui, et de nouvelle manière, le vif débat qui oppose les partisans des unités de soins fixes à ceux des centres mobiles et d'une stratégie « simplifiée » (limitée à deux injections) de vaccination.

Elle remet aussi en question la stratégie des soins de santé primaires adoptée par l'Organisation mondiale de la santé. « On a voulu valoriser les gens à la base, estime le Dr Gentilini, alors que, si l'on avait assuré le maintien des services dans les écoles de médecine, on aurait maintenu en place un quadrillage d'agents de santé motivés et aux connaissances actualisées. L'erreur a été de croire qu'en commençant par les soins de santé élémentaires, on atteindrait le sommet de la pyramide. La santé est un tout, il faut la prendre par tous les côtés. »

**JEAN-YES NAU.**

**De nouvelles difficultés**

Mais ces problèmes déjà connus, le PEV se heurte à une difficulté de taille, largement exposée au séminaire de Niamey : celui d'une relative inefficacité de certaines campagnes de vaccination. Le phénomène semble se manifester surtout concernant les affections virales, comme la poliomyélite ou la rougeole.

**De nouvelles difficultés**

Mais ces problèmes déjà connus, le PEV se heurte à une difficulté de taille, largement exposée au séminaire de Niamey : celui d'une relative inefficacité de certaines campagnes de vaccination. Le phénomène semble se manifester surtout concernant les affections virales, comme la poliomyélite ou la rougeole.

# Le Carnet du Monde

**Naissances**

— Anne et Pascal sont heureux, très heureux, vraiment très heureux de vous annoncer la naissance de

**Bérénice.**

Oly. Le Davry, 27, rue de Combaux, 75014 Paris.

— Anne et Edmond CARMIGNAC, Charles et ses sœurs, Maxime et Lucrèce,

ont la joie d'annoncer la naissance de

**Hugues.**

le 21 janvier 1987.

14, rue Saint-Victor, 75005 Paris.

**Décès**

— Denise Dodeman, en femme, David Adina, ses fils, Suzanne Krief, sa mère. Et toute sa famille.

ont le deuil de faire part du décès de

**Gilles ATLAN,** maître ouvrier au solde,

survécu le 26 janvier 1987.

22, rue du Champ-d'Alouette, 75013 Paris.

— Le 30 janvier 1987, dans sa quatre-vingt-cinquième année,

**Suzanne BLUDRY,** née Galvès,

est entrée dans la Vie éternelle.

Léon Boudry, son époux, Annie et Michel Richard, Jean-Marie et Marie-Thérèse Boudry, Josée et Paul Bédichon, ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, convient à participer ou à s'en tenir par la

pièce à la messe qui sera célébrée pour elle, le mercredi 4 février, à 15 h 30, en l'église Saint-Marcel, 80, boulevard de l'Hôpital, à Paris-13<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu le jeudi 5 février, à 11 heures, à Solennes (Sarthe).

Le rassemblement se fera à l'église paroissiale.

— M<sup>me</sup> Pierre Bluzet, née Jean Bluzet, son épouse, Dominique et Isabelle Bluzet, Frédéric Bluzet, Pascale et Philippe Brunswick, Guillaume Bluzet, ses enfants et sa famille.

ont le deuil de faire part du décès subit de

**Jean BLUZET,** survenu le 30 janvier 1987.

Les obsèques auront lieu le 3 février, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, avenue Saint-Foy, 92200 Neuilly.

— M. Jacques Chavy, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Jean-Pyrolavade et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean-Marc Chavy et leur fille, ses enfants et petits-enfants, M<sup>me</sup> Madeleine Bussot, M. et M<sup>me</sup> Daniel Simon, leurs enfants et petits-enfants, ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièces.

Et tous ses proches,

ont le deuil de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Suzanne CHAVY,** survenue le 30 janvier 1987, à Paris, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 février, en l'église Saint-Lambert de Vaugrassat, place Gerbert, à Paris-15<sup>e</sup>, à 10 h 30, suivie de l'inhumation en cimetières de Lédon (Loiret).

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, rue Eugène-Milnes, 75015 Paris.

— M<sup>me</sup> Marcel Debaly, née Louise Henry, M. Fabrice Edouard Henry, M. et M<sup>me</sup> Jacques Henry. Et toute leur famille,

ont le deuil de faire part du décès de

**Pierre Marcel-Antoine HENRY,** décédé,

survécu le 29 janvier 1987, dans le soixante-neuvième année de sa vie religieuse. Il a tenu à laisser après de son ordination sacerdotale.

Les obsèques seront célébrées le 3 février, à 10 h 30, au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneurs, 75013 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Edmond PENDELTON, compositeur et chef d'orchestre, est décédé le 30 janvier 1987.

Le service religieux sera célébré le mercredi 4 février, à 8 h 30, en l'église américaine de Paris, 68, quai d'Orsay, à Paris-7<sup>e</sup>.

— Auguste, Gérard, Jacques, Pierre Begue, ont le deuil de faire part du décès de leur mère,

**Suzanne REIN.**

Elle sera inhumée dans le silence. Avec notre père, Jean Begue, nous l'accompagnerons une dernière fois, le mardi 3 février 1987, à 11 h 30, au cimetière de Paris, en passant à ceux qui l'ont aimée et qui ne sont plus.

J. Begue, 58, avenue Simon-Bolivar, 75019 Paris.

— M<sup>me</sup> Pierre Salles, née Spick, M<sup>me</sup> Françoise Anballo et ses fils David, M. et M<sup>me</sup> Lavoie, Nicolas et Marine, M<sup>me</sup> Laurence Sillmann, ont part de décès de

**M. Pierre SALLENAVE,** inspecteur général des eaux et forêts, chevalier de la Légion d'honneur,

survécu le 25 janvier 1987.

Un service aura lieu le 4 février, à 15 h 30, à la chapelle de l'Institut biblique, rue Théodore-Honore, à Nogent-sur-Meuse.

L'inhumation, le 5 février, à Marquay (Dordogne).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« La dernière est venue et le est agréable aux yeux de voir le soleil. » (Bod XI, 7.)

**Communications diverses**

— L'Association Nature et Société organise le dimanche 8 février une sortie au fort de Prouville sur le thème « La nuit, un lieu », avec concert pédagogique d'un douzaine de choristes sous la conduite de deux choristes confirmés et vides de chœurs. Renseignements : Jacques Baudouin, tél. 48-66-09-61, après 19 heures et Nicole et Gérard, 5, rue de la Lune, 94100 Saint-Maur-des-Fossés.

— Une conférence-débat sur le thème « Dieu et les médias » est organisée le jeudi 5 février, à 20 h 30, salle Martin-Luther-King, 28, rue Olivier-Noyer, 75014 Paris, avec MM. Paul Villard, directeur du journal Réforme et Henri Fournier de la revue L'Esprit. Renseignements : 42-43-91-11 ou 42-43-94-96.

**Nominations**

— M. Pierre Sadron, ancien ministre, président de la Fédération des industries ferroviaires, est nommé membre du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur.

**Soutenances de thèses**

— Ecole des hautes études commerciales, mardi 3 février, à 17 heures, salle 32-34, M. Etienne Fournier : « La création d'une micro-culture mobilière dans l'entreprise française. Analyse comparative des modes d'organisation sociale entre une filiale d'entreprise américaine et une entreprise française. »

— Université Paris-II, mardi 10 février, à 16 heures, salle des Commissions, M. René Teulier : « La procédure de révision de la Constitution sous la 5<sup>e</sup> République. »

— Université Paris-IV, mardi 10 février, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, M<sup>me</sup> Noriko Taguchi, née Kusabe : « La subordination complète dans le discours. »

— Université Paris-IV, mercredi 11 février, à 9 h 30, salle des Actes, centre administratif, M<sup>me</sup> Marie Garcia-Garros : « Le théâtre scénographique français en Espagne (1751-1802). »

— Université Paris-IV, samedi 13 février, à 14 heures, amphithéâtre M<sup>me</sup> Léonora Krause, née Stimpelbeck : « Sémantique et syntaxe des préverbes en gothique. »

— Université Paris-I, lundi 23 février, à 14 h 30, salle C-22-04 bis, centre Pierre-Mendes-France, M<sup>me</sup> Maria José Rodrigues : « Pour une alternative aux approches du travail de l'écriture : le système d'emploi. »

— Université Paris-IV, mercredi 25 février, à 18 heures, salle des Actes, centre administratif, M. Mohamed Rajeb al Barfi : « L'œuvre et la pensée du romancier syrien Hanna Minis. »

**JACQUES GAUTIER**

Collier cristal sur argent. Masque vieill argent. Boucles d'oreilles : 1 300 F

36, rue Jacob, PARIS-6<sup>e</sup> Tél. 42-68-44-33

**Anniversaires**

— Il y a dix ans, le 1<sup>er</sup> février 1977,

**Julien COFFINET,** artiste haute-bieler et décorateur intendant de troupes quittait ses proches, ses amis, ses camarades.

Aimée Coffinet, 1268 Bagnols, Vaud (Suisse), Famille Emmanuelle L. Coffinet, 14, Kreuz Dr. Ouest Nyack, N.Y., 10994 (Etats-Unis).

— Il y a un an,

**Ariane POUZNER,** nous quitte.

Ses amis peuvent à elle.

**Anniversaires**

— Il y a dix ans, le 1<sup>er</sup> février 1977,

**Julien COFFINET,** artiste haute-bieler et décorateur intendant de troupes quittait ses proches, ses amis, ses camarades.

Aimée Coffinet, 1268 Bagnols, Vaud (Suisse), Famille Emmanuelle L. Coffinet, 14, Kreuz Dr. Ouest Nyack, N.Y., 10994 (Etats-Unis).

— Il y a un an,

**Ariane POUZNER,** nous quitte.

Ses amis peuvent à elle.

**CARNET DU MONDE**

Tarif : la ligne K.T.

Toutes rubriques ..... 69 F

Absents ..... 68 F

Communications diverses ..... 72 F

Renseignements : 42-47-95-03

**Auditec**

**Un très pro**

**Compagnie Europe d'Accumulateurs**

**CHEF DE PRODUIT**

**CGE**

**X. CENTRAL ASSURANCE**



صكنا من الاجل

Le Monde  
CADRES

**Puissant Groupe Français ■ implantation internationale, un des leaders mondiaux dans son domaine recherche**

**FISCALISTE HAUT NIVEAU**

De formation juridique supérieure + Ecole Nationale Impôts disposant d'une expérience de 8 ans environ acquise de préférence dans l'administration.

Le titulaire du poste aura un rôle important d'études et de conseil niveau France et international.

Interviendra dans toutes les opérations du groupe et de ses filiales qui impliquent incidence fiscale.

Le titulaire du poste agira en étroite collaboration avec le Directeur Fiscal du groupe et bénéficiera d'ombes de larges responsabilités d'une réelle délégation.

La réussite de ce poste implique seulement de solides compétences techniques mais également une personnalité affirmée un sens du dialogue et de l'information.

Très bonnes connaissances de l'anglais.

Rémunération moutante.

Ecrire sous référence 5.795 M, à MESSANGES CONSEIL, 1, rue Falguière, 75015 Paris, qui transmettra.

**Secrétaire Général** Paris

Notre Syndicat Professionnel pour la promotion de l'Artisanat, Force proposition vis des pouvoirs publics, des partenaires des instances professionnelles, il a triple mission : présentation et défense des intérêts de la profession, Conseil des adhérents, valorisation et renouvellement leurs connaissances.

Pour les dans le choix des orientations de la Confédération, les instances représentatives jouissent du concours et du support d'une équipe de chargés second temps de l'application et de la diffusion.

Partenaire de réflexion Responsables Nationaux, le SECRETAIRE GENERAL participe à la définition des actions et conduit leur mise en il assure en permanence les relations avec les partenaires publics et privés la Confédération; enfin il harmonise les moyens dont elle dispose pour remplir ses tâches.

De formation supérieure - Sciences Po - une formation similaire au sein d'un syndicat professionnel bien sûr mais sans contribution au d'une PME, nécessitant également un important de représentation pourrait constituer une expérience appropriée au proposé.

Notre Conseil les premiers candidats, adresser votre dossier de candidature au niveau la rémunération en précisant la référence 1534.

ALPINA CDI, 181, avenue Charles de Gaulle 92110 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA CDL

**ROHM AND HAAS FRANCE S.A.**

ROHM AND HAAS COMPANY est un des plus importants groupes chimiques américains dans le domaine des spécialités pour l'agriculture et l'industrie (C.A. mondial 2 milliards de dollars, résultat net 141 millions de dollars en 1985).

En FRANCE, nous fabriquons et commercialisons avec succès une part importante nos produits (C.A. 1 milliard de FF en 1985).

Le développement de nos activités phytosanitaires nous amène à recruter un

**Ingénieur Technico-Commercial**

Le poste que nous offrons est basé en province. Dans un premier temps, il s'agira de secondier un de nos ingénieurs régionaux.

Vous êtes ingénieur de formation supérieure agronomique (E.N.S.A. ou assimilée) ou diplômé d'une école supérieure de commerce. Vous avez acquis une première expérience de 2 à 5 ans et votre anglais est opérationnel.

Nous vous remercions d'envoyer C.V. + photo et présentations au Directeur Adjoint du Personnel Société ROHM AND HAAS FRANCE S.A. - La Tour de Lyon 185, rue de Bercy - 75579 PARIS Cedex 12

**Responsable des Services Généraux**

Pour une société industrielle en forte expansion - 300 personnes - dans l'électronique et l'informatique et dont le Siège Social est situé en France.

Intégré au Département des Ressources Humaines, il dispose d'une large délégation en matière de :

- logistique des moyens généraux pour les différents départements de la société,
- négociation et suivi des contrats (baux, prestations et prestation de services),
- investissements mobiliers, agencement et équipements divers.

Responsable d'un budget important plus de 10 MF, il prendra en charge les différents projets d'extension locaux dont il devra nécessairement maîtriser les aspects techniques, esthétiques et économiques.

Lourde mais que cette création de poste il s'agit bien sûr de prendre en charge le quotidien mais très vite de proposer et de mettre en place de nouvelles méthodes de gestion; et l'entreprise vous offrira un environnement de travail très agréable.

Adressez votre dossier au niveau de rémunération en précisant la référence 1534 à CURRICULUM "Atelier", 6, Passage Laffitte 75018 Paris.

**GROUPE SYSECA**

SYSECA (350 MF de C.A. 85% d'ingénieurs) recherche des ingénieurs en informatique, partenaire d'un groupe industriel.

**ingénieur informaticien**

Formation, informatique électronique

Il sera intégré à une équipe d'étude et d'expérimentation dans le cadre d'un gros système temps réel.

Il lui faudra travailler sur le traitement d'enregistrement techniques, temps réel (aspect graphique important) sur matériel MITRA et TEKTRONIX.

Connaissances en SGBD et traitement de signal appréciées.

Envoyez votre candidature sous référence M222 à SYSECA SELECTION, 315, bureau de la Colline, 91111 SAINT-CLOUD CEDEX.

SYSECA SELECTION

**Sélection** RECHERCHE

**JURISTE D'ENTREPRISE CONFIRMÉ**

ayant pendant plusieurs années des responsabilités dans plusieurs domaines de la vie juridique d'une entreprise. Une connaissance approfondie de l'anglais indispensable. Le candidat, âgé de 35 ans environ, aura ultérieurement la responsabilité complète du Service juridique de l'Entreprise.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo à la Direction des Relations Humaines, SELECTION DU READER'S DIGEST - 1 à 7, Avenue Louis Pasteur, 92220 BAGNEUX.

**Synthelabo**

recherche pour sa Direction Générale Technique un

**ANIMATEUR DES LOGICIELS DE PRODUCTION**

pour animer le club des utilisateurs de l'outil.

Il devra notamment, en liaison avec les services informatiques :

- assurer la formation des utilisateurs dans un esprit d'actualisation permanente,
- poursuivre auprès des différents centres, la mise en œuvre et l'utilisation des logiciels intégrés,
- coordonner les demandes d'évolution en recherchant les solutions les mieux adaptées.

Diplômés de l'Enseignement Supérieur (BAC + 5), les candidats posséderont de solides connaissances en informatique, en particulier dans les applications à la production. Leurs capacités de créateur et d'animateur leur permettront d'assurer la cohérence et le dynamisme de cette nouvelle fonction intégrée à la Direction Générale Technique. Leur rayonnement sur le terrain (Europe) et leur rattachement au Siège (Banlieue Sud Ouest de Paris) contribueront à leur pleine efficacité.

Adressez lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et présentations sous la référence 885 à l'attention de M. VOLTZ - SYNTHELABO 22, avenue Galilée - 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

Une importante recherche de **UN JEUNE ORGANISATEUR**

IL A :

- une expérience de 3 ans dans ce domaine
- des capacités d'adaptation
- le sens du dialogue
- un goût de la découverte et de la négociation
- un niveau d'études supérieures en (Bac + 4)

Les déplacements sur le terrain sont à envisager. Rémunération : 170.000 +

Il faut évoluer pour connaître la valeur.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et présentations en précisant la réf. M 2/2 à R. Consultants 107, rue de Valenciennes 75013 Paris

Nous sommes la filiale d'un des premiers groupes industriels français et un des leaders mondiaux de la fabrication de filtres et d'équipements de filtration d'air.

Pour secondier notre directeur de production (2 unités/250 personnes), nous recherchons

**Futur directeur d'usine**

VOS ATOUTS :

- ingénieur de formation (A et M ou équivalent), vous avez 35 ans environ et déjà quelques années comme Responsable de production,
- des connaissances certaines et pratiques en matière de petite chimie, soudage, acier doux, inox et alu. (TIG, MIG classe II) et, si possible, de la fabrication vous assurez qualité,
- des capacités et la motivation pour la gestion des hommes et une réelle expérience des contacts avec les instances sociales de l'entreprise,
- un bon niveau d'anglais.

NOUS VOUS OFFRONS :

- la responsabilité d'une des unités de production (175 p.),
- un outil de travail récent (1977) et performant (GPAO),
- un salaire motivant,
- un poste de Directeur de Production de nos unités, à moyen terme.

Le poste est basé près de SEVRES (90) à 60 km de Paris dans un environnement protégé.

Intéressés, adressez C.V., photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL 14 bis, rue Daru, 75008 Paris, sous la réf. 42 579 M portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

**Mercuri Urval**

**ingénieurs réseaux**

nos clients, ils auront pour superviser l'exploitation et la maintenance de systèmes informatiques importants constitués de serveurs ETHERNETX.

Pour ces missions, outre les solides compétences techniques, il faut être capable d'animer une équipe exploitation et d'entretenir d'excellentes relations humaines; de solides connaissances de l'environnement DEC sont hautement souhaitables.

Ingénieurs compétents dans un domaine technologique en pointe dans des conditions très attrayantes.

Nous vous remercions de nous adresser votre candidature : manuscrite, C.V., photo (retournée), présentations à l'attention de H. FAYARD, Coopers & Lybrand associés 10, rue de Valenciennes 75013 Paris

C&L

**LYON**

Une grande banque régionale recherche pour son service organisation et méthode un

**ORGANISATEUR**

- Ce sera l'expert de la méthode MERISE pour l'ensemble de ses services. Il assistera les responsables et les équipes de réalisation dans leur méthodologie de conception, de suivi et de cohérence des projets.
- Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure (BAC + 4) ayant 1 à 2 ans de pratique de MERISE pour la conduite de projets importants sur gros systèmes.

Adressez lettre + C.V. + présentations au

**Cabinet Bertrand Bissuel**

11, RUE DU PLAT - 69002 LYON - TEL. 76 38 36 96

Société produits de luxe à forte orientation internationale recherche

**RESPONSABLE VENTES EUROPE**

ayant expérience plusieurs années de vente produits de marque haut gamme, présence terrain sur marchés exportation, animation réseau, négociation, disponibilité fréquents déplacements. Langues : anglais, allemand et/ou espagnol.

Prrière faire parvenir lettre manuscrite, C.V., photo et présentations à : n° 7.033 Le Publicité, 5, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

BOSS

Vous Directeur

PERSONNEL

hef de p

TV Scap

SOURCES

LE GAN RECH

RESPONS

PUBLICITE R

VOTRE PO

VOTRE PRE

Le Monde CADRES

cegos

IPPSO

Formateur-Consultant Psycho-sociologue 3ème cycle + expérience 3 ans en entreprise

CEGOS IPPSO, Institut pour le perfectionnement psycho-sociologique des organisations, est en expansion continue et souhaite comme chaque année, intégrer un(e) nouveau formateur-consultant. Il concevra et réalisera des actions de formation inter et intra-entreprises. Domaines : nouvelles méthodes de management et responsabilités sociales des cadres et agents de maîtrise, développement de l'efficacité personnelle. Les moyens mis à sa disposition, l'ambiance de travail offrent des conditions optimales de développement et d'efficacité à un formateur-consultant créatif et autonome. Un diplôme de 3ème cycle en psycho-sociologie des organisations ou pédagogie, une expérience de 3 ans comme formateur d'adultes en milieu d'entreprises sont demandés. Il s'agit d'un poste à temps complet, basé à Paris, impliquant des déplacements. Merci d'adresser lettre man. et CV, sous réf. 23758/M à Dominique CHALVIN, CEGOS IPPSO Tour Cheneceaux 92518 BOULOGNE CEDEX.

Notre Directeur Général : une personnalité, un entrepreneur.

Vous avez 35 ans environ, une formation de type ESC, une expérience de la vie d'une PME, maîtrisant le sens du négoce. Nous sommes en Bretagne, une Société régionale très diversifiée, filiale d'un Groupe national de renommée et de forte expansion. Pour saisir 200 personnes et travailler par son exemple, nous recherchons un Directeur Général de grande envergure, à la fois expérimenté et à l'écoute de projets d'entreprise qui structure, gère, forme. Il sera dans cette mission largement aidé par un outil informatique à la pointe de la technique. De plus, la possibilité d'entrer dans le capital est envisagée, et vous débiteriez un réel attachement à son développement.



Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 27 M 017 à B&H Ghiesbreght - CPA, 3, rue de Liège 75009 Paris.

Florian Mantione Institut

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE de MONTPELLIER recherche DIRECTEUR DES ETUDES H/F Chargé de gérer les programmes d'enseignement, d'animer une importante équipe pédagogique et administrative et de veiller au bon fonctionnement de la scolarité. A un candidat diplômé d'enseignement supérieur commercial, âgé de 28 à 35 ans, ayant une première expérience de l'entreprise et/ou de la formation, en connaissance de l'anglais, il est proposé une rémunération d'environ 180 000 F et une opportunité de carrière évolutive. Une définition de fonction sera envoyée aux candidats. Les intéressés qui envoient leur CV + photo sur: LR pré-sélectionnés qui envoient leur CV + photo sur: LR 257 D à Florian Mantione Institut, Conseil en Recrutement BP 5556, 34050 Montpellier Cedex ou contacter le MINTEL, 3615 code SOfTEL, puis FM.

Un groupe français performant, en expansion, leader européen, pratiquant une politique de décentralisation et de responsabilisation et comprenant plus de 20 filiales autonomes sur tout le territoire, propose à un candidat de valeur, un poste de

Chef de service marketing et commercial

Après une période de formation, il sera directement rattaché au directeur de la filiale. Il sera chargé de concevoir et de mettre en œuvre la politique commerciale : étude des marchés, élaboration des produits, relations publiques. La réussite dans ce poste implique : une formation école de commerce, environ 5 ans d'expérience commerciale, bonnes connaissances en marketing, de solides qualités de dynamisme, de contact, d'imagination et de réalisme. Ce groupe attache un soin tout particulier à la qualité de ses responsables et à la volonté et la possibilité de leur proposer des carrières à la hauteur de leurs performances. Poste : grande ville Normandie. Ecrire sous réf. CR 1987 CM Discretion absolue. Membre de l'Association des Etapes de la Région Normande. 75016 Paris etap

Formateur de haut niveau

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous possédez une expérience de la formation commerciale en cabinet et/ou en entreprise. Créatif et entrepreneur, vous maîtrisez les techniques modernes de formation, mais savez également concevoir et mettre en place de nouveaux stages. Vous avez, si possible, une bonne expérience du management. A 30 ans environ, vous souhaitez donner une nouvelle impulsion à votre carrière. Votre ambition : valoriser vos compétences et votre talent pédagogique au sein d'une société qui saura vous laisser l'autonomie et la responsabilité. Nous sommes un groupe de très grande notoriété, leader sur notre marché et nous devons notre réussite à la qualité de nos produits et au professionnalisme de nos hommes. Aujourd'hui nous souhaitons développer notre centre de formation. Nous comptons beaucoup sur votre implication et votre esprit d'entreprise, mais en retour nous saurons faire évoluer votre fonction. Contactez Média-System en adressant votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et présentations) sous réf. 4271 M, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75019 Paris, qui vous fera parvenir en toute confidentialité.

Chef de produit TV Scope

Nous appartenons à un groupe important et possédons de nombreux points de vente répartis sur l'ensemble du territoire. Notre ambition, grande, s'appuie sur des équipes motivées et déterminées. Votre rôle sera essentiel : en amont, définition de la gamme, négociations avec les fournisseurs (matériel, accessoires...), organisation des approvisionnements... en aval, évolution des techniques de commercialisation, suivi de la ligne (SAV, catalogue, documentation, contrôle qualité) et enfin animation de l'image de la marque. Quant à vous, votre formation supérieure et votre expérience de quelques années dans la vente chez un constructeur ou à l'achat d'un distributeur, nous poussent à souhaiter, aujourd'hui, une responsabilité de produit pleine et entière. Lieu de travail : Paris. Nous remercions les personnes intéressées d'adresser leur dossier complet (CV, lettre manuscrite, rémunération actuelle) sous réf. 2313 M à :

SOURCES 108 rue d'Honore - 75001 Paris. Qui transmettra en toute confidentialité.

cesma Centre d'Etudes Supérieures de Management

l'un des premiers programmes français de 3ème cycle en management, recherche son

Responsable communication et relations extérieures

Il sera chargé, sous l'impulsion de la Direction du Programme, de développer les relations avec les entreprises et de promouvoir le programme auprès des diplômés du second cycle universitaire et des lycéens. Il est diplômé d'enseignement supérieur et bénéficie de l'expérience d'une première expérience professionnelle. Poste à LYON comportant de fréquents déplacements de courte durée. Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite sous réf. CE/001 à Christiane ROCHE, Groupe ESC LYON, BP 474, 69132 Ecullay Cedex.

Responsable des relations humaines

Société étrangère du secteur bureautique 450 pers. - 400 MCA - proche de la Défense. Recherche pour animer et gérer son service Relations Humaines (7 personnes) un cadre ayant une formation supérieure et une expérience de très bon niveau (4 ans minimum). Le poste recouvre l'ensemble des aspects de la fonction : recrutement - formation - administration du personnel - paie. Dynamisme, organisation et sens de la négociation sont les atouts indispensables pour réussir dans notre Société en expansion rapide et à dominante commerciale. Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 5108 M à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 Paris, qui transmettra.

LE GAN RECHERCHE UN RESPONSABLE PUBLICITE RESEAUX

VOTRE POSTE Au sein de la Direction des Relations Commerciales et des Agences, vous : coordonnez l'activité d'une équipe de 11 personnes spécialisée dans la conception et la réalisation d'opérations publicitaires en direction de notre réseau d'Agents Généraux (animations locales; PLV, vitrines, publicité par l'objet...) en harmonie avec la politique de communication nationale. êtes, en outre, responsable de la gestion financière du secteur et suivez les relations avec les services internes qu'avec les fournisseurs externes.

VOTRE PROFIL Vous souhaitez valoriser une expérience d'Assistant en Publicité de 3 ans acquise de préférence auprès d'un réseau de distribution et vous maîtrisez les nouvelles techniques du Marketing. Vos qualités de contact, votre sens de la responsabilité, votre tempérament créatif, votre sens des priorités et votre gestionnaire vous aideront à réussir dans ce poste à PARIS 9ème mais exigeant de fréquents déplacements de courte durée en Province.

MERCI D'ADRESSER LETTRE MANUSCRITE, CV, PHOTO ET REMUNERATION SOUHAITEE, SOUS REF. ED/15 A EMPLOI ET CARRIERES - 2, RUE PILLET-WILL, 75014 PARIS CEDEX 08.

Franche-Comté Organisme de services rendus aux entrepreneurs (PME)

recherche Afin d'étendre son action dans le domaine de la qualité UN CADRE - Formation technique, commerciale et/ou en gestion. - Expérience de quelques années en entreprise, de préférence dans le domaine de la fabrication. - Connaissance de la langue anglaise souhaitée. Poste basé à Besançon. A pourvoir rapidement. Envoyer C.V., photo et présentations sous réf. 8.148 Le Monde Publicité, 5, rue de Montesson, 92115 PUTEAUX.

POUR SON SERVICE DE cours par correspondance L'AFPA - Colmar

recherche UN PROFESSEUR (H. - F.) FONCTIONS : - Conception, élaboration, suivi cours par correspondance. - Enseignement en stage de techniciens. - Participation aux actions de formation continue. - Formation à niveau ingénieur. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE : 5 ans minimum mécanique ou électronique. SALAIRE : 180 000 F brut annuel minimum. Candidatures à adresser avec C.V. et photo avant le 15/02/87, A.M. le directeur de l'AFPA, 1, rue de l'Industrie, 68000 Colmar.

FRANS BONHOMME TOURS NOTRE HOMME DE LOI

Fransbonhomme, un groupe solide : CA 900 MF, 750 pers., 76 dépôts. Une notoriété accrue dans un domaine où nous sommes leaders : la distribution de tubes et raccords en matière plastique auprès d'une clientèle Bâtiment, TP, Administration et Agriculteurs. Notre Direction Générale voudrait enrichir l'organisation de la Société en créant un poste d'Assistant Juridique. Vous allez prendre en charge les assurances, la gestion des crédits bail et des baux commerciaux, les aspects juridiques de la gestion du personnel, la rédaction des contrats et le suivi des écritures juridiques. A 30/35 ans environ, vous avez fait vos preuves en cabinet ou en entreprise. Votre formation supérieure (maîtrise de droit ou équivalent), vous y avez bien préparé. Ce profil de « pro », allié à des qualités d'homme souple, diplomate et doté d'un fort potentiel doivent très vite vous inciter à prendre contact avec notre conseil. Merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous référence 87/37/601 à Dominique LEJIGOS.

Dominique Lejigos Conseiller 1 rue Géraud BP 522 - 37015 TOURS Cedex

سكزا من الاجل

سكنا من الاصل

Le Monde CADRES



DIRECTEUR DU MARKETING

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75012 PARIS

QUAND UN STYLE VEUT COMMUNIQUER...

... il confie l'ensemble de ses différentes composantes à une même personne. C'est pourquoi nous créons une direction marketing...

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous le réf. O/MAR/LM, à notre Conseil Didier LESUEUR qui vous garantit une entière discrétion.



Advertisement for 'Futur chef du personnel' at SOPAD Nestlé, featuring a vertical list of logos on the left and a main text block on the right.

Advertisement for 'GROUPE SYSECA' seeking 'ingénieurs logiciel' (software engineers) with details on experience and location.

Advertisement for 'HOTEL - CLUB MARTINIQUE' seeking a 'Directeur' (manager) for a 100-room hotel.

Advertisement for a 'PME' (small business) seeking an 'INGÉNIEUR expérimenté' (experienced engineer) with 35 years of experience.

Advertisement for 'CENTRE TECHNIQUE DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT' seeking an 'ingénieur qualité' (quality engineer).

Advertisement for 'Ingénieur informaticien génie logiciel' (software engineering computer scientist) at Crouzet, based in Valence.

Advertisement for 'BANQUE INTERNATIONALE' seeking an 'OPÉRATEUR BOURSE FRANÇAISE' (French stock operator).

Advertisement for 'JURISTE D'ENTREPRISE' (corporate lawyer) at Soderhu, an administrative assistant to the director.

Advertisement for 'AIR INTER' seeking 'HOTESSES ET STEWARDS' (flight attendants and stewards) with details on training and requirements.

Advertisement for 'Le département de la Drome' seeking a 'UN ATTACHÉ' (attaché) for administrative services.

Advertisement for 'BANQUE A TAILLE MOYENNE' (medium-sized bank) seeking a 'RESPONSABLE D'AGENCE DE QUARTIER' and an 'EXPLOITANT ENTREPRISE'.

Le Monde  
CADRES

# Futur chef de personnel

Le futur chef de personnel doit être capable de gérer un personnel de 20 à 50 personnes. Il doit être capable de recruter, de former, de motiver et de contrôler son personnel. Il doit être capable de travailler en équipe et de communiquer efficacement.

SOPAD  
Nestlé

# meilleur qualité

Le meilleur qualité est celui qui est fabriqué avec des matériaux de première qualité et qui est traité avec soin et précision. Il est durable et résiste à l'usure. Il est facile à entretenir et à nettoyer.

# D'ENTREPRISE

La direction administrative est responsable de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles de l'entreprise. Elle doit assurer le bon fonctionnement de l'entreprise et la satisfaction des clients.

Soderly

# TAILLE MOYENNE

Le tailleur de taille moyenne doit être capable de créer des vêtements qui conviennent à la morphologie de son client. Il doit être capable de conseiller son client et de lui proposer des solutions adaptées.

# Entreprise

Une entreprise est une organisation qui a pour but de produire des biens ou des services pour satisfaire les besoins des clients. Elle doit être gérée de manière efficace et transparente.

## JC Decaux

Mobilier Urbain recrute

### Jeunes ingénieurs

Pour accompagner notre développement en France et à l'étranger.

A 27 ans minimum, de formation ingénieur A.M. Ingénieur mécanicien voire DUT, vous avez déjà acquis une première expérience en bureau d'études, de préférence dans une société d'ingénierie de construction mécanique. Il vous sera confiée une mission de recherche et développement, conception et réalisation de Mobiliers Urbains.

Votre créativité, votre sens esthétique, votre dynamisme, alliés à votre technicité, vous permettront de mener à bien votre rôle de décorateur de la cité future.

Vous êtes familiarisé avec les nouvelles techniques informatiques (CAO/DAO). Vous parlez l'anglais et êtes prêts à voyager environ 25% de votre temps.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à la Direction du Personnel, BP 11, 78373 Plaisir Cedex.

LEADER DU MOBILIER URBAIN



### Une nouvelle étape dans votre carrière commerciale

Directeur Régional Nord-Est Belin-Pâtisseries

Vous avez la carrure : professionnelle confirmée en vente, vous connaissez tous rouages de la grande distribution et la restauration hors foyer, et savez motiver les hommes.

A vous d'assurer la réalisation des objectifs commerciaux, d'animer l'équipe de vente (8 personnes), d'organiser les opérations de promotion.

Vous participerez à la définition de vos objectifs et moyens, lerez appliquer sur le terrain la politique de la

Direction Commerciale et serez responsable des négociations régionales.

Vous avez les qualités relationnelles indispensables pour assurer la présence BELIN-PÂTISSIER sur la région Nord-Est. A vous d'en convaincre BELIN-FRANCO, qui recevra personnellement votre dossier de candidature.

Biscuits BELIN BP 93-91003 EVRY.



## J.E.U.N.E.S. M.A.N.A.G.E.R.S

### LA GENERATION DU BUSINESS, C'EST VOUS !

Où, vous, jeunes diplômés de l'enseignement (Ecoles de Commerce) qui avez une ou plusieurs années d'expérience de la fonction.

Comme nous, vous pensez que seule une action directe sur le terrain est efficace, avec le soutien et les hommes qui vous entourent.

C'est dans ce contexte que le Directeur de notre activité « Maison Individuelle » recherche ses proches collaborateurs à qui il confiera des missions très opérationnelles dans des domaines et régions variés. Par la suite vous serez appelés à prendre la direction d'un centre de profit, voire d'une région.

Fort de cette expérience le Groupe Maison Familiale vous permettra de faire évoluer votre carrière au sein de notre société et de bénéficier de toutes les possibilités de formation et de perfectionnement que nous offrons.

Si vous souhaitez faire partie des dirigeants de demain, sans nécessairement changer d'employeur avec une rémunération motivante, directement liée à vos résultats, adressez votre candidature (C.V. + photo + prétentions), à Jean-François DUFORT - GROUPE MAISON FAMILIALE - 15, rue de Marignan - PARIS.

MAISON FAMILIALE

### Consultant opérationnel études économiques et statistiques sur la diffusion de la presse

Bien organiser la distribution en France et à l'étranger, connaître le marché, ses besoins, ses tendances, la concurrence, prévoir au mieux et développer les ventes, réajuster les réglages... autant d'impératifs quotidiens qui obsèdent les responsables des ventes au numéro, de nos abonnés à notre distribution. L'autorité de la Direction Commerciale, vous mènerez des missions d'études, de propositions de conseil opérationnel sur la diffusion de notre journal et sur l'élaboration de tous les moyens d'information. Pour ce poste, nous souhaitons recruter des diplômés d'une Ecole de Commerce (Gestion - ESSEC, HEC, SUP DE CO, ECOPI, DAUPHINE) avec une spécialité en statistiques. Ils posséderont une expérience d'au moins cinq années dans des fonctions similaires en entreprise et/ou en cabinet d'organisation, où ils auront acquis la maîtrise de l'informatique et si possible la connaissance des circuits de diffusion des journaux. Esprit d'analyse et maîtrise de la synthèse des aspects techniques, économiques, commerciaux, et financiers, goût de la communication et de la pédagogie leur permettront d'assister efficacement les services et d'éclairer avec professionnalisme les choix de la Direction Commerciale.

Merci d'adresser votre dossier + CV + photo + prétentions à : Conseil, 10 rue du Colisée - 75008 Paris.

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL

### Responsable de marché

Accumulateurs industriels - Spécialiser dans le domaine de l'alimentation électrique ininterrompue, société, filiale d'un important international, recherche son responsable de marché accumulateurs. Place sous l'autorité d'un directeur de division, il cumulera l'ensemble des responsabilités marketing, techniques et commerciales de tels équipements : définition des besoins, études techniques et négociation des clients en proche banlieue ouest de Paris, ce poste s'adresse à un cadre technico-commercial âgé de 28 ans minimum diplômé de l'enseignement supérieur technique (électrique, électromécanique, et parlant couramment l'anglais. Il doit également justifier d'une expérience de la vente aux intégrateurs et/ou aux utilisateurs finaux de biens d'équipements industriels (batteries, électrogènes, matériels de conversion d'énergie ou appareils). La rémunération annuelle de départ constituée d'une partie fixe et de primes objectives quantitatives et qualitatives sera fonction des compétences présentées. Ecrire à JM. JACLOT en précisant la référence A/R9216M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN FRANCE

3, rue des Graviers - NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04  
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

### Ingénieur développement produits Pyrénées

Cet important constructeur français de matériel électrique et électronique recherche, 300 millions de francs de chiffre d'affaires, dans le cadre du développement de ses services d'activités de distribution électrique MT/BT, un ingénieur développement. Basé au siège dans les Pyrénées, il aura pour mission de faire évoluer la gamme de produits existants et de développer de nouveaux produits dans ce secteur d'activités en France qu'à l'étranger. Il travaillera en étroite collaboration avec les services de fabrication, qualité et commerciaux de la société et aura fréquents contacts avec le client. De formation ingénieur mécanicien type AM, INSA..., il devra justifier d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans une activité de développement ou de fabrication et posséder de bonnes connaissances en électricité, électronique et automatisme. La pratique de l'anglais est nécessaire. Le fort potentiel de ce poste ouvrira de larges perspectives d'évolution dans l'entreprise. Ecrire à Arlette LUYCIE en précisant la référence A/T7169M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN FRANCE

71 bis, allée Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. 47.47.11.04  
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

### Professionnels de la vente grande consommation à vocation internationale

est la première marque de produits laitiers frais dans le monde (37 pays - 5 continents). La franchise Yoplait international assure aux partenaires commerciaux à l'étranger le transfert de méthodes, de techniques de fabrication et de commercialisation. Le département développement recherche des professionnels expérimentés et motivés pour renforcer en intégrant de nouveaux collaborateurs les équipes chargées d'apporter aux clients les meilleurs services en matière de commercialisation de produits frais : politique commerciale, organisation et gestion de la vente, méthodes de vente, formation, etc. Ces postes s'adressent à des jeunes diplômés de l'enseignement commercial supérieur, disposant d'une première expérience d'entrée de gamme de produits de grande consommation dans une grande entreprise structurée, et maîtrisant à tous les aspects de la vente : merchandising, gestion, formation... Une pratique, pour l'un de l'anglais et de l'espagnol, pour l'autre de l'anglais et de l'espagnol est fortement motivante pour une activité internationale dans le cadre d'une large autonomie est indispensable. Le poste est basé à Paris et suppose de fréquents déplacements. Ecrire à B. CHIFFOLEAU en précisant curriculum-vitae, photo et prétentions en précisant la référence S8135M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN FRANCE

3, rue des Graviers - NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04  
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

### Ingénieur électro-technicien Sud-ouest

Bureau d'études appareillage électrique - Cette société, en forte expansion (250 millions de francs de chiffre d'affaires), dont le siège (360 personnes) est situé dans le Sud-Ouest de la France, est le leader national sur le marché du matériel électrique à distribution publique basse tension (MT/BT 35% du marché français). Particulièrement à poursuivre son avance technique, elle recherche, son service d'études, un ingénieur électro-technicien. Rendant compte au responsable du service s'intégrant à l'équipe de ingénieurs, il confiera l'entière responsabilité d'études importantes pour la France et l'export (câbles, charges, matériels, recherche de technologies nouvelles). Il soutiendra certains dossiers auprès de la direction générale et les suivra jusqu'à la phase de fabrication. Ce poste s'adresse à un jeune INSI ou équivalent pouvant justifier d'une première expérience en études de matériel électrique. La fonction requiert de bonnes connaissances techniques et de l'expérience candidat retenu. Le poste est basé dans une agréable ville du sud-Ouest. Ecrire à FABRE en précisant la référence A/T7168M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN FRANCE

71 bis, allée Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. 47.47.11.04  
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

سكزا من الاصل

سكزا من الاجل

Le Monde CADRES

### Spécialiste Salles de Marchés.

La conception et le développement du premier logiciel de Salles de Marchés sur réseau de micro-ordinateurs a permis à CONCEPT S.A., leader français de l'informatique financière, de connaître une réussite considérable sur ce marché très porteur.

Afin d'assurer à notre clientèle, toujours plus nombreuse, la meilleure qualité de services, nous souhaitons renforcer notre Département "Banque" par l'intégration d'un Professionnel expérimenté.

Ce consultant expérimenté, homme de marchés ou spécialiste back-office - francs, devises ou titres - participera à la mise en place de nos logiciels chez nos clients, en amont (audit, conseil), comme en aval (formation, assistance).

La mission envisagée pour ce poste (basé à PARIS/QUEST), très motivante, offre de nombreuses possibilités d'évolution liées à notre dynamisme et à notre volonté d'entreprendre.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. SMI à notre Conseil IRCCM Développement, Immeuble Montréal, 3, rue du Javelot 75013 PARIS.

La discrétion la plus absolue vous est garantie.

**CONCEPT** L'ESPRIT DE FINANCE

### Saunier Duval

eau chaude chauffage

### Unissons nos énergies et nos méthodes.

Candidatez, chauffé-bois, chauffage-électrique : plus de 1000 appareils sortent chaque jour de notre usine de Nantes et sont expédiés dans le monde entier. 1400 personnes travaillent dans cet établissement moderne et occupé, en permanente évolution, à l'image du Groupe dont il fait partie : Sain-Gobain.

Nous vous proposons de prendre la tête du bureau des méthodes, composé d'une quinzaine de techniciens bien rodés. Professionnel(le) expérimenté(e), diplômé(e) ENSI, ENI, ou équivalent, vous avez une pratique opérationnelle de tout ou partie des métiers suivants : découpage-emboutissage, injection plastique, chaudronnerie fine de cuivre, traitements de surface, montage, assemblage.

Votre mission : Concevoir les gammes de fabrication et les outillages, implémenter les machines et organiser les lignes d'assemblage en poursuivant notre politique d'élargissement des tâches et de fonctionnement des équipes en groupes autonomes. Vous aurez, au carrefour des différents services, qui exigent compétence et goût du travail en équipe. Pour un premier contact, adressez votre dossier complet sous référence SMI à notre conseil SIRCA, 64 rue La Boétie, 75008 Paris, en précisant votre rémunération actuelle. Les entretiens auront lieu à Nantes et à Paris.

**Sirca** Membre Syntec

### SGS QUALITEST Filiale Française du 1<sup>er</sup> groupe mondial de contrôle et de certification recherche pour division Pétrole et Pétrochimie

### L'ADJOINT COMMERCIAL du DIRECTEUR

La fonction à prédominance commerciale peut convenir à un Cadre Technico-Commercial. Une bonne connaissance des marchés pétroliers et/ou pétrochimiques, plus particulièrement dans le domaine du transport et des approvisionnements, est un avantage. Le dynamisme commercial, un esprit ouvert au changement et l'innovation sont cependant déterminants pour ce choix. Une connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser votre CV, prétentions : Directeur du Personnel

**SGS QUALITEST**  
16 rue du Louvre - 75001 PARIS

### UN CONSULTANT JUNIOR POUR UN METIER D'AVENIR...

Filiale de l'une des premières SSI françaises, notre activité (recrutement et formation) s'adresse au Groupe UNILOG, (650 p.) dont nous faisons partie, et à une clientèle extérieure. Notre équipe, en pleine croissance, cherche un jeune consultant junior privilégié du Groupe, il définira lui-même avec les opérationnels leurs besoins en recrutement (ingénieurs débutants et expérimentés), lancera les opérations auprès du candidat (rédaction des annonces, entretiens, etc.), assurera la sélection des candidats. Il jouera un rôle de conseil à la décision auprès de ses interlocuteurs.

Responsable à part entière de son activité, il bénéficiera d'une large autonomie... et d'une solide infrastructure administrative et informatique.

Vous êtes passionnés de gestion humaine, votre formation (Psychologie, ESC option gestion humaine, ...) s'associe à une première expérience de terrain. Nous serons heureux de vous rencontrer et vous accueiller dans notre équipe, et vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous référence M022.

**UNILOG**  
Ethnos

6 rue Alfred de Vigny, 75008 PARIS, secteur de services informatiques

### TELERATE

Peu de candidats... prévaloir d'un succès aussi remarquable que celui de TELERATE dans le domaine des

### SERVICES D'INFORMATION FINANCIERE EN LIGNE

Bien soutenue par prestigieuses partenaires, Dow et Amal, notre croissance a été forte et régulière et nous permet de desservir 10000 clients avec nos terminaux dans le monde, parmi lesquels 10000 français et étrangers, les plus représentatives des marchés financiers nationaux et internationaux, contribuent à la constitution et à l'entretien à jour permanente de nos données.

Pour atteindre nos objectifs très ambitieux en France, nous recherchons :

### COMMERCEUX TRÈS MOTIVÉS

qui ont des connaissances remarquables dans le domaine, par exemple de produits informatiques ou de services communication, ou bien qui ont acquis une grande expérience des services financiers, nous sommes en recherche de candidats pour une carrière commerciale.

Les candidats idéaux ont cette double expérience et sont probablement âgés de 25 ans environ. Compte tenu de nos exigences, nous sommes prêts à leur assurer, pour objectifs atteints, un revenu annuel de :

**400.000 FF**

Il y a là une opportunité rare à saisir pour des candidats de valeur, au moment où les dérogations et les allègements des marchés financiers en France offrent des perspectives nouvelles, et cela dans une société qui maintient un haut niveau de compétence en Europe.

Les candidats (lettre manuscrite + CV + photo) sont à adresser confidentiellement à : INTERFINET FRANCE  
11, rue de Valenciennes, 75013 PARIS

### INGÉNIEUR DÉBUTANT AÉRODYNAMIQUE

Toulouse  
94, rue St-Lazare, 9  
Tél. : 42-85-38-74.

### FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL POUR LA SUCCURSALE FRANÇAISE DE DISCO + EUROPE

Si vous avez une vocation commerciale/cientelle, si vous êtes organisé et ambitieux...

Contactez-nous immédiatement à notre siège en Seine, pour négocier et étudier votre importante part de marché française de la fabrication de semi-conducteurs (70 % du marché mondial).

**RÉPONSE RAPIDE CURRICULUM VITAE EN ANGLAIS**

Contact : M. M. Bak, disco + europe  
1, rue de Valenciennes, 75013 Paris  
Téléphone : (19) 41-72-54-44.

Nous sommes un important

### Groupe d'Assurances

du Secteur Privé

- Vous êtes un jeune diplômé d'Etudes Supérieures (Bac+5, ESCAE...)
- Vous souhaitez mettre en valeur vos qualités de créativité, de tonicité. Vous aimez animer une équipe.
- Vous espérez à être autonome dans votre vie professionnelle, en charge d'un secteur de production et responsable de ses résultats.

**Rejoignez-nous et devenez l'un de nos Inspecteurs**

Après 2 années de formation (rémunérée) théorique et pratique, nous confierons à votre circonscription et l'animation d'une équipe d'agents généraux.

Votre rémunération sera motivante et votre évolution professionnelle sanctionnera votre réussite.

Adresser CV détaillé et réf. à : FRANCE CADRES  
12, rue Saint-Augustin 75002 Paris  
qui vous garantira le plus haut niveau de confidentialité.

### PIERRE ET VACANCES

1<sup>er</sup> chaîne locative de loisirs

### UN RESPONSABLE TECHNIQUE RÉGIONAL.

- Dépendant directement du Directeur Régional, il veillera à la maintenance du patrimoine qui lui est confié (2.000 appartements répartis sur plusieurs stations de sports d'hiver), gèrera et maîtrisera les consommations d'énergie, et sera responsable du budget qui lui est affecté et encadrera une équipe technique d'une dizaine de personnes.
- Ce poste se situe dans une station dynamique, de formation technique supérieure (BAC + 2), ayant une première expérience professionnelle réussie dans le domaine de la maintenance et de l'encadrement.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, à :  
**PIERRE ET VACANCES, RÉF. AMG**  
54, rue de Valenciennes, 75013 PARIS.

### AGENCE DE PUBLICITÉ recherche

### COMPTABLE UNIQUE

Expérimenté, ni-temps, pour tenir comptes comptables.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo, préférences à : PROMO J. B., rue Lagrange, 75013 PARIS.

11, rue de Valenciennes, 75013 Paris

### Un chef de département nucléaire Un chef de département tuyauterie Un chef de département armement

Les missions INGÉNIEUR grade Ingénieur, sont de nature technique, dans la plus grande partie passée en management de bureau d'études et en actions commerciales. La définition des postes à pourvoir sera précisée lors des différents entretiens.

- LIEU DE TRAVAIL MARSEILLE.
- Clientèle potentielle en FRANCE.
- Rémunération fonction de la valeur prouvée du candidat.
- Poste d'exercice pour candidat courageux, imaginatif, capable de travailler en équipe par le haut.
- Préciser la motivation actuelle, les motivations et les souhaits. Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé avec photo.

Ecrire sous numéro 8142 Le Monde Publiaté, 5, rue de Montesson, 75007 Paris.

### Société de Distribution de Matériel DE MANUTENTION GRANDE MARQUE

### CADRES PROFIL MARKETING

pour postes chef d'agence ou filiale avec responsabilité clientèle commerciale, financière, immobilière.

Esprit d'entreprise, sens des responsabilités, expérience de la direction d'une équipe de 10/15 personnes sont demandés.

Spécialistes en charters et/ou services après-vente sont aussi souhaités.

postes en Bretagne, Vendée et région parisienne

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à :  
**R. DUMORTIER**  
9, quai de l'Industrie  
91200 ATHIS-MONS

### VOUS AIMERIEZ RÉUSSIR EN PROVINCE OU À L'ÉTRANGER

Vous avez de l'initiative ? Vous êtes enseignant d'une nouvelle méthode de dessin ? Vous avez une belle peinture ? Formation complète + aide au démarrage (ouvert aux candidats de tous âges)

**CRÉATION ET FUTUR INTERNATIONAL**  
3, rue des Sources - 91400 ORSAY  
Tél. : (1) 69-28-78-66

### Un ingénieur

D.E.A. Ingénierie mécanique matériaux et structures. Etude du comportement mécanique de composites carbone et de l'adhésion.

A pourvoir mars 1987.  
Srv. C.V. à M. Serrespagnol, Université, B.P. 233, 60200 Compiègne.

### Un ingénieur

Le Centre Hospitalier Régional de Rouen recherche

### MASSEURS KINESITHÉRAPEUTES

Les personnes intéressées adresser leur candidature accompagnée de leur C.V. à la direction des soins de jour du Centre Hospitalier Régional de Rouen.

1, rue de la République, 76000 Rouen

### COMPTABLE CONFIRMÉ(E)

Titulaire du B.T.S., environ 10 ans d'expérience et spécialisé en niveau pratique mariage civil.

Ecrire sous le n° 8.138 LE MONDE PUBLIATÉ, 5, rue de Montesson, Paris-7<sup>e</sup>.

### IMPORTANTE ENTREPRISE GÉNIE THÉRIQUE ET CLIMATIQUE

Bonnieux OUEST, recherche

### CADRE JURIDIQUE

Le candidat devra être âgé de 25 ans environ, diplômé en Droit des affaires ou Droit privé (Maîtrise), formation équivalente comprise par un diplôme de type IAE, Institut du Droit des affaires, ou justifier d'une expérience de 3 ans environ dans le BP des Ingénieurs, et avoir traité des problèmes de contrats et de contentieux.

Compétence de l'opportunité d'un groupe de premier plan, et des perspectives de son même du service, la personnalité et le potentiel du candidat, conjoint du chef du service, seront déterminants.

Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire complémentaire de la part des candidats à l'emploi.

Envoyer CV, photo et prêt sous réf. 20133 à COMTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, qui transmettra.

### SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LA SÉCURITÉ BANCAIRE ET PRIVÉE RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE :

### INGÉNIEUR COMMERCIAL

- Homme de terrain, 35/40 ans, capable de développer le réseau de produits de sécurité électronique, de réaliser et gérer son CA annuel et d'assurer la gestion complète du client (études, réalisations, maintenance).
- Poste basé à TOULOUSE et à assurer immédiatement.
- De formation micro-électronique, une expérience d'un mois à un an dans une société spécialisée (CERBERUS, GUINARD, TRINDEL, CHUBB) serait appréciée.

Adresser CV détaillé avec prétentions, lettre manuscrite et photo à SECSO SA Service Emploi formation, Madame PIGNAN, 28, port Saint-Sauveur, 31400 TOULOUSE.

### VOUS AIMERIEZ RÉUSSIR EN PROVINCE OU À L'ÉTRANGER

Vous avez de l'initiative ? Vous êtes enseignant d'une nouvelle méthode de dessin ? Vous avez une belle peinture ? Formation complète + aide au démarrage (ouvert aux candidats de tous âges)

**CRÉATION ET FUTUR INTERNATIONAL**  
3, rue des Sources - 91400 ORSAY  
Tél. : (1) 69-28-78-66

### COMPTABLE CONFIRMÉ(E)

Titulaire du B.T.S., environ 10 ans d'expérience et spécialisé en niveau pratique mariage civil.

Ecrire sous le n° 8.138 LE MONDE PUBLIATÉ, 5, rue de Montesson, Paris-7<sup>e</sup>.

### Recherches CONSULTANTS FORMATEURS

Gestion d'entreprise informatique, R.H. (recrutement) candidatures sont à adresser à :  
Le Monde Publiaté, 5, r. de Montesson, 75007 Paris.

### Hebdo normand, recherche JOURNALISTE DACTYLO

Ecrire sous le n° 8.140 LE MONDE PUBLIATÉ, 5, rue de Montesson, Paris-7<sup>e</sup>.

Association « Les Amis du Chêne » recherche ANIMATEUR (jeunesses) 80 ans et plus - Env. C.V. sous n° 8140 - Centre Ouest 75000 UGÈRE - Tél. 78-97-31-89

REPRODUCTION INTERDITE

# Le Monde CADRES

# UNIVERS DE LA GESTION

## ADVANCED MICRO DEVICES

L'un des leaders mondiaux en circuits intégrés

RECHERCHE

### 2 TECHNICO-COMMERCIAUX

Vous avez :

- UNE FORMATION TECHNIQUE NIVEAU INGENIEUR ELECTRONICIEN.
- UNE EXPERIENCE REUSSIE DE 2 A 3 ANS DANS LA VENTE DE SEMICONDUCTEURS ET/OU CIRCUITS INTEGRÉS.
- UNE BONNE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS ECRIT ET PARLE.

Salaire composé d'un fixe et d'une commission. Voiture de fonction. Lieu de travail à Rungis (94). Postes à pourvoir le plus rapidement possible.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à :  
Advanced Micro Devices  
SILIC 74, rue d'Arceuil - 94588 RUNGIS CEDEX

### RESPONSABLE EXPORT ITALIE

Filiale d'un très important groupe spécialisé dans le domaine de la santé

Nous fabriquons et commercialisons dans le monde entier des produits de haute technologie destinés au secteur médical et en particulier à la médecine dentaire.

Notre société, d'un effectif de 160 personnes (180 MF de C.A.) exporte plus de 65 % de sa production possible à l'étranger (RFA, USA, Espagne, Japon) et à un taux de croissance de 30 à 35 % par an.

Dans le cadre d'une politique de consolidation de nos marchés de diversification de notre clientèle nous recherchons ce nouveau collaborateur rattaché au Directeur du Développement International et bénéficiant d'une grande autonomie d'action.

Celui-ci aura pour mission de dynamiser nos agents et clients existants, d'introduire nos nouveaux produits, de prospecter de nouveaux marchés dans le cadre de notre politique de diversification, de trouver de nouveaux agents et/ou clients, de proposer et de conclure la politique marketing à court et moyen terme. Ce poste doit motiver un homme de terrain, âgé au minimum de 28 ans, idéalement diplômé de l'enseignement supérieur, pouvant justifier d'une expérience commerciale, si possible à l'export, voire en Italie.

La pratique courante de l'anglais et surtout de l'italien est très fortement souhaitée.

Le poste implique un tempérament de battant et une grande disponibilité à un bon esprit d'équipe et un sens aigu de la négociation.

Les conditions offertes et les réelles perspectives d'évolution seront de nature à intéresser et convaincre des personnalités de valeur.

Le poste est basé à BORDEAUX.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. complet, photo et rémunération actuelle à :  
SATELEC S.A. - A l'attention de M. PUGET  
Z.I. de Phare - B.P. 216 - 33708 Mérignac Cedex.

### « Allonger » notre processus prévisionnel... Prendre position sur les places financières...

Nous sommes une société (617 M F. + 800 personnes) du secteur de la Chimie Fine de la Pharmacie qui a quintuplé six C.A. triplé ses effectifs ! Tout va bien, merci ! Il n'empêche que le Directeur Financier souhaite s'adjoindre un

## Chef de service trésorerie

qui puisse donner une nouvelle dimension à notre activité. En effet, à la tête d'une petite équipe, il aura à concevoir, bâtir et mettre en place des tableaux de bord qui permettront d'affiner le CT et MT de prévision. Cela nous permettra de renforcer le « bilan » et nous mettra en condition favorable pour... aller plus loin !

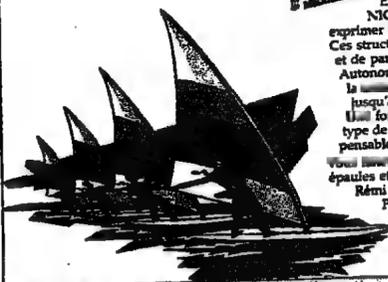
Jeune ESCAE, ISG, vous êtes numéro deux plein de promesses ! Venez prendre en mains notre Service TRÉSORERIE ! A bientôt !

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière, sous la référence V/CST/LM.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

### DIRECTEURS OU SOUS-DIRECTEURS D'AGENCE

## 4 agences de la Banque Populaire attendent la nouvelle vague...



La Banque Populaire de la Côte d'Azur, c'est la banque de la nouvelle méditerranée, une banque qui avance en permanence pour progresser avec sa région : 3 nouvelles agences en 86, 3 autres en 87.

Une grande banque régionale (11 agences, plus de 100 collaborateurs) qui, en place, rassemble compétence et savoir-faire.

En devenant Directeur ou Sous-Directeur de l'une de nos agences (NICE, TOULON, DIGNE ou ST-RAPHAËL), vous bénéficiez de l'opportunité d'exprimer votre efficacité, de tester votre gestionnaire et votre esprit d'initiative.

Ces structures ont un fort potentiel de développement avec une clientèle PME et de particuliers haut de gamme.

Autonome, vous donnerez une impulsion à votre agence pour lui faire dépasser la concurrence du marché, alors, vous toucherez une prime pouvant représenter jusqu'à 15 % de votre rémunération de base.

Une formation supérieure, une expérience de 3 à 5 ans en agence ou dans ce type de fonction, une compétence prouvée dans les produits financiers sont indispensables. La pratique de l'anglais est éventuellement un atout.

Vous avez partie de la nouvelle vague d'entrepreneurs qui ont les épaules et des ambitions à revendiquer ? Prenez contact avec nous en écrivant à Rémi Chevalier, Dépt. Recrutement, Chambre Syndicale des Banques Populaires, 131 avenue du Wagram 75017 Paris.



UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE

### DIRECTION des COMPTABILITES du GROUPE

## Prendre la responsabilité des consolidations

METROPOLE LILLOISE

A ce titre, vous évoluerez dans un contexte permettant un large développement personnel. Vous exercerez des responsabilités principales :

- l'élaboration du reporting trimestriel des bilans,
- la consolidation des comptabilités de la société mère.

Ce poste de haut niveau nécessite un candidat de 30 ans environ possédant un DECS ou certificat supérieur, pouvant justifier d'une expérience probante de 3 ans dans une fonction similaire au sein d'un cabinet d'audit ou d'un directeur d'un groupe important et ayant déjà pratiqué la fonction.

Vous avez un goût prononcé pour l'utilisation d'outils informatiques pointus. La rémunération comprend un salaire mensuel et une prime trimestrielle. Pourriez-vous donner de candidature sous pli fermé à : Françoise POTOU - AUCHAN - 18, avenue de Flandres - 59170 CROIX. Nous vous remercions d'une confiance.



### et nos méthodes

... et nos méthodes

### NT JUNIOR D'AVENIR...

NT JUNIOR D'AVENIR...

### DO

DO

### Assurances

Assurances

### Inspecteurs

Inspecteurs

### CADRES

CADRES

### INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

INGENIEUR  
TECHNICO-COMMERCIAL

### CHARGÉ AGENTS DE CHANGE

CHARGÉ AGENTS  
DE CHANGE

### RESPONSABLE GESTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE FCP ET SICAV

RESPONSABLE GESTION  
ADMINISTRATIVE  
ET COMPTABLE FCP  
ET SICAV

E.N.S.M. Nantes  
DELEGUE (E)

DELEGUE (E)

L'Office public  
départemental d'ILM  
de la Haute-Savoie  
Annecy

COLLABORATEUR

CHARGÉ AGENTS  
DE CHANGE

RESPONSABLE GESTION  
ADMINISTRATIVE  
ET COMPTABLE FCP  
ET SICAV

CHARGÉ AGENTS  
DE CHANGE

CAISSE NATIONALE  
D'ASSURANCE MALADIE  
DES TRAVAILLEURS  
NON SALARIES

CADRES

CAISSE NATIONALE  
D'ASSURANCE MALADIE  
DES TRAVAILLEURS  
NON SALARIES

CADRES

COLLABORATEUR

CHARGÉ AGENTS  
DE CHANGE

RESPONSABLE GESTION  
ADMINISTRATIVE  
ET COMPTABLE FCP  
ET SICAV

CHARGÉ AGENTS  
DE CHANGE

INSTITUT SUPERIEUR  
DES AFFAIRES  
CADRE  
ADMINISTRATIF

CADRE  
ADMINISTRATIF

LE CONSEIL GENERAL  
DU VAL D'OISE  
RECRUTE

UN ANIMATEUR (H. O. F.)

VILLE DE VERSAILLES

CHARGÉ D'INFORMATION

CHARGÉ AGENTS  
DE CHANGE

RESPONSABLE GESTION  
ADMINISTRATIVE  
ET COMPTABLE FCP  
ET SICAV

CHARGÉ AGENTS  
DE CHANGE

# Le Monde

Avec millions de Chiffre d'Affaires, une Presse et Publicité en hausse, une diversification des produits et 11000 personnes, notre Journal construit son avenir d'entreprise performante dans le monde des médias. La Direction Financière recherche un

## Professionnel de la comptabilité pour assister le contrôleur de gestion

En collaboration étroite avec le Contrôleur de Gestion et le Directeur de la Comptabilité, vous participerez à l'élaboration et la mise au point des systèmes de gestion, de la comptabilité analytique aux tableaux de bord. A partir de ces nouveaux outils et systèmes, vous rédigerez l'ensemble des procédures qui présideront aux nouvelles méthodes de travail des équipes comptables. quinze personnes dont vous évoluerez dans une formation continue et naturelle. Pour un poste aux responsabilités évolutives, nous souhaitons recruter des professionnels de la comptabilité possédant au moins 5 ans d'expérience éventuellement un passage en cabinet d'Audit. Avec une formation en Commerce ou en Gestion et le DECS, nous apprécierons votre spécialisation en organisation. Les responsabilités font appel à la rigueur et à l'imagination qu'à la souplesse et à la ténacité. Nous parlerons ensemble de votre rémunération de votre évolution dans notre structure.

Merci d'adresser votre dossier + CV + photo + prétentions à notre Conseil, 10, rue de Colisée - PARIS, la réf.

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL

سكزا من الاجل

سكزا من الاجل

### UNIVERS DE LA GESTION

**BRISTOL-MYERS S.A.**  
**Développer la Fonction Planning Financier** Paris

Filiale d'un des premiers groupes pharmaceutiques internationaux, (1 milliard de F de CA, 1000 pers.), plusieurs sociétés et laboratoires, un centre international de recherche ultra moderne, composent notre groupe en France.

La Direction Financière se renforce actuellement dans le cadre d'une croissance soutenue et crée la fonction :

### Directeur Financial Planning et Business Analysis

En étroite collaboration avec le Directeur Financier et les directeurs opérationnels et dans le cadre de la stratégie définie par le groupe, le candidat aura pour mission de :

- mettre en place et animer le planning financier et «business analysis» comme véritable instrument de gestion, • coordonner l'élaboration des objectifs, budgets et prévisions financières, • effectuer l'analyse des performances • rapport • objectifs, • mettre en place un planning financier interne ainsi que des procédures et à prendre pour définir les indicateurs de gestion.

Le candidat retenu sera formation supérieure, Grande Ecole de gestion, option finances, ou MBA, après plusieurs années d'expérience, le processus du travail, le planning financier ou sein de sociétés ou groupes anglo-saxons. Des qualités relationnelles importantes ainsi que des capacités de conception, d'analyse et de synthèse sont indispensables. La pratique de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel à TEG, en précisant la référence M

TEG 113, rue de l'Université 75007 PARIS



### Auditeurs Internes

Un organisme financier international recherche des auditeurs ayant 3 à 5 ans d'expérience acquise en cabinet anglo-saxon ou banque. Formation supérieure + anglais indispensable. Postes évolutifs en France ou à l'étranger. (Réf. M61402 NM).

### Trésorier Francs et Devises

Un important groupe tertiaire à vocation internationale recherche un jeune trésorier. Grande Ecole + 7 ans d'expérience, connaissance des nouveaux instruments. Anglais impératif. Poste évolutif. (Réf. M61502 NM).

### Responsable Comptabilité Générale Banque

Prise en charge de l'ensemble de la comptabilité générale dans un groupe international en fort développement. 30 ans minimum, expérience de la fonction en environnement bancaire anglo-saxon. (Réf. M 61602 NM)

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel à TEG, en précisant la référence du poste choisi.

TEG 113 rue de l'Université 75007 PARIS



Nous sommes un des leaders internationaux dans le domaine du «high tech».

Pour le développement de notre filiale française (75 MF, 50 personnes, croissance annuelle de 20%) dans un cadre de gestion participatif et performant nous recherchons

### Un Directeur Financier et Administratif

(Les Ulis 91)

Collaborateur direct du Directeur Général solide interlocuteur international, chargé d'organiser et d'optimiser les moyens financiers, comptables et informatiques de la société pour soutenir notre progression constante; comptabilité générale analytique, contrôle du crédit et recouvrement, reporting mensuel, fiscalité, contrôle budgétaire et analyse des résultats, cash management, administration des ventes...

Outre une formation supérieure en finance - comptabilité (plus DECS), vous apportez une expérience professionnelle solide des systèmes de gestion anglo-saxons, de l'informatique, ainsi que la souplesse et la fermeté pour vous imposer dans la fonction. La maîtrise de l'anglais est indispensable à la rémunération motivante, s'ajoute une certaine expérience de la fonction.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel à TEG, en précisant la référence HVH51322M.

TEG 113 rue de l'Université 75007 PARIS



### Responsable Comptable et Administratif...

En milieu anglo-saxon

France 240 Kf env.

Nous sommes la filiale française (37 MF) d'un important groupe US, ayant acquis une position dominante dans le domaine des automates d'emballages, de pesage, d'ensachage, de haute technicité destinés aux industries chimiques, alimentaires, etc... Nous renforçons notre structure actuellement et recherchons le Responsable de toutes les opérations comptables et administratives.

Interlocuteur permanent et avisé du siège Européen en RFA, il organise et améliore les systèmes comptables (général, clients), prépare le reporting mensuel, les déclarations fiscales et sociales, assure la trésorerie, veille à la bonne application des procédures internes, développe notre outil informatique de gestion.

Fortement impliqué dans les opérations quotidiennes, organisé et méthodique, le/la candidat(e) dispose d'une solide formation comptable, DECS ou équivalent et justifie d'une expérience similaire d'au moins 4/5 ans en cabinet d'audit ou en entreprise pratiquant les méthodes de gestion anglo-saxonnes. Les contacts fréquents avec l'étranger nécessitent la pratique courante de l'anglais.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé photo et salaire actuel à TEG, en précisant la référence EVR

TEG 113 rue de l'Université 75007 PARIS



### Crédit Management et Trésorerie

Filiale Groupe International 200/220 Kf

A 25 ans environ, diplômé d'une grande école de commerce ou de gestion, votre première expérience récente dans l'une ou l'autre de ces fonctions acquise en milieu industriel anglo-saxon est indispensable. La pratique courante de l'anglais est souhaitée et vous permettra d'être l'Adjoint du Directeur Financier.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence M 61802 à TEG, 113 rue de l'Université, 75007 PARIS.



### Littoral Normand

Une importante société industrielle filiale d'un groupe chimique international recherche son

### Contrôleur Financier

Rattaché au Directeur Financier et assisté d'une équipe de 11 personnes, il prendra la responsabilité de la comptabilité, du reporting, du contrôle de gestion et de la trésorerie dans un environnement informatique performant.

Doté d'une formation supérieure + DECS, il a une expérience confirmée des méthodes de gestion anglo-saxonnes et son anglais est opérationnel.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence M 61702 B à TEG, 113 rue de l'Université, 75007 PARIS.



**BRIVE : "le riant portail du midi"**

### pour un jeune contrôleur de gestion

200 000 F

Vous avez une formation supérieure, ESCAE ou le DECS. Vous communiquez sans problème en anglais. Vous possédez une expérience de 3 à 5 ans dans le monde industriel, avec si possible une première approche des relations bancaires et des techniques de gestion anglo-saxonnes.

Vous serez responsable de la mise en place progressive des techniques de gestion moderne, en appliquant la fonction classique du "contrôleur": comptabilité, trésorerie, informatique de gestion, budgets, plans. Le contexte particulier de l'entreprise implique de fortes capacités relationnelles pour réussir les transformations souhaitées.

Nous sommes une filiale performante de "le riant portail du midi" qui conçoit, fabrique et vend des produits industriels (mécanique et précision) de haute qualité. Nous recherchons de rejoindre un important groupe international et nous avons l'ambition de nous développer.

Si vous avez le profil de la personne que nous recherchons, merci d'envoyer votre candidature sous réf. M à Roland Gardeux, Sérifo, AT 113 rue de l'Université, 75007 PARIS.



### PME en forte croissance

sur le plan national et international dans le secteur des biens d'équipements industriels, recherche son

### FUTUR DIRECTEUR FINANCIER

30 ans : diplômé ESCAE ou DECS 4 ans d'expérience dans la gestion au niveau national et international, anglais bien maîtrisé. Connaissance de l'informatique. Faculté d'intégration dans une petite équipe de direction très personnalisée. Salaire évolutif.

Poste basé à MÉRIGNAC  
 Adresser CV et photo à notre Conseil  
 POF/Parc Coeur Nord  
 Bat. 54, avenue Kennedy  
 33700 MERIGNAC

Nous sommes une société étrangère de premier niveau. Nous poursuivons notre développement en France, en créant une filiale de commercialisation de produits HIL, son 166, radio et recherchons pour le siège social situé à PARIS NORD II

### CHEF COMPTABLE

âge d'environ 30 à 40 ans, vous prendrez en charge :

- la mise en place puis la supervision de la comptabilité,
- l'établissement des déclarations fiscales, sociales et du bilan,
- la mise en place d'étrus financiers trimestriels puis mensuels,
- la création d'un tableau de bord,
- le suivi de la gestion de trésorerie,
- les relations avec la maison mère.

De formation DECS vous assurez cette fonction dans une société en relation avec l'étranger, ou vous avez acquis une expérience de 3 ans minimum en cabinet.

Votre rémunération sera fonction de votre expérience. Nous étudierons avec soin votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et références) que vous adresserez sous réf. 20031 à CONTESSÉ PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSÉ

Importante (900 personnes), filiale du Groupe GENEST ENTREPRISES (CA 2 milliards de F) aux activités diversifiées dans les TRAVAUX PUBLICS et l'INDUSTRIE,

### RESPONSABLE COMPTABILITE-GESTION

pour succéder au titulaire actuel à l'heure de la fin du poste dans l'animation d'un service de 10 personnes, chargé des opérations générales, analytiques et de la gestion.

Dans un premier temps, il dirigera le groupe de gestion des chantiers en participation.

De formation (MBA) D.E.C.S., il a une bonne expérience de l'animation d'un service comptable et d'une gestion internationale de préférence dans le secteur B.T.P.

Lieu de travail : VIRY CHATILLON (91).

Merci d'écrire avec C.V. détaillé, en précisant la référence actuelle sous référence TEG M à Denis JOUSSET

plein emploi  
 10, rue du Mail 75002 PARIS  
 spécialisé en ressources humaines.



### JEAN LEFEBVRE

travaille pour VOUS

recherche pour sa

### DIRECTEUR COMPTABLE CADRE HAUT NIVEAU

De formation supérieure, et titulaire du DECS, il doit posséder une expérience de quelques années, soit en entreprise, soit en cabinet d'audit.

Le candidat retenu se verra confier des fonctions rapidement évolutives auprès du Directeur de la Comptabilité.

Lieu de travail : Neuilly sur Seine.

Adresser C.V., photo et références à la Direction du Personnel, ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE, 11 boulevard Jean Mermoz, B.P. 139, 92242 Neuilly sur Seine.

### LA MAISON DE VALERIE

Région Centre

Nous sommes une entreprise en pleine expansion.

### chargé d'études MF

pour le service ETUDES MARKETING

Les candidats doivent avoir une formation ESC, ou équivalent (économétrie ou statistiques) et posséder une expérience professionnelle d'au moins 2 ans minimum; la maîtrise de l'anglais est appréciée.

Merci d'envoyer c.v., photo et prétentions sous référence à MV SERVICES, Boite 4, 45000 VINEUIL

SK&F

UNE EN

Direc

Barque

Chicago - Little

Andit Compt

Responsa

Soyez le

UNIVERS DE LA GESTION

REPRODUCTION INTERDITE

**Les Laboratoires SMITH KLINE & FRENCH**  
 Filiale du Groupe SMITHKLINE BECKMAN  
 35.000 personnes - 5.740 millions de dollars de CA, souhaitent s'agrandir

**RESPONSABLE LOGISTIQUE**

ACHATS    ORDONNANCEMENT    EXPORT

Pour coordonner à un stade élevé les opérations

Rattaché au Directeur Technique, il gèrera les niveaux et les coûts optima des stocks. Son activité s'étendra de la gestion générale des stocks, à l'ordonnancement central de la production et à l'administration commerciale Export qui représente le tiers du Chiffre d'Affaires. Dirigeant une équipe spécialisée d'une quinzaine de personnes, il assurera un lien fonctionnel permanent avec tous les Services du Siège concernés et les Usines de LIMA (78) et PESSAC (33).

PROFIL : la connaissance des stocks, des plannings de production, de l'Export, est requise. Ce poste convient de préférence à un Diplômé d'École Supérieure de Commerce, Gestion, Approvisionnement, etc., avec une bonne pratique des mathématiques de la Production.

ANGLAIS et EXPERIENCE : I.O. indispensables.  
 Lieu de travail : LA DEFENSE.  
 Le programme du Groupe autorise des perspectives d'évolution en fonction de la réussite dans le poste.  
 Ecrire avec CV, photo, desiderata à la Direction du Personnel, Réf. JPM1, Laboratoires SMITH KLINE & FRENCH 12, place de la Défense 92090 Paris la Défense Cedex 25. Répondre et discrétion assurées.

**Gérant de portefeuilles**  
 Banque - 300/350.000 F

Cientèle privée "haut de gamme" - Une importante banque d'affaires française, réputée dans le domaine de la gestion de portefeuilles, recherche un nouveau gérant pour sa clientèle privée. Basé au siège de la banque (côté de Paris), il sera intégré à la direction financière et placé sous l'autorité immédiate du sous-directeur responsable de cette activité. Il aura pour mission de gérer un nombre important de comptes sous mandat : très autonome dans sa gestion, il disposera en permanence de l'appui des services juridiques et fiscaux de la banque, et se positionnera comme un véritable conseiller privilégié de sa clientèle pour l'ensemble des aspects patrimoniaux la concernant. Ce poste ne peut convenir qu'à un spécialiste de la fonction, âgé de 30 ans minimum et justifiant d'une expérience de plusieurs années de la gestion sous mandat de portefeuilles de valeurs mobilières (clientèle privée), expérience impérativement acquise au sein d'une banque, d'un établissement assimilé ou d'une charge d'agents de change. Le salaire annuel de départ pourra atteindre 350.000 francs. Ecrire à J.P. ROUGIER en précisant la référence A/R9224M. (PA Minitel 36.14 code PA)

**PA**  
 CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE  
 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.84  
 Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

**UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE**

**Directeur d'un groupe d'agences**

ALLO + DREUX

Vous êtes titulaire d'une formation supérieure, vous êtes responsable d'un ensemble de services d'exploitation que vous gérez comme un véritable centre de profit en développant vos clientèles et votre équipement.

Vous êtes titulaire d'une formation supérieure, vous avez une expérience de la direction d'agence (notamment dans une banque régionale) et de vous un homme d'entreprise aguerri. Vos qualités de manager et votre conviction mobilisent vos collaborateurs sur des objectifs communs. Homme de gestion et de communication, vous serez reconnu dans le tissu économique de votre région.

Votre réussite sera synonyme de promotion.

Prenez l'avenir au bout du fil ! Contactez les collaboratrices d'ALLO-CARRIERES. Elles vous accompagneront et vous conseilleront rapidement sur toute discrétion au vendredi, de 12 h à 17 h, au (3) 48.02.15.74. (Précisez la réf. 479).

Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre dossier de candidature, sous le n° 475 1.M, à ALLO-CARRIERES - 78, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

**Banque Populaire**    (1)45.02.15.74

**Gestionnaire de patrimoine**  
 Banque

Une banque d'affaires privée, membre d'un important groupe étranger, recherche, à la suite de la promotion d'un titulaire, un gestionnaire de patrimoine, chargé de clientèle. Sous l'autorité du directeur de l'agence de Marseille, sa mission, de nature essentiellement commerciale, sera de suivre et développer les portefeuilles, titres et OPCVM, d'une clientèle constituée d'industriels, de professions libérales et de particuliers auprès desquels il agit en tant que conseil, de façon proche et personnalisée. La banque dispose d'une implantation solide dans la région, de produits et d'outils de gestion performants, et jouit d'une excellente image sur la place de Marseille. Ce poste conviendrait à un spécialiste du domaine, de classe V ou VI, pouvant justifier d'une expérience bancaire réussie d'environ 5 ans, et désireux d'évoluer dans une structure souple et autonome. De réelles possibilités d'évolution existent et le salaire proposé est de nature à intéresser les meilleurs professionnels. Ecrire à F. TERRIN en précisant la référence A/R5013M. (PA Minitel 36.14 code PA)

**PA**  
 CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE  
 4, rue de Luchpède - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.26.99.80  
 Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

**Mexico - Chicago - Lille ou Paris ...**

**Contrôlez et Développez notre Gestion Comptable**

Groupe de renommée internationale, nous concevons, développons et réalisons des projets, incorporant une technique très en pointe au niveau informatique, électronique et micro informatique. Nous répartissons nos activités entre Paris, Lille et nos filiales et missions à travers le monde. Nos problèmes comptables sont par conséquent innombrables et nous ne pouvons les offrir qu'à un

**Audit Comptable ... très opérationnel**

Développement des méthodes comptables, aides ponctuelles, gestion des clôtures, consolidation, reporting au Groupe, missions d'Audit et même votre appui en cas de création de filiales seraient les principaux volets de votre activité. Dépassant les notions de Comptabilité, d'audit ou d'organisation que vous possédez déjà, vous serez capable de penser à la fois en centimes et en kilofrancs, c'est un poste large que nous vous offrons. Si de surcroît vos études, un passage significatif à l'Audit, s'allient à une bonne connaissance de l'anglais vous avez de sérieux arguments pour débiter un parcours prometteur au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre résumé de carrière sous référence O/AC/M à notre Directeur Didier ...

**Raymond Poulein Consultants** 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

**Directeurs d'agences**  
 Banque - 200/250.000 F

Une banque réputée en région parisienne et membre d'un groupe bancaire de premier plan, recrute des directeurs d'agences. Assistés d'une équipe de 8 à 13 personnes selon les agences, ils auront pour mission de développer l'activité de leur point de vente, et d'assurer la représentation de la banque au niveau local. Ils auront la capacité à animer, motiver et faire agir une équipe. Ils gèreront personnellement un portefeuille de clients dont ils seront les interlocuteurs privilégiés. Ces postes ne peuvent convenir qu'à des cadres bancaires, âgés de 30 ans minimum, diplômés de l'enseignement supérieur ou justifiant d'un niveau équivalent, ayant une expérience de direction d'agence ou d'adjoint et possédant le sens du jeu bancaire. La candidature d'un exploitant confirmé, connaissant la clientèle PME - PMI pourra être examinée. Ces postes sont basés à Paris et en très proche banlieue Nord. La rémunération, de l'ordre de 200/250.000 francs pourra éventuellement être supérieure en fonction de l'expérience. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9226M. (PA Minitel 36.14 code PA)

**PA**  
 CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE  
 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.84  
 Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

**Soyez le garant de nos intérêts**

Société de premier plan (15.000 personnes) dans le domaine des technologies de pointe, nous connaissons un développement rapide et notre ambition est de relever le défi de la concurrence internationale. Dans ce contexte où la rapidité d'action et l'efficacité sont des critères essentiels, notre

**Responsable des Affaires Juridiques**

Intervient sur des thèmes variés : contrats et accords de toute nature, en particulier dans les domaines technologiques et commerciaux, pré-contentieux et contentieux, assurances.

Rattaché au Directeur des Affaires Extérieures, il anime une équipe de 4 juristes internationaux expérimentés, dont un spécialiste de la propriété industrielle. Avec le support des experts techniques de la société, cette équipe conseille et assiste dans leurs négociations l'ensemble des unités et filiales (françaises et étrangères) de l'entreprise.

Le candidat idéal pour ces fonctions de haut niveau est titulaire d'un DEA de droit des affaires + MBA ou équivalent. Il justifie d'une expérience professionnelle de 8 ans environ au sein d'un cabinet international et d'une entreprise du secteur industriel dans une fonction proche. Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 616M à CURRICULUM, «L'Atelier» 6, Passage Lothar 75018 PARIS.

**Chargé d'affaires crédit immobilier**  
 Banque - 120/170.000 F

Une importante banque spécialisée dans les crédits immobiliers, notamment auprès des professionnels, recherche un chargé d'affaires. Basé au siège à Paris, il assurera après une période de formation, le montage complet de crédits, à court terme ou à long terme, accordés aux professionnels de la construction ou de la rénovation comme aux investisseurs ou aux entreprises qui se constituent un patrimoine immobilier propre. La fonction consiste à la fois le contact avec une clientèle d'opérateurs, la mise en place et le suivi des financements de leurs projets, et l'étude d'opérations ponctuelles importantes ou complexes. Ce poste met en œuvre des compétences juridiques, fiscales et comptables. Il ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 25 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (Sciences Po, ESC ou équivalent) justifiant d'une courte expérience dans le domaine du crédit immobilier et/ou de la banque, ou si défaut un candidat débutant pouvant faire preuve d'une réelle capacité de jugement et de contact, de rigueur d'analyse et fortement motivé. La rémunération pourra éventuellement être supérieure à 170.000 francs si l'expérience le justifie. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9226M. (PA Minitel 36.14 code PA)

**PA**  
 CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE  
 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.84  
 Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Handwritten text in a box: 55 كذا من الاصل



UNIVERS DE LA GESTION

REPRODUCTION INTERDITE

recherche pour sa filiale  
**FORCLUM**  
**JURISTE**

Ce collaborateur, ayant une maîtrise en droit des affaires, devra pouvoir justifier d'une expérience de 5 ans minimum dans une importante société.

Missions : il assistera le Chef de Service en particulier dans les secteurs suivants : contentieux général, assurances, patrimoine immobilier, contrats et marchés.

La connaissance du RTP sera un avantage. Le poste, en contrat à durée indéterminée, est à pourvoir immédiatement.

Lieu de travail basé en banlieue Nord de Paris avec déplacements fréquents sur toute la France.

Adresser votre candidature, C.V. détaillé et photo récente, sous pli F7105/LM, à Mme JACQUOT - FOUGEROLLE - 3, avenue Moreno-Saulnier - 75140 VELIZY.

Une banque de taille moyenne à capitaux étrangers recherche un

## Gestionnaire de Portefeuilles

Paris FF 270.000 +

Il aura pour mission, au sein de la Direction Financière :

- de participer à l'élaboration et à la définition de la politique de placement;
- de gérer et de développer la clientèle sous mandat et les produits collectifs.

Après 4 ou 5 ans dans un poste similaire au sein d'une banque, d'une charge ou d'un établissement financier, vos compétences techniques - sur les marchés français et internationaux d'obligations et d'actions - alliées à votre profond sens commercial vous amèneront à souhaiter valoriser votre expérience en intégrant une banque à structure souple.

Contactez Yves Boissonnat au (1) 40.70.00.36 ou envoyez un dossier complet (CV + tél. + rém. actuelle) à Michael Page International, 19 Avenue George V - 75008 Paris en mentionnant la réf. 752.

**MP**  
Michael Page International  
Spécialiste en recrutement financier  
Paris - Londres - Bruxelles - New-York - Sydney

La filiale française (CA FF 4 milliards) d'un important groupe américain dans le secteur de la haute technologie recherche un:

## Auditeur interne

Région parisienne FF 230.000 ±

Le candidat sélectionné interviendra sur une grande variété de missions opérationnelles en France, Belgique et au Maroc et aura de nombreux contacts avec les départements commerciaux de l'entreprise.

Vous devrez avoir :

- \* une formation HEC, ESSEC, ESCP ou similaire
- \* une expérience d'au moins 2 ans dans un cabinet d'audit important
- \* une bonne connaissance des systèmes informatiques
- \* un anglais courant

Des opportunités à des postes de direction sont envisageables à moyen terme.

Veuillez contacter Ivor Alex au (1) 40.78.00.36 ou lui envoyer un CV + rém. actuelle + tél. à Michael Page International, 19 avenue George V, 75008 PARIS, en mentionnant la référence IAM/1207.

**MP**  
Michael Page International  
Spécialiste en recrutement financier  
Paris - Londres - Bruxelles - New-York - Sydney

Relations Sociales

## JEUNE CADRE

Cette Société (3 200 personnes) intégrée à l'une des branches (10 000 personnes, 10 usines) de l'un des premiers groupes industriels français est un des leaders mondiaux dans son domaine : le conditionnement de qualité.

Dans un environnement industriel "ouvert", la fonction relations humaines est une des fonctions majeures. Rattaché au directeur du personnel de la branche, ce cadre a pour mission d'être l'interlocuteur privilégié des usines (2) et des filiales (3) pour tous les aspects de la fonction personnel. Il agit en appui, conseil et contrôle. Il assure de la bonne circulation de l'information, il participe à la définition de la politique sociale et suit son application sur le terrain, il fournit une assistance aux hiérarchies pour qu'elles gèrent de la meilleure façon possible les relations de travail au sens large du terme, en intégrant en permanence les aspects économiques de la Société.

Nous souhaitons recruter un diplômé de l'enseignement supérieur ayant acquis une première expérience de 3 ans environ dans la fonction personnel, dans un environnement industriel. Particulièrement mobile et disponible, il désire à court terme occuper un poste de chef du personnel dans l'une des unités de production de la Branche.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 4212 BA à :

**EGOR S.A.**  
8, rue de Brest - 75008 PARIS

**egor**  
PARIS BORDAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE  
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

## EXPERTISE COMPTABLE

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, ■■■■ Nous vous offrons la possibilité de développer vos compétences et de saisir de nombreuses opportunités d'évolution tant dans la banque qu'au sein du Cabinet d'Expertise Comptable.

Nous vous proposons de participer à la définition, l'élaboration, la mise en place et la maintenance des procédures comptables informatisées.

Pour ce faire, vous entretenez des relations avec les services fonctionnels de la banque, et devez prendre en compte les différents aspects de la réglementation bancaire et de la normalisation comptable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf. GS 33

Banque Indosuez  
Service recrutement, carrières, formation  
9 rue Louis Murat 75371 Paris Cedex 08

**BANQUE INDOSUEZ**  
Tout un monde d'opportunités

PARIS NORD

## Après l'Audit Interne Futur Responsable du Contrôle de Gestion

Groupe français de distribution de biens d'équipement grand public en pleine expansion (C.A. 2 milliards de F). Filiale d'un important groupe international figurant parmi les leaders sur son marché, renforce ses structures et crée le poste d'AUDITEUR INTERNE futur CONTRÔLEUR DE GESTION.

Rattaché à la Direction Générale, le candidat retenu, devra, en liaison avec les Auditeurs du Groupe, définir et mettre en place le système d'audit interne, puis les procédures de contrôle de gestion. Il jouera un rôle important de conseil et d'information en matière de gestion et contrôle financier auprès de la Direction Générale.

Agé d'environ 30 ans, vous êtes diplômé d'une Grande Ecole de Gestion et, si possible, titulaire du DECS.

Vous maîtrisez parfaitement l'Allemand. Vous avez acquis une solide expérience des méthodes d'audit dans un grand Cabinet ou dans une filiale d'un groupe international et souhaitez aujourd'hui évoluer vers des responsabilités opérationnelles. Vous êtes dynamique, entreprenant, ambitieux et réalisateur. De réelles possibilités d'évolution vous seront offertes dans ce groupe important aux structures légères et performantes.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle) à Monique Herbel Arthur Young, Tour Manhattan, Cedex 21, 92095 Paris La Défense sous la référence 7021-M.

**ARTHUR YOUNG CONSEIL**  
MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

**GE**  
GÉOMETRE EXPERT

## Secrétaire général... et chef de cabinet

Paris

L'ORDRE DES GEOMETRES EXPERTS (2 000 membres) recherche son Secrétaire Général. Véritable "plaque tournante" et "mémoire" de l'Ordre, il :

- dirige, gère, anime son siège social "La Maison du Géomètre" (6 personnes) et l'organise pour apporter le meilleur service à ses membres.
- traite tout dossier ou réalise toute étude sur des questions concernant l'Ordre ou la Profession.
- Homme de confiance du Président, il est chargé, avec une large délégation de sa part, de fonctions de représentation, d'information, de suivi des travaux des organes de Direction.
- 40 ans environ, ■■■■ formation supérieure. Homme ■■■■ et ■■■■ relation, vous avez ■■■■ des ■■■■ similaires dans des milieux proches : administration, ministères, groupement professionnel.

Patrick de BEJARRY vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement, réf. 5187 LM

DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT  
135, avenue ■■■■ Wagram - 75017 PARIS - Tél. : 42.27.96.49

**argos**  
PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

## Responsable comptabilité et consolidation

Vous êtes chargé(e), au sein de la Direction Financière, d'une banque parisienne (3 500 personnes) de l'ensemble de la comptabilité centrale de la banque.

Vos responsabilités iront ■■■■ résultats mensuels ■■■■ bilan, aux déclarations fiscales ou réglementaires et à la consolidation.

Rigoureux(se) et dynamique, vous ■■■■ une formation supérieure complétée par l'expertise comptable et une expérience d'au moins ■■■■ ans.

La connaissance ■■■■ la banque ■■■■ souhaitée mais n'est pas indispensable.

Envoyer CV, photo et prétentions ■■■■ référence 2312 M ■■■■

**SOURCES**  
108 rue Saint Honoré - 75001 Paris  
qui transmettra en ■■■■ confidentialité

## Analystes financiers confirmés

Paris

Banque

Une très importante Banque privée recherche, en vue de renforcer son Bureau d'Etudes Financières, un analyste financier Senior et un analyste financier Junior.

■ partir ■■■■ et enquêtes personnelles très approfondies, ils auront la responsabilité d'établir ■■■■ diagnostics décisionnels économiques ■■■■ financiers d'entreprises, destinés aux Directions de la Banque chargées de la gestion des patrimoines, ■■■■ affaires ■■■■ des grandes entreprises, dans une triple optique boursière, "Capital-Risque" et "engagements". Pour les assister, ■■■■ Bureau d'Etudes mettra à leur disposition des méthodes et des moyens informatiques très élaborés.

Agés de 30 ans environ (H/F) et ■■■■ formation supérieure économique ■■■■ financière (BAC+4 minimum), ils auront au moins respectivement 4 et 2 ans d'expérience ■■■■ l'analyse financière. D'une grande curiosité intellectuelle, ils sauront trouver les ■■■■ sources d'information ■■■■ aigü ■■■■ l'analyse critique, ■■■■ qualités ■■■■ synthèse, et d'excellentes qualités rédactionnelles ■■■■ relationnelles. Une ■■■■ l'anglais ■■■■ indispensable.

■■■■ d'adresser ■■■■ C.V. avec ■■■■ manuscrite ■■■■ prétentions ■■■■ la référence G011/M à Danièle FOSSAT, qui traitera ■■■■ confidentiellement.

**SEMASELECTION**  
16, rue Barbès 92128 MONTROUGE CEDEX  
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

حکومت الامم المتحدة

سكزا من الاجل

UNIVERS DE LA GESTION

**LE GROUPE MATRA**  
recherche (H/F)

## Spécialistes Gestion-Finances

Expérience : 3 à 5 ans dans le service Finances-Trésorerie d'une grande entreprise en matière de :

- montages et gestion de financements
- gestion d'un service trésorerie

Pratique dans les domaines suivants :

- produits nouveaux sur le marché financier
- trésorerie devises et procédures de règlements étrangers
- utilisation de l'outil micro-informatique.

Formation : HEC, ESSEC, ESC, ou maîtrise.

Lieu de travail : Paris, Région Parisienne, Province.

Adresser C.V., rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence 1394 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de Montigny 3 avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

**MATRA**

Paris

## ASSISTANT DE GESTION

Valeurs mobilières

Nous sommes une Société d'Assurances privée de premier plan, spécialisée dans la garantie des crédits inter-entreprises.

Pour gérer nos actifs, nous déposons d'une équipe particulièrement performante bénéficiant d'une excellente image. Afin de poursuivre notre développement, nous souhaitons intégrer dans cette équipe, notre ASSISTANT DE GESTION.

Il dépendra du Directeur de la Gestion des valeurs mobilières et travaillera à l'aide de l'outil informatique.

Il aura pour principale mission de préparer et d'étayer la prise de décision à partir des informations disponibles sur les événements, les sociétés et les marchés. Il réalisera également, à la demande ou de sa propre initiative, des recherches ponctuelles ou fondamentales.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des candidats âgés d'environ 25 ans, diplômés d'une Ecole Supérieure de Commerce et justifiant d'une expérience d'analyste financier d'au moins une année, dans une banque, une compagnie d'assurances ou chez un agent de change.

L'anglais courant est indispensable.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous l'adresse suivante :

**EGOR BANQUES ET SERVICES**  
19, rue de la Harpe - 75001 PARIS

**egor**

GIE, filiale des Assurances Générales de France, recherche

## 3 JEUNES DIPLOMES

### SCIENCES PO - HEC - ESCAE...

débutants ou 1<sup>ère</sup> expérience, intéressés par

## l'informatique de gestion

pour renforcer l'équipe responsable de l'informatisation des Agents Généralistes du Groupe (1600 dont 500 Informatistes) et des Courtiers d'Assurances.

Votre mission : l'élaboration et la mise en place des systèmes informatiques relatifs à la gestion des produits d'assurances et à la gestion interne du cabinet d'assurances (comptabilité, fichier clientèle, paie, bureautique).

Nous vous proposons un travail motivant et varié : définition des besoins, organisation, formation des utilisateurs, études diverses. Intéressé(e) à la fois par des activités de terrain et d'études, vous avez un fort dynamisme, beaucoup d'autonomie, le goût des contacts variés et des déplacements (nombreux déplacements cours en province).

Venez rejoindre nos équipes en adressant votre candidature sous la réf. M 504 à GIE, service du Recrutement, Tour Franklin 92081 Paris la Défense Cedex 11

**GIE**  
Généraliste Informatique et d'Exploitation

Important établissement financier situé en Banlieue Est de Paris recherche pour renforcer son équipe d'audit

## DEUX CHEFS DE MISSION

Ils se verront confier la responsabilité des missions d'audit financier et opérationnel couvrant tous les secteurs d'activité des nombreuses sociétés du Groupe.

Diplômé de l'enseignement supérieur, à orientation finance-gestion (HEC, ESC, Expertise Comptable...), vous avez complété votre formation par une expérience minimum de trois années en cabinet ou dans un service d'Audit d'un grand Groupe (de préférence du secteur financier).

Les interventions se dérouleront aussi bien au siège qu'en Province. En fonction de vos résultats et de vos souhaits, de nombreuses possibilités de carrière vous seront offertes : évolution dans la hiérarchie de l'Audit, ouverture sur le Groupe, diversifications en finance ou en gestion.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 2346, à Média-System, 7 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.

PARIS NORD

## Responsable des services comptables

Groupe français de fourniture de biens d'équipement grand public en pleine expansion (C.A. à 1000 milliards de F), filiale d'un important groupe figurant parmi les leaders sur le marché, renforce ses structures et recherche le RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES.

Il sera rattaché à la Direction Générale, supervisant et animant une équipe de personnes, le candidat sera responsable de la paie, des comptabilités générale et analytique, du reporting de plusieurs filiales, de la consolidation et de la fiscalité pour l'ensemble du Groupe. Il devra aussi être en place de nombreux systèmes informatiques de gestion pour un réseau de Franchisés.

Agé d'environ 35 ans, diplômé de l'Enseignement Supérieur et titulaire du DECS. Vous avez acquis une solide expérience similaire dans un groupe international et maîtrisez les outils informatiques. Vous êtes d'une autorité naturelle, manager réels, vous êtes dynamique et entreprenant. L'Allemand courant est indispensable.

Adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle) à Monique Arthur Young, Tour Manhattan, Cedex 21, Paris La Défense la référence 7022-M.

**ARTHUR YOUNG CONSEIL**

Société d'ingénierie, filiale d'un important groupe industriel, leader mondial dans son domaine d'activité, recherche pour l'une de ses plus importantes Directions Opérationnelles (900 MF dont 40% à l'export)

## Jeune contrôleur de gestion H/F

Missions : rattaché au Directeur en liaison étroite avec les Opérationnels et la Direction Financière :

- il crée, met en place les méthodes et les outils nécessaires à la réalisation du tableau de bord mensuel de la Direction.
- il élabore le budget prévisionnel, en assure le suivi, analyse les écarts.
- il réalise des synthèses qui sont à la base des recommandations qu'il propose à la Direction et permettent aux Opérationnels d'optimiser la gestion de leurs affaires.
- il conseille et supporte ces derniers dans la mise en place de nouvelles procédures de gestion et dans la décentralisation du système informatique.

Profil : ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'Ecole de Commerce : HEC, ESSEC, Sup de Co, ayant quatre à cinq ans d'expérience dans une entreprise pratiquant une gestion par affaires, de préférence à l'export.

Il implique la maîtrise de l'outil informatique (micro + tableau) et une bonne connaissance de l'anglais. Il s'adresse à des candidats capables de concilier rigueur et créativité, fermes, diplomates et sens pédagogique.

Poste à pourvoir en proche banlieue Ouest.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à notre Conseil :  
STANDARDATA  
128, boulevard Haussmann,  
75008 Paris, sous réf. 48.

**STANDARDATA**

Dans le cadre du développement important de nos activités de trésorerie, une grande banque a des dépôts à Paris des

## Opérateurs de marchés

De formation supérieure, ayant une bonne maîtrise des mathématiques, débutants ou une première expérience, ils auront pour mission de développer au sein de notre équipe de trésorerie :

- le marché des créances négociables (billets de trésorerie, certificats de dépôts, bons du trésor...),
- les instruments financiers (swaps, options, Matif...)
- le nouveau marché du jour le jour en continu.

Ils auront l'avantage d'associer la négociation à l'élaboration de produits.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV + photo + prétentions sous la référence 2304 à :

**SOURCES** 108 rue Saint-Honoré - 75001 Paris - Téléphone 42 22 52 90 - Membre CSNCR

## Ayez l'esprit d'entreprise

A 30/35 ans, de formation supérieure (école de commerce, de gestion ou encore université), vous avez déjà fait vos preuves ou vous avez l'expérience de quelques années et vous avez à plus de responsabilité. Aujourd'hui votre ambition : vous engager sur la voie du challenge.

Groupe de sociétés spécialisées dans la restauration, les services et le conseil, notre stratégie est le pari pris de l'esprit d'entreprise. Avec, à la clé, le développement de filiales.

Pour maîtriser notre développement, nous cherchons un(e)

## CONTROLEUR FINANCIER

Outre votre fort potentiel, ce qui nous intéresse c'est votre personnalité : homme ou femme de contact, esprit(e), rigoureux(se), mais également efficace et dynamique.

Votre mission sera d'importance : chargé(e) du contrôle financier au siège et de ses filiales, vous serez l'interlocuteur privilégié des banques, vous participerez au montage d'investissements, vous serez l'interlocuteur privilégié des clients et des fournisseurs.

Garant des procédures, vous aurez également un rôle d'outil.

A vous de mettre en place et faire évoluer votre fonction ! car, vous avez compris, chez nous l'esprit d'entreprise et l'innovation n'est pas une simple formule.

Vous voulez entreprendre, contactez notre conseil Bernard Joulin, en adressant CV + photo, sous réf. CF/1/87, à NORAY CONSULTANTS, 41 bd du Montparnasse 75015 PARIS. Tél. 42-22-52-90. Membre CSNCR

Contrôleur

Responsable

**DARTY**

Auditeur confirmé

Auditeur débutant

# UNIVERS DE LA GESTION

REPRODUCTION INTERDITE

## Une occasion rare pour un jeune professionnel, créer un back-office à Paris

Premier établissement bancaire régional de l'Est, notre volume d'activités et l'ampleur de nos gérés rendent indispensable le renforcement de la structure de la Direction des opérations de trading (fonds d'Etat, hors du trésor, nouveaux produits). En relation avec notre back-office de Strasbourg, nous lui adjoignons une antenne de gestion.

Ce back-office parisien, nous proposons d'en prendre la responsabilité.

Il s'agit d'une petite équipe (4 personnes) opérant avec beaucoup d'autonomie sur un marché nouveau en plein développement. Il s'agit de créer le poste.

Vous serez chargé de toutes les tâches liées aux opérations de marché, concevoir des outils de compte-rendu de résultats, établir des tableaux de bord, présenter des synthèses à la Direction et au back-office de Strasbourg.

Ce qui nous sans doute dire pour vous : bac scientifique + au moins 2 années universitaires (BTS, DUT, Sc. Eco...), très solides connaissances en comptabilité et de gestion administrative, pratique de l'outil informatique, et une première expérience, soit dans la banque (back-office, trésorerie, opérations sur titres), soit au service trésorerie d'une entreprise commerciale ou industrielle très structurée.

C'est une occasion rare de participer à une telle création et nous remercions les jeunes professionnels qui y répondront en adressant leur dossier sous référence BO 249 M.

SEFOP

11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE SYNTHEC

### comptable H/F

Après des études supérieures, vous êtes titulaire d'un DECS et justifiez d'une compétence en comptabilité générale : 3 à 5 ans dans un milieu bancaire ou financier.

Intégré dans une équipe, vous aurez à prendre en charge la comptabilité d'une banque nouvellement créée.

Adressez CV, photo et prêt sous réf. 19823 à CONTEXTE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75004 Paris Cedex 01, qui transmettra.

## Jeune Contrôleur de Gestion

Etablissement Financier de dimension internationale, recherche pour son Département d'Assurance-Vie, un

pour mettre en œuvre le Contrôle de Gestion au sein de la Branche Commerciale chargée du Développement des activités Grand-Public. Il aura la responsabilité de :

- l'animation de la planification,
- la gestion budgétaire,
- l'élaboration des tableaux de bord,
- des travaux liés au suivi des coûts et à la rentabilité commerciale.

Ce poste, situé à Paris, s'adresse à un candidat de formation supérieure en gestion ayant une expérience de 2 à 4 ans dans des fonctions similaires, un poste requiert des qualités de contact, de dynamisme, d'initiative, ainsi que le goût du travail en équipe.

Adressez C.V. détaillé, précisant votre salaire actuel, s/réf. : JO 702, à :

EGS CARRIERES  
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS

## 3 ORGANISATEURS H/F

Notre groupe à taille humaine, en fort développement, renforce sa Direction et l'Organisation et désire s'adjoindre :

25 / 30 ans

qui y trouveront de réelles perspectives d'évolution et une large autonomie.

Pour son siège dans une IMPORTANTE VILLE DU CENTRE.

- Un organisateur confirmé, formation Ingénieur, Ecole de gestion / université, justifiant d'une expérience d'au moins 4 ans en milieu bancaire. réf. GM1
- Un organisateur junior, formation supérieure complétée au moins 2 années d'expérience, possédant également une bonne connaissance de l'informatique. réf. GM2

Pour son SIÈGE PARISIEN.

- Un formation supérieure, ayant au moins 2 années d'expérience de préférence en milieu bancaire, un organisateur projeta notamment à des études d'importance, projets concernant les nouvelles activités de marchés.

Ces 3 collaborateurs seront associés au sein de l'équipe à des missions d'organisation au niveau du groupe ainsi qu'au développement des systèmes d'information.

Merci de nous adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV avec photo, prétentions et référence du poste). Il sera traité confidentiellement.

ORSEG ASSOCIES

43 rue Chateaudun 75008 PARIS

## RANDSTAD ETT COMPTABLE II

Niveau BTS, expérimenté, connaissances approfondies en analyse et déclarations.

STE COMMISSARIAT AUX IMPOTS recherche ASSISTANT EXPERIMENTE

Stade ou par CV et prétentions. C.E.C.C. 91, bd Raspail, Paris VP.

## IMPORTANT HOPITAL PRIVÉ LORRAIN (800 salariés) recherche un ADJOINT DE DIRECTION

28 ans minimum, formation supérieure ; assistera le directeur dans l'ensemble des missions de gestion et d'administration (comptabilité, économie, gestion, etc.) ; possibilité de carrière d'évolution dans le domaine santé.

Pour en savoir plus, téléphonesz à : 83-35-42-83 ou à : M. Claude Blique

**CABINET BLIQUE**  
BP 3087  
54018 NANCY CEDEX

## RESPONSABLE COMPTABLE DECS ou équivalent

De formation comptable supérieure, vous bénéficiez, à 28 ans environ, d'une première expérience réussie (3 à 4 ans), par exemple dans une fiducie.

Nous vous proposons de rejoindre l'une des toutes premières sociétés françaises pour la gestion de l'énergie.

Adjoint à l'Responsable Administratif et Financier de notre Agence de Paris (180 personnes, 180 millions de E de C.A.), votre rôle sera : à la tête d'une équipe de 3 personnes - d'assurer le fonctionnement efficace de la cellule comptable de l'agence.

Ce poste, qui doit évoluer à terme vers le contrôle de gestion, ouvre d'intéressantes perspectives de carrière.

Merci d'adresser lettre + CV + photo sous réf. 8572 LM à COMMUNICO 12-14, rue Faidherbe 59608 LILLE qui transmettra.

## PARIS Trader actions

Une importante charge d'AGENTS DE CHANGE de Paris, en pleine croissance rapide renforce ses structures et recherche un TRADER ACTIONS.

Nous recherchons un candidat de valeur A FORT POTENTIEL qui, dans un premier temps, assurera la mise en place technique et le développement commercial du MARCHÉ DES OPTIONS NEGOCIABLES.

Vous êtes âgé d'environ 25 à 30 ans, êtes diplômé de l'enseignement Supérieur, scientifique ou gestion avec de solides connaissances mathématiques, d'un 3<sup>e</sup> cycle de finance. Idéalement vous avez acquis, depuis 2/3 ans, une solide expérience en marchés financiers. Vous êtes un battant, avec une forte personnalité. Vous avez d'excellentes qualités de contact et aimez le travail en équipe. De larges possibilités d'évolution et de responsabilités vous seront offertes.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, et rémunération actuelle) à Monique Herbel, Arthur Young, Tour Manhattan, Cedex 21, 92098 Paris La Défense. référence 3102

ARTHUR YOUNG CONSEIL MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

## CONTROLEUR DE GESTION

de la filiale DARTY NORD PAS DE CALAIS de notre Groupe

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et vous avez une expérience en techniques de gestion.

Rattaché au Directeur Administratif et Financier de la Société, vous élaborerez les tableaux de bord, les éléments du reporting financier, vous participerez à l'aménagement des procédures de contrôle interne, et vous conseillerez les directions opérationnelles avec lesquelles vous aurez des rapports étroits.

Vous aurez le sens des objectifs et celui des relations humaines ; ces deux critères seront déterminants pour notre choix définitif.

Ce poste est à pourvoir à LILLE.

Adressez CV et prétentions à M. DUHAL, Groupe DARTY, 11, Boulevard Faidherbe, 75017 Paris.

## LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS LITS recherche pour son service central d'AUDIT INTERNE (15 personnes)

### auditeur confirmé H/F

Vous trois années au moins d'expérience dans l'audit interne ou externe, vous permettrez à court terme (quelques mois), d'assurer la supervision de missions courantes et la prise en charge directe de missions plus difficiles.

Outre votre rôle d'encadrement et de formation vis à vis des auditeurs les plus jeunes, vous participerez activement à la définition de la politique de l'audit.

### auditeur débutant H/F

Vous avez de préférence une expérience professionnelle d'une à deux années, mais vous êtes surtout très motivé pour ce métier auquel vous serez formé au sein même du service.

Diplômés d'une grande école de gestion PARIS/PROVINCE, ou son équivalent, vous parlez plusieurs langues.

Basés à PARIS, vous serez fréquemment à vous déplacer en France et à l'étranger, pour des périodes de deux à quatre semaines.

Envoyer CV + photo + lettre manuscrite + prétentions s/réf. PER 321 à P. COCHERIL, Direction du personnel 40, rue de l'Arcade 75008 Paris

## Jeux Nathan

### Responsable Informatique de Gestion

ESC 1<sup>ère</sup> expérience ou débutant

Educatifs, scientifiques, électroniques, artistiques, Jeux Nathan, multipliant par 4 leur C.A. depuis 1980, ont donné à leurs Jeux intelligents une position de leader sur le marché. Fabriqués dans 8 unités de production à "taille humaine", ils sont présents avec 10 millions de boîtes commercialisées par an dans 35 pays. Dans le surs de leur expansion, Jeux Nathan recherche leur Responsable Informatique de Gestion, pour mettre en œuvre et développer, en liaison avec les utilisateurs, le système informatique (IBM 390 + important parc de micro-ordinateurs) concernant en particulier la comptabilité et la gestion commerciale. Ce poste s'adresse à un jeune diplômé ayant acquis quelque compétence en informatique. Si nécessaire, une formation préalable au langage GAP II et au système d'exploitation est prévue. Le développement des Jeux Nathan et leur appartenance au Groupe de presse et d'édition CEP Communication, récemment introduit en Bourse, assurera une évolution rapide à un candidat de valeur.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 702498 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris

FIDUCIAIRE JURIDIQUE ET FISCALE DE FRANCE 2 bis, rue de Villiers 92309 LEVALLOIS-PERRET recherche pour son développement en Province

## SPECIALISTES EN DROIT DES SOCIETES

- PV d'Assemblées, Conseils.
- Constitutions, modifications statutaires...
- Expérience indispensable 5 ans minimum exigés.

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner M<sup>me</sup> LECLERCQ Tél. : 47.58.13.20 poste 1341.

## EXPERT COMPTABLE

chargé de :

- examiner le système comptable existant,
- mettre au point le système comptable des communes concernées par le projet dans la mise en place des procédures de comptabilité, de facturation et de recouvrement,
- former les comptables.

Pour le pouvoir immédiatement pour 1 an.

Expérience 10 ans, notamment dans le domaine de la comptabilité des entreprises de service public.

Ecrire avec C.V., réf. 4512/1102, à MEDIA BA 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

حکذا من الاجل

صكذ من الاجل

UNIVERS DE LA GESTION

2 contrôleurs de gestion LYON

Division d'un Grand Groupe Industriel de forte notoriété internationale, notre développement nous conduit au renfort de nos moyens et méthodes de contrôle. Nous recherchons 2 CONTRÔLEURS de GESTION.

PARIS Trader obligations

Une importante charge d'AGENTS DE CHANGE de Paris, connaissant une croissance rapide renforce ses structures et recherche un TRADER pour le marché des obligations.

Chaîne hôtelière internationale recherche pour son service expansion FRANCE

Chargé d'Affaires n/r Rattaché au directeur de l'expansion, il est responsable du montage et du suivi de réalisation des nouvelles unités.

SECRÉTAIRES

SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS Une secrétaire bilingue anglais Une secrétaire trilingue anglais/espagnol

DEMANDES D'EMPLOIS

CONSEIL JURIDIQUE 30 ans, maîtrise droit des affaires, B.A. sup. en adm. droit des sociétés et fiscalité des entreprises.

L'IMMOBILIER

APARTHEMENT Ventes 1er arrdt PALAIS ROYAL 2 pièces, décoration raffinée, idéal célibataire.

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'institut de Bureautique et d'Informatique Appliquée Micro-Informatique Appliquée à la Gestion Responsables Projets Informatisation et Formation

I.C.D. Institut International Commerce et de Distribution Responsables technico-Commerciaux produits grand Public

ANGLAIS RAPIDE ET EFFICACE COURS INTENSIFS Non stop, toute l'année

CADRES ET DIRIGEANTS D'ENTREPRISE : UNE FORMATION AU MANAGEMENT TOP NIVEAU.

Un com



حکومتی اہل

# Un combat sans vainqueur

(Suite de la page 35.)

Voilà un patronat, normalement rasséréiné par la présence de la loi sur le pouvoir, qui non seulement se garde bien de plaisanter, mais fait la fine bouche. Encore récemment, M. Pierre Guillen, nouveau président de la commission d'expertise du CNPF, a refusé à une victoire que, parmi les chefs d'entreprise, plusieurs ont déjà amère. La CGPME hésite toujours à se prononcer sur la validité des nouvelles conditions de licenciement. L'UPA (Union professionnelle des artisans), pour la première fois observateur à la table des négociations à l'automne, s'est dégageé, flairant un piège.

Le bouillant président de la Fédération nationale des entreprises publiques (FNTEP), M. Jean-Louis Girat, a l'attitude de ses collègues, et pas uniquement parce qu'il avait la candidature de M. Yves Clement pour M. François Périgot à la tête du CNPF. Nombre d'employeurs, au moins, s'inquiètent. La fin du contrôle administratif, estiment-ils, a eu des conséquences déplorables.

Certes, on va pouvoir licencier librement, dans des limites qui sont finalement plus vastes que précédemment, mais l'on doit désormais redouter le risque d'un contentieux important et tardif. Chaque salarié licencié pourra s'opposer à la décision prise à l'initiative de son employeur, en se pourvoyant en recours devant le conseil des prud'hommes. S'il l'emporte, l'entreprise sera condamnée, dans deux ans si ce n'est pas au minimum une indemnité équivalente à six mois de salaire pour licenciement abusif, sans compter les remboursements de l'UNEDIC des allocations perçues.

« On s'apercevra que tout cela a une erreur », prédit un grand patron, qui ne veut pas calculer les provisions qu'il devra inscrire dans ses comptes s'il doit licencier. Pour se débarrasser dans l'immédiat des contraintes administratives, les employeurs ont pris le risque de subir l'explosion de quelques bombes à retardement.

Ces considérations, certes, de peu d'importance, finalement, si au fond, les perspectives de la situation créée étaient meilleures. Or, tel n'est pas le cas, ce qui, entre parenthèses, justifie la modestie des uns et des autres. Les études en cours, notamment celle de l'Institut FRAGMA, ne devraient pas survenir à cause de cette dégradation. Au contraire, et presque toutes les analyses prospectives convergent sur ce point, les perspectives accordées pour le licenciement devraient se traduire par un accroissement des départs de l'entreprise, justifiés ou non. Le chômage devrait donc augmenter et ne plus être limité à cinq ans, selon les équipes de recherche.

## Sévères déconvenues

Enfin, le dire, pour autant, l'autorisation administrative finit par être au point de mettre en péril les entreprises ? Plus vraiment, les fonctionnements sont plus complexes. D'ailleurs, écrit l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) au cours de son analyse concluant à la dimension psychologique du débat, l'enjeu n'est (...) pas une mesure économique. Les employeurs peuvent estimer qu'ils doivent se débarrasser de salariés, mais ils ne veulent pas perdre leur plus compétitif. Les salariés qui ont travaillé pendant lesquels les licenciements « par paquets de 9 » ont été soumis au contrôle de l'administration, ont pu prouver qu'un tel comportement se développe. En août, septembre et octobre, on a compté plus d'entreprises que d'ordinaire qui se livraient à de « petits licenciements », au point que des spécialistes, en notant une certaine relative stabilité de 5 % des licenciements économiques, y voyaient l'effet de la suppression de l'autorisation administrative.

Sur ce point, le débat sera cependant difficile à trancher. Par définition, les licenciements économiques seront de moins en moins connus dans leur réalité, et les moyens statistiques, malgré les assurances données par M. Séguin, viendront à manquer. Tout au plus peut-on espérer que la liberté accordée se traduira naturellement dans les faits par une réduction de la masse de licenciement économique.

Telle entreprise, cependant, que son niveau passe par le départ de salariés dans la productivité diminue avec l'âge. Telle autre soutiendra que sa compétitivité, et donc son développement, dépend de la qualification de son personnel, devenue obsolète.

On procède en proche, on peut penser que les moins performants et les moins qualifiés seront jugés économiquement moins utiles et, par conséquent, devront être licenciés. Il sera d'autant plus facile de le prétendre que l'absence de contrôle par l'inspection du travail n'impo-

sera pas, c'était le cas, de retenir à l'arrière dans le monde du licenciement ceux qui, au lieu de leur âge, bénéficiaient de mesures d'accompagnement social.

Aux jeunes, envoyés en formation, et aux plus anciens, dirigés vers la préretraite, s'ajoutent les salariés du « noyau dur », jusqu'aux préservés, c'est-à-dire ceux de la tranche d'âge de quarante à cinquante-cinq ans. L'absence de critères pour les licenciements viendra grossir les rangs de chômeurs à longue durée, souvent porteurs de mal indemnisés.

On peut même s'interroger sur la concomitance entre ce qui apparaît comme un laxisme et les facilités accordées aux employeurs au titre du plan d'urgence pour l'emploi des jeunes. Dès lors que les licenciements de charges sociales sont attribués pour l'embauche, et la formation en alternance, les malades de vingt-six ans, l'occasion ne serait-elle pas de leur offrir « le chômage d'un vieux » ? Ainsi prise en tenaille, la politique de l'emploi menée par M. Philippe Séguin conduira à quelques conséquences sévères...

## Les charges de l'Etat

Malheureusement, les inconvénients ne se limitent pas à ces conséquences prévisibles. Il y a en outre d'autres, également redoutables, quoique moins évidentes.

Pour l'Etat, tout cela pourrait coûter cher. Si, comme on le prétend, les nouvelles dispositions ont pour résultat de permettre une salarisation des petites entreprises (cent cinquante mille en 1985) de bénéficier des avantages d'accompagnement social offerts à ces grandes entreprises, les finances publiques devraient supporter une bonne partie de la facture.

Par ailleurs, par personne, la préretraite FNE entraîne une dépense de 60 000 francs, et il faut donc compter 1,2 milliard de francs par an pour garantir ne serait-ce que 20 000 personnes en préretraite. Il en serait de même si les contrats de conversion étaient appliqués aux petites entreprises, ainsi que les textes leur en offrent la possibilité, ne payaient pas les cotisations sociales de 4 000 F par bénéficiaire. Pour 30 000 contrats de conversion, l'Etat devrait verser 120 millions de francs, sans compter les autres mesures déjà prévues pour la formation.

D'autres difficultés tiennent encore aux effets opérés. En premier lieu, ni l'accord interprofessionnel ni la loi ne prévoient de solution pour le tiers de licenciés économiques, soit 250 000 en 1985, qui provient des entreprises défaillantes ou en liquidation de biens. De même, il n'existe plus de disposition légale obligeant un employeur à pratiquer une « priorité de réembauche » dans l'année qui suit un licenciement, cette mesure ne s'applique plus l'objet d'un accord interprofessionnel. Le salarié pourra seulement en faire la demande expresse dans les deux mois suivants son départ de l'entreprise, en application de l'accord interprofessionnel du 20 octobre 1986.

Enfin, et tout logiquement, la révision de la loi sur le licenciement a-t-elle un caractère effectif, ainsi que l'allègement des procédures employées, devraient entraîner une certaine dégradation des règles conventionnelles. L'après-midi, depuis le début de l'année, déjà, l'accord interprofessionnel d'octobre 1986 a été révisé et la loi du 17 juillet 1974, qui avait donné naissance à la loi du 1er janvier 1975. Des branches professionnelles devraient profiter de l'occasion pour, à leur tour, revenir sur des dispositions trop généreuses.

Les entreprises publiques l'ont bien senti parvenues à un accord le 3 novembre 1986 dont on se demande s'il sera applicable. Le 11 novembre 1986, il y a eu un accord interprofessionnel qui ne sera pas juridiquement la métallurgie, avec l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières) a conclu le 18 décembre. La chimie a commencé à en faire autant le 23 décembre, ce qui prévoyait jusqu'à 30 mois de délai pour un licenciement collectif pour cause économique. Un mouvement qui s'engage, qui ne s'arrêtera plus.

Pour autant, et dans l'intérêt de toutes les parties prenantes, devrait-on en arriver à ? Sûrement pas, et c'est ce qui explique les réticences, dès lors que la bataille terminée, personne n'ayant le désir de s'approprier un patrimoine. C'est « service » à chacun. Mais insistent le ministre des affaires sociales note qu'il a donné une interprétation législative à un accord interprofessionnel mal rédigé, afin de ne pas subir le patronat. C'est « service » à chacun, que l'on a suivi les intentions insupportables d'un texte promis, mais moins s'il le faut d'avoir offert, à sa majorité, le signe idéologique qu'elle

attendait. Cette illusion, le patronat fait les comptes d'une polémique, lancée sous la gauche au pouvoir, qui le met une fois de plus dans l'obligation d'améliorer l'emploi, puisque chacun admet que ce n'est pas une vraie responsabilité.

Quant aux syndicats, au moins pour ceux qui ont signé (CFDT, FO et CFTC), il faut penser qu'ils ont pris la seule décision qui s'imposait. Il fallait rompre, et il faut qu'il y ait le syndrome de l'échec, en 1984 de 1984 de mouvement d'entreprises, la flexibilité, il fallait en finir, même si l'enseignement, deux années d'enseignement et de formation que l'on était capable d'avancer. La volonté de créer que les mesures d'accompagnement s'étendront aux petites entreprises, et donc supprimerait un facteur d'inégalité, ont été de la conviction.

Pour prix de cet arrangement, les salariés de l'entreprise ont davantage soumis à la menace du licenciement. Leur statut s'en est précisée et on ne peut pas en plus de projet d'entreprise, pour augmenter ses chances dans un environnement économique difficile. Une autre logique apparaît, conforme à la modernité et aux exigences de l'entreprise depuis 1984 et défendues en leur temps par le gaullisme.

ALAIN LEBEAUX.

## CONSEILS DE PRUD'HOMMES, CONTRATS DE CONVERSION

# Débuts difficiles

UNE conséquence et une innovation sont dues à la mise en œuvre de la nouvelle réglementation : la réforme des conseils de prud'hommes et la création des contrats de conversion. Dans un cas comme dans l'autre, les débuts ont été sans mal.

La réforme des conseils de prud'hommes était une nécessité, dès lors que, avec la suppression de l'autorisation administrative, tout licenciement devenait juridiquement contestable. Déjà surchargés par les contentieux du travail, les conseils de prud'hommes risquent d'avoir à subir une avalanche de contestations, à la suite de licenciements collectifs pour motif économique. Les dossiers s'accumulent, et les jugements sont de plus en plus tardifs.

La première, la CFTC s'était inquiétée de l'éventualité. Elle avait demandé au ministre de trouver les moyens de garantir l'efficacité de la juridiction, d'abord de permettre aux salariés d'obtenir rapidement réparation du préjudice causé pour le cas où le licenciement serait réputé abu-

sif (six mois d'indemnité minimum).

Pour répondre à cette préoccupation, M. Philippe Séguin fit présenter, le 4 novembre, devant le Conseil supérieur de la prud'homie, un avant-projet de loi qui provoqua des réactions houleuses tant de la part du patronat que des syndicats, excepté la CFDT. L'idée d'une section spécialisée ayant le statut des sections économiques au sein du conseil des prud'hommes, qui compte cinq sections, était repoussée par la CGC au nom des cadres, et par Force ouvrière, par exemple.

Les milieux patronaux ajoutaient à cela leur refus de voir la réforme des prud'hommes faire partie intégrante du projet de loi sur les licenciements s'offusquaient de l'idée d'être « assujettis à un contrôle judiciaire ». Préférant la procédure de conciliation, qui permet les compromis à l'amiable, M. Yves Gattaz, le 13 novembre, allait jusqu'à évoquer « une sorte de provocation ». Il reprochait au gouvernement de vouloir « rétablir le contrôle a posteriori du bien-fondé du motif économique de licenciement ».

Dans les jours qui suivirent, les visites se multiplièrent pour obtenir du ministère qu'il modifie son avant-projet. Ce qui fut fait. Le projet de réforme des conseils de prud'hommes fut dissocié du projet de loi sur les licenciements. Les sections furent maintenues en l'état, le texte précisant que « toute section comportant plusieurs chambres doit comprendre une chambre qui sera compétente pour connaître les litiges relatifs aux licenciements pour motif économique ». Seule la CFDT fit observer que les formations spécialisées « ne seront pas la règle partout » et que les modalités concrètes, pour statuer en

## Un aiguillon

La création des contrats de conversion, ajoutée à la perspective d'étendre réellement les préretraites aux salariés des petites entreprises, servit d'aiguillon pour les syndicats signataires au cours de la négociation interprofessionnelle. Elle décida très largement de leur acceptation finale.

Aujourd'hui encore, on peut toutefois s'interroger sur la réalité de cette « avancée », tant le contenu de cette mesure sociale et sa mise en œuvre souffrent d'interprétations contraires.

Dans les entreprises de plus de cinquante salariés licenciant dix personnes et plus, le contrat de conversion n'est pas expressément recommandé. Il devrait pouvoir figurer parmi les éléments d'un plan social non défini. Dans les entreprises et pour des licenciements moins nombreux, le contrat de conversion est formellement prévu, mais il n'est pas dit clairement si sa proposition à un salarié licencié est obligatoire ou non.

Il s'agit d'une « obligation à caractère absolu », selon une expression de M. Pierre Guillen, le nouveau président de la commission sociale du CNPF. A suivre l'argumentaire que développa un autre membre de la commission, M. Claude Archambault, dans une circulaire en date du 6 novembre, l'obligation se limiterait à celle de rechercher les moyens financiers. « Le texte ne la mise en œuvre de contrats de conversion aux moyens que la direction peut dégager à cet effet (...), par conséquent, entendu que les appels financiers extérieurs appropriés soient recherchés en tant que de besoin (...) », écrivait-il alors.

## En tant que de besoin

En clair, cela revient à dire que la réussite de cette mesure d'accompagnement dépendra de la volonté des pouvoirs publics, et non de son succès. Ils seront sollicités par les entreprises de moins de dix salariés qui ne cotisent pas pour la formation professionnelle continue, à moins que les « droits de tirage » à prévoir ne s'en chargent. Ils risquent de voir venir les représentants des entreprises de plus de dix salariés licenciant moins de dix personnes.

Celles-ci devraient, selon le texte, prélever une somme forfaitaire de 4 000 F par bénéficiaire sur les sommes prévues pour la formation professionnelle, soit 0,8 % de la masse salariale. S'il est prévu qu'elles puissent étaler cette dépense sur trois exercices, elles pourront toujours objecter que l'ensemble de l'enveloppe est gagé sur des opérations de formation destinées au personnel restant. A terme, cela pourrait coûter cher au budget de l'Etat, M. Philippe Séguin ayant toujours promis qu'il ferait faire « en tant que de besoin ».

Des décrets, bien sûr, viendront préciser le fonctionnement de cette disposition, voire l'origine, mais le décret se met déjà en place. Le 22 décembre, les signataires de l'accord ont ratifié un protocole précisant leur intention et ont créé, le 9 janvier, une association de gestion. La CFTC, FO et la CFDT y participent au côté du CNPF. La CGC, pourtant non signataire, vient de les rejoindre.

A. L.

## LES DISPOSITIONS LÉGALES

	Licenciement individuel pour motif économique	Licenciement de 2 à 9 salariés sur une période de 30 jours	Licenciement de 10 salariés et plus sur une période de 30 jours
Procédure	- Entretien préalable - Notification écrite de ou des motifs	- Consultation du comité d'entreprise ou des délégués du personnel quand ils existent - Entretien préalable - Notification écrite	- Information et consultation du comité d'entreprise ou des délégués du personnel (2) - Plan social obligatoire dans les entreprises de 50 salariés et plus
Délai	7 jours après l'entretien préalable ou 15 jours pour un cadre	7 jours après l'entretien préalable ou 15 jours pour un cadre	30 jours au moins après la notification à l'administration, le délai pouvant être allongé par une convention ou un accord collectif
Rôle de l'administration	Information	Information (1)	- Notification au bénéficiaire de la première réunion du comité d'entreprise. Les procès-verbaux des deux réunions sont envoyés - Vérification du respect des procédures d'information et de consultation, le respect des dispositions légales ou conventionnelles pour l'élaboration des mesures sociales - En cas d'irrégularité de procédure, un avis est adressé, auquel l'employeur est tenu de répondre. A défaut, le délai prévu est prorogé - L'administration dispose de 14 jours pour moins de 100 licenciements, de 21 jours pour les licenciements de 100 à 249 et de 30 jours pour 250 licenciements et plus (3).
Recours	Conseil des prud'hommes	Conseil des prud'hommes	Conseil des prud'hommes

(1) Si les licenciements répétés de moins de 10 salariés par période de 30 jours conduisent une entreprise employant au moins 50 salariés à licencier au total 30 salariés en six mois consécutifs, tout nouveau licenciement économique dans les six mois suivants devra obéir aux dispositions légales prévues pour les licenciements de 10 salariés et plus.

(2) En tout état de cause, l'administration dispose de 7 jours après la tenue de la deuxième réunion du comité d'entreprise, l'administration aura toutefois la faculté de réduire le délai, dans une entreprise ou un établissement, si un accord le permet en raison des mesures sociales prévues (contrats de conversion notamment).

## LES DISPOSITIONS CONVENTIONNELLES

	Licenciement individuel	Licenciement de 2 à 9 salariés sur une période de 30 jours	Licenciement de 10 salariés et plus dans une entreprise de 50 salariés	Licenciement de 10 salariés et plus dans une entreprise de 50 salariés et plus
Procédure	Voir dispositions légales	Voir dispositions légales	Voir dispositions légales	Voir dispositions légales. Deux réunions du comité d'entreprise séparées par un délai de 7 jours pour moins de 100 licenciements, un délai de 14 jours et les licenciements sont compris entre 100 et 249, un délai de 21 jours si les licenciements sont compris entre 250 et 499 et de 30 jours pour 500 licenciements et plus.
Mesures d'accompagnement	Contrats de conversion (1), éventuellement préretraites FNE (2)	Contrats de conversion, éventuellement préretraites FNE	Fin social	
Délai	Délai légal (7 jours)	Délai légal (7 jours)	Délai légal (30 jours)	30 jours pour moins de 100 licenciements, 45 jours entre 100 et 249, 60 jours pour 250 licenciements et plus.

(1) Le contrat de conversion constitue la mesure sociale nouvelle. Il peut figurer dans le plan social et, quand il est obligatoire, être proposé au salarié licencié ayant 2 années d'ancienneté dans les autres cas. La formule prévoit la rupture du contrat de travail, le bénéficiaire devenant stagiaire de la formation professionnelle. Sa durée est au maximum de cinq mois pendant lesquels 300 heures de formation sont dispensées. Le bénéficiaire reçoit une allocation égale à 70 % de son salaire brut antérieur et, s'il n'est pas rattaché à l'usage de son contrat de conversion, il recouvre ses droits à l'indemnisation chômage, amputés de deux mois de versement de l'allocation de base. Le financement des contrats est assuré par le montant de l'indemnité de préavis due par l'entreprise,

deboires

MOBILE: CEUX QUE LE TRAVAIL MOTEUR COM...

Apprendre le management en 16 mois

Réunion d'information

Centre de formation

ECONOMIE

Le nouveau droit du licenciement

L'imbroglie juridique

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX (\*)

BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS

Déboires

SANS que cela ait été dit, une disposition de la nouvelle loi précise que les licenciements pour fin de chantier...

Malheureusement, l'accord, signé le 3 novembre 1986 par la CFDT, FO et la CGC, connaît lui aussi des difficultés...

Une incessante bataille juridique. En réalité, et c'est ce qui explique la colère syndicale, ce sujet donne lieu, depuis des années, à une incessante bataille juridique.

APRÈS le vote de la loi sur les procédures de licenciement, Philippe Séguin a pu se froter les mains. Il est vrai qu'il a accepté de conclure l'accord du 20 octobre...

La situation est d'autant plus délicate que, si l'une des dispositions est inapplicable, l'ensemble du texte deviendrait caduc.

Malheureusement, le législateur a cru bon de préciser que deux réunions ne devaient pas être séparées par un délai excédant...

quelques jours après la seconde réunion du comité. Elle a pu le peiner de temps de prendre connaissance de l'évolution et des résultats du dialogue...

Il est vrai que si l'on veut aussi désinvolte le niveau des conditions de l'intervention de l'administration, c'est peut-être parce que cette intervention ne servira plus à grand-chose...

En revanche, les mêmes tribunaux judiciaires auraient pu tirer profit des analyses et conclusions de l'administration sur le bien-fondé des licenciements...

cette unanimité a émergé, depuis 1975, l'excellent principe d'un « plan social ». La nécessité de demander son feu vert à l'administration avait moins le mérite d'inciter les entreprises à faire ce maximum...

Or, maintenant que l'administration n'est invitée à intervenir que pour la forme, l'employeur peut s'en tenir au plan social le plus symbolique...

Reste la « avancée » constituée par les contrats de conversion. Le salarié qui accepte une telle convention est promu stagiaire pendant cinq mois, une allocation spécifique, à hauteur de 70 % de son salaire antérieur...

AUTOMOBILE : MIEUX QUE LE TURBO, LE MOTEUR COMPLEX. SCIENCE & VIE

isa INSTITUT SUPERIEUR DES AFFAIRES Apprendre le management en 18 mois à PISA. Un programme de 3e cycle concentrant le meilleur du Centre HEC-ISA...

Henri Bourguinat LES VERTIGES DE LA FINANCE INTERNATIONALE. Une finance internationale qui s'emballa. Une économie réelle qui stagne.

Rémy & ASSOCIES Rémy Finance B.V. ECU 40,000,000 7 1/2 per cent. Guaranteed Notes due 1992. unconditionally and irrevocably guaranteed by Rémy & Associés S.A.

Centre HEC-ISA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS Réunion d'information jeudi 12 février 1987, à 18 h 30, Cercle France-Amérique, 1er étage, 9, avenue Franklin-Roosevelt...

Henri Bourguinat LES VERTIGES DE LA FINANCE INTERNATIONALE. 196 pages, 98 F. ECONOMICA 49, Héricourt, 75015 PARIS Tél. : 45-78-12-92

Rémy & ASSOCIES Rémy Finance B.V. ECU 40,000,000 7 1/2 per cent. Guaranteed Notes due 1992. unconditionally and irrevocably guaranteed by Rémy & Associés S.A.

Handwritten text in Arabic script: هكذا من الاجل

سكزا من الاجل

La chronique de Paul Fabra

La crise de l'endettement est devant nous

COMME une difficulté n'arrive jamais seule, les conséquences plus en plus graves pour l'économie...

Le jargon des économistes, qui signifie que le processus d'ajustement a joué. Pour...

Dès l'année 1984, l'endettement des pays industrialisés a dépassé globalement chaque année un surplus d'exportations...

Cependant, la détérioration des conditions économiques et financières internes ne favorise pas en soi...

A la décharge du Fonds monétaire, on peut remarquer qu'il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de mener une politique de rétablissement en profondeur dans des pays où l'administration est largement défective ou corrompue...

Ces circonstances atténuantes ne doivent cependant pas faire perdre de vue l'essentiel. Les grands pays créanciers qui dominent le Fonds monétaire (au premier rang desquels Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne, France et Japon)...

A partir du moment où les intérêts continuent à être payés, les banques pouvaient maintenir la fiction selon laquelle les créances qu'elles accumulent sont inconvertibles sur un certain nombre de pays, au premier rang desquels les pays américains, conservaient leur valeur intacte...

L'autre pièce du dispositif tendant à négocier les créances de rétablissement pour le remboursement du principal. Au cours des deux dernières années, les réajustements en question ont porté sur plus de 200 milliards de dollars, soit le cinquième environ du total...

A qui profitent les réajustements en question ? Le sujet est controversé. On a souvent dit de propos que les banques américaines n'ont guère de mal à se plaindre. Mais...

Aujourd'hui, la stratégie de la dette est risquée par deux circonstances. La première est que, pour des raisons politiques évidentes, les gouvernements des pays endettés sont de plus en plus mal placés pour imposer à leur population des sacrifices supplémentaires.

La seconde est que les Etats-Unis, qui ont été le principal débouché pour les exportations des plus gros pays débiteurs (Mexique, Argentine, etc.), supportent de plus en plus mal leur dette...

Pour la première fois, les milieux officiels de Washington ont fait une allusion plus ou moins discrète au fait que les banques américaines devraient dans l'avenir accepter l'annulation ou la réduction de certaines de leurs créances. On sait que les propos prêtés au secrétaire du Trésor, M. James Baker, ont été plus ou moins démentis. Il semble bien en réalité que l'on est en train de préparer les milieux bancaires à un changement de politique rendu nécessaire par le fait que l'expansion économique se ralentit dans les pays industriels alors que c'est sur la capacité d'importation des pays créanciers que l'on comptait évidemment pour assurer le succès de la stratégie de la dette...

Le nouveau directeur du Fonds monétaire international, Michel Camdessus, devra sans doute procéder à une révision déclinatoire. Il est le premier vu bien placé pour accomplir cette tâche. Il a longtemps présidé le club de Paris, autrement dit le cartel des pays créanciers, tout en continuant de jouer de la confiance des pays endettés.

(1) The Anatomy of Financial Crisis, par Barry Eichengreen et Richard Fatas, publié par le Centre For Economic Policy Research (6, Duke of York Street, Londres SW1Y 6LA).

DIRECTION GÉNÉRALE
CPA JOUY: Session 27/1 - 13 mars - 18 mars/12 juin 87
CPA PARIS: Session 88 - 40 week-ends - déc. 87/déc. 88
WORLD MANAGEMENT PROGRAM: Session 87 - USA-EUROPE-JAPON - 3/27 mars 87

AGENTS DE MAÎTRISE CADRES MOYENS
PERFECTIONNEMENT A LA GESTION DE L'ENTREPRISE
2 années 1 jour par semaine A partir du 4 mars 1987
École commerciale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

droit public concours administratifs
BELIN

Le Monde sur minitel
VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL
Bourse: suivre l'évolution de vos actions grâce à un code personnel et secret.
36.15 TAPÉZ LEMONDE

ALGERIE - الجزائر
Ministère de l'énergie et des industries chimiques et pétrochimiques
Entreprise nationale de raffinage et de distribution des produits pétroliers - «NAFTAL»
AVIS DE VENTE INTERNATIONALE
L'entreprise nationale «NAFTAL» met en vente pour l'année 1987 une quantité de 20 000 TONNES D'HUILES LUBRIFIANTES USAGÉES.

BENNETON
Graveur-Héraldiste
Papier-à-lettre - Cartes de visite - Faire-part de mariage
75, bd Malesherbes - Paris 8 - tél. : (1) 43.87.57.39

OFFREZ à votre personnel le bien-être et la détente
procurez une séance de yoga et de méditation qu'il vous apporte sérénité et efficacité
SARAH MAIA
Tél. : 46-34-06-91

A UNIQUE BUSINESS OPPORTUNITY
Ford Motor Company
Belgium S.A. recherche un (des) CANDIDAT(S) CONCESSIONNAIRE(S)
pour l'entière (ou une partie) d'un secteur de la région bruxelloise. Ce marché représente un volume annuel de plus de 2.000 véhicules, un chiffre d'affaires d'au moins 800 millions de francs belges et une clientèle très importante.
Veuillez envoyer votre candidature par écrit à:
Rik Telen, Ford Motor Company Belgium S.A., boîte postale 37, 2030 Anvers - Belgique.

REPÈRES

Electricité

Baisse des tarifs d'EDF

Pour la troisième fois en un peu plus d'un an, les tarifs d'Electricité de France diminuent. Mais, pour la première fois, ce changement de tarif, applicable à partir du 1<sup>er</sup> février, est modeste: il sera en moyenne de -0,5% pour les particuliers, petits et moyens utilisateurs (mais les usagers du «tout électrique» auront vu leur facture inchangée) et de -1,4% à -2% pour les professionnels. Cette baisse est effectuée à la demande des pouvoirs publics, qui justifient par la chute du dollar, qui réduit l'investissement d'EDF, et par l'augmentation de la production de l'entreprise. EDF souligne que cette baisse devrait contribuer à rétablir l'image d'Electricité de France à la suite des grèves et des déstabilisations de la fédération CGT de l'énergie, constatant qu'elle va profiter essentiellement aux abonnés industriels et qu'elle ne permettra pas à EDF de réorber son endettement.

Monnaies

Le zloty à nouveau dévalué

Le zloty polonais a été dévalué dimanche 1<sup>er</sup> février de 24,2% par rapport au dollar. Il s'échangera désormais à 240 zlotys pour 1 dollar, contre 193,25 le semaine dernière. Il s'agit de la neuvième dévaluation depuis 1982 de la monnaie polonaise, qui s'échangeait alors à 35 zlotys pour 1 dollar. La dernière opération remonte à septembre dernier. Cette dévaluation, qui vise à stimuler les exportations, fait suite à une mission, en décembre et en janvier, en Pologne, du Fonds monétaire international (FMI). Des négociations sont prévues au printemps entre le FMI et la Pologne afin de fixer un cadre de discussions pour l'octroi de crédits.

SOCIAL

Deux syndicats de pharmaciens condamnés pour entraves à la concurrence

Le ministre de l'Economie, sur avis de la Commission de la concurrence, vient d'infliger une amende de 700 000 F au Syndicat des pharmaciens du Pas-de-Calais, de 50 000 F à l'Association Soprophar, de 40 000 F à l'Association des pharmaciens de la zone minière, de 30 000 F à celles des pharmaciens du Boulonnais et de Flandre-Lys, de 20 000 F à celle de l'Artois pour des pratiques « anticoncurrentielles ». Ces-ci avaient tenté d'imposer à leurs membres certaines pratiques interdites par la loi. Les pharmaciens n'adhèrent pas au syndicat ou aux amicales, ou avaient souscrit à leur accord les conventions avec d'autres pharmaciens. Ils avaient exercé des pressions sur les syndicats pour faire passer la totalité de leurs factures de tiers-payant par un même « organisme intermédiaire » chargé de collecter les factures et de répartir ensuite les remboursements; ils avaient aussi...

... payé à ses non-syndiqués par l'organisme intermédiaire une cotisation supplémentaire correspondant à la cotisation syndicale. En outre, les syndicats ont exclu - ou tenté d'exclure - de ces organismes des pharmaciens qui n'acceptaient pas d'ouvrir leur officine aux jours et aux heures qu'exigeaient ces derniers. Ils ont aussi tenté d'imposer à leurs membres certaines pratiques interdites par la loi. Les pharmaciens n'adhèrent pas au syndicat ou aux amicales, ou avaient souscrit à leur accord les conventions avec d'autres pharmaciens. Ils avaient exercé des pressions sur les syndicats pour faire passer la totalité de leurs factures de tiers-payant par un même « organisme intermédiaire » chargé de collecter les factures et de répartir ensuite les remboursements; ils avaient aussi...

Accord sur les nouvelles technologies dans la métallurgie

Après la banque en juin 1986 (le Monde du 6 juin 1986), le deuxième accord de branche sur l'introduction des technologies nouvelles a été signé dans la métallurgie entre l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM, patronat) et la CFDT, FO, la CGC et la CFTC. Seule la CGT a refusé. L'accord prévoit que, en cas de « nouvelles technologies », il est susceptible d'avoir des conséquences significatives et rapides sur l'emploi, l'organisation du travail, la formation, les conditions de travail, la qualification ou la rémunération du personnel; le comité d'entreprise sera informé et consulté le plus tôt possible avant toute décision irréversible; avec notamment présentation d'une note écrite précisant les objectifs et les implications du projet au mois avant la réunion. D'autre part, un « plan d'adaptation » sera élaboré pour faciliter l'adaptation du personnel concerné et le reclassement des salariés. Des garanties sont accordées aux salariés en poste supprimé, notamment en matière de rémunération et de niveau de retraite. L'accord réaffirme la possibilité de prévoir des programmes de formation aux nouvelles technologies, y compris pour les représen-

tants du personnel. L'introduction de nouvelles technologies doit aussi être l'occasion de rechercher une meilleure organisation du travail (sécurité, développement du travail en groupe et de la polyvalence). Un bilan de l'application de l'accord est prévu au bout de deux ans. Pour les syndicats signataires, qui étaient demandeurs, l'accord est le plus explicite en matière de consultation, en amont; l'existence de plans d'adaptation et de formation peut aussi éviter la présence de salariés prétendument « inadaptés ». Ces éléments positifs font passer sur certains imprécisions. La CFDT aurait souhaité des dispositions plus explicites en matière de sécurité et la CFDT a regretté que des mesures spécifiques n'aient pas été prévues pour les entreprises de moins de cinquante salariés (où il n'y a pas de comité d'entreprise). Dans la métallurgie, un seul accord d'entreprise sur les nouvelles technologies a été conclu, chez Peugeot, avec l'ensemble des syndicats, dont la CGT (le Monde du 24 octobre 1986); il définit les fonctions, les classifications et la formation des personnes travaillant sur les installations automatisées.

Une curieuse réunion « interministérielle » entre tous les partenaires de l'apprentissage

Intéressante, une réunion d'élites a peut-être décidé du sort de la prochaine loi sur l'apprentissage, annoncée par M. Jacques Chirac le lundi 26 janvier à Mulhouse et confirmée jeudi 29 à l'issue du séminaire du gouvernement. Elle aura lieu sur permis que, pour la première fois sur ce sujet depuis les 16 mars, les représentants des cabinets ministériels intéressés rencontrent des élus régionaux, des dirigeants socio-professionnels et même des directeurs de CFA (Centres de formation d'apprentis). Un oubli dommageable a pu ainsi être réparé, puisque les uns et les autres sont les interlocuteurs obligés pour la formation par l'apprentissage, devenue l'affaire des régions, y compris financièrement - à la suite de la décentralisation. Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, M. Jean-Pierre Soisson, président du comité de coordination des programmes régionaux de formation professionnelle, s'impatiente (le Monde du 6 novembre 1986). Il s'interroge sur les raisons de cette absence de concertation. Finalement, le député maire de l'Yonne et d'Auxerre (UDF) a pris l'initiative, et mercredi a mis en présence ceux qui ne se voyaient jamais ensemble.

... Au cours de la discussion, il a été décidé que les régions élaboreront une note d'orientation, parallèlement au travail d'analyse et de rédaction effectués par les cabinets ministériels (éducation nationale, affaires sociales, artisanat et commerce, agriculture) pour préparer la prochaine loi. Les partenaires sociaux seront associés à cette concertation. Les parties prenantes au dossier de l'apprentissage, reconnues dans leurs droits, vont trouver dans cette concertation une nouvelle raison d'intervenir et de s'occuper du sort d'une filière de formation, très liée aux professions, gérée partiellement. Les régions, qui y sont associées, vont trouver l'occasion de jouer leur rôle. A condition que cette prise de contact tardive aigüe de relations satisfaisantes, la priorité de la formation exprimée dans les discours pourrait se traduire par un travail en commun. Cela aura toutefois une conséquence: le rythme des consultations ne permettra sans doute pas que le projet soit prêt pour le début de la session parlementaire de printemps. C'est le prix qu'il faut payer à la coordination. A. L.

Trois millions d'actionnaires pour Paribas

« La Compagnie Paribas d'actions », a été créée par la loi de nationalisation. C'est un succès immense qui était pour tout le monde « imprévisible », a déclaré M. Edouard Balladur, dimanche 1<sup>er</sup> février au journal de 20 heures de A. 2. Avant sa nationalisation, en 1982, la Compagnie comptait cent cinquante mille actionnaires. La rumeur des petits porteurs sur l'action Paribas, vendue à 405 F mais négociée sur le « marché gris » autour de 500 F, intervient après la boucane qu'avait déjà provoqué la mise sur le marché de Sain-Gobain. Ce succès « sans précédent de l'actionnariat populaire » pose de nouveaux problèmes à la Bourse de Rivoli. Les 14,8 millions d'actions mises sur le marché ne suffisent pas à satisfaire la demande des petits porteurs prioritaires. Le ministre envisage de réduire (de 20 à 10%) la part des titres destinés à l'origine aux étrangers. Malgré cela, les demandeurs des petits porteurs pourront être servis intégralement. Elles seront réparties proportionnellement à la demande. Contrairement à ce qui avait été promis, donc « tout le monde n'aura pas dix actions », a confirmé M. Balladur, nous attribuerons sept, huit ou neuf actions », peut être même cinq, à ceux qui en avaient demandé une dizaine. Cette possibilité de réduction est prévue par la loi de nationalisation. Les souscripteurs ne auront dix jours à compter de la première cotation du titre au comptant sur la Bourse de Paris, le 12 février.

... Cette réduction des titres pour les petits porteurs n'aurait pas pour effet de réduire le montant de la distribution d'une action gratuite pour dix détenues pendant au moins dix-huit mois. « Les actions gratuites prévues par la loi de nationalisation sont distribuées par fractions, selon des modalités à définir », indique le ministre d'Etat.

Les risques du succès

Un million et demi de souscripteurs pour Saint-Gobain, trois millions pour Paribas: nul ne peut nier que la privatisation en marche soit, pour l'instant, un succès. Mais, un triomphe éphémère. Au point qu'il y a des risques de retour contre les initiateurs de la privatisation. Non seulement les obligations aujourd'hui infligées leur première déception aux parisiens de cette « nouvelle société » d'actionnaires populaires, dont M. Balladur annonce l'avenir, en ne satisfaisant pas pleinement leurs demandes? Mais cela n'est encore qu'un moindre mal. La déception pourrait être plus profonde encore. Les Français qui découvrent la Bourse, grâce à la privatisation notamment, s'y précipitent comme dans un casino où l'on gagne et où l'on perd. On a d'ailleurs tout fait pour leur donner cette image sécurisante. La première opération de privatisation, symbolique s'il en est, avec Saint-Gobain, fut l'image même de l'investissement sans risque, avec rendement assuré sur le dix-huit mois à venir. Aussi s'écoula-t-elle en un instant de la Bourse. L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1<sup>er</sup> février, non sans tempérer l'enthousiasme des investisseurs. « L'opération Paribas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires. Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le

# Economie

## Relance de la concurrence internationale

### Le rôle de l'Etat reste déterminant pour la maîtrise des télécommunications

M. Longuet, ministre délégué chargé des P et T, va autoriser une société privée à offrir un service de radio-téléphone (le Monde du 29 janvier) sur le territoire national. Il s'agit d'une première rupture du monopole de l'Etat. Faut-il aller plus loin dans une politique «libérale» de concurrence et de moins d'Etat? Quel rôle doivent jouer les P et T pour faire face à une compétition devenue mondiale?

Pouvoirs est devenu un «téléport». Les entreprises de la zone pourront, sous certaines conditions, se consacrer directement aux grands réseaux internationaux de télécommunications sans passer par l'administration des P et T. Il ne s'agit que d'une expérience, au demeurant fort limitée, mais l'analogie portuaire est significative.

Les télécommunications sont devenues l'équivalent de ce qu'étaient les services publics au quatorze ou dix-huitième siècle. Leur contrôle apparaît donc, or et emploi; la maîtrise des réseaux nouveaux assure aujourd'hui devises et compétitivité. Dans tous les secteurs la collecte, le traitement et la transmission d'informations représentent une part essentielle de ce qui est vrai aujourd'hui pour les banques, les médias ou les agences de voyages le sera bientôt pour les services publics.

Dans cette bataille, la France a de bons atouts. Son réseau téléphonique est l'un des plus modernes du monde (à 60 % «numérique», c'est-à-dire capable de transmettre aussi des données d'ordinateur), son administration des P et T compétitive (7 milliards d'excédent en 1986 sur un chiffre d'affaires de 91 milliards de francs). Si l'absorption d'ITT-Telecommunications par la Compagnie générale d'électricité (CGE) se passe bien, son industrie pourrait être assez bien placée.

Pourtant rien ne va. Comme étouffé par l'ampleur de l'enjeu, le pays n'arrive pas à définir une stratégie. Le nombre impressionnant de dossiers bloqués sur le bureau de M. Gérard Longuet, ministre délégué aux PTT, l'atteste. Le choix d'un deuxième fournisseur de centraux téléphoniques aux côtés de la CGE? Promesse pour juillet, puis pour septembre, la décision est repoussée maintenant au mars.

Le changement, prévu par la plate-forme RPR-UDF, de la direction générale des télécommunications (DGT) en celui d'une société nationale Remis à l'après-1988. L'ouverture à la concurrence est-elle aussi prévue dans la plate-forme? Plus difficile que prévu, explique-t-on. Le rôle arbitral de la CNCL (Commission nationale de la communication et des libertés). Cette grande institution préparée par les ministères libéraux du clan RPR à la plume de l'aile. Contestée politiquement, et techniquement pour ne comporter en son sein aucun spécialiste des télécommunications, la CNCL survivra-t-elle après le 17 mars? Le quasi-abandon du plan par M. Longuet marque enfin, et dans quelle ampleur (1), l'enlèvement de tous les projets des PTT.

#### Impôt-téléphone pour combler le déficit

La politique menée par le ministre était pourtant habile. Loin de vouloir faire du moins d'Etat radical, comme son collègue et ami Madelin à l'industrie, M. Longuet a mis au point une tactique subtile, en deux temps: introduction d'une concurrence sur certains domaines du monopole exploité par la direction générale des télécommunications, d'abord; réforme de la DGT, ensuite, de façon à lui donner «des armes égales» à celle de cette nouvelle concurrence.

Pour pouvoir se comporter comme une entreprise, la DGT devait obtenir plus d'indépendance vis-à-vis du ministère des finances, qui fixe encore ses tarifs

dans le détail, son budget chaque année, l'évolution de ses effectifs et leurs rémunérations, et qui fixe surtout la taxe de 20 milliards de francs pour combler le déficit budgétaire. Un impôt-téléphone qui représente près d'un quart de ses recettes. Concurrence et autonomie devaient ainsi s'accoupler pour enfanter à la fois du profit et du mieux d'Etat.

Les ministères n'allaient pas tarder à surgir. M. Chirac, craignant qu'une modification du statut de la DGT impliquant une séparation entre la partie des télécommunications ne provoque des graves, interdit à son ministre de poursuivre dans cette voie. M. Balladur, son ministre estimant que l'impôt-téléphone est un impôt pas un centime. En fin d'année, il réclama même 1 milliard supplémentaire pour boucler son budget 1986 et M. Longuet, malgré ses pleurs, dut s'y résigner. Il est vrai qu'une TVA soit introduite à la fin de 1987 sur les télécommunications (ce qui diminuerait le tarif payé par les entreprises qui ne sont pas assujetties à cette taxe), mais rien n'indique encore que la DGT gagne vraiment au change.

#### «IBM imposera son loi»

Même sous les auspices de la «charte de liberté» comme les téléports, M. Longuet voulait privatiser les centraux téléphoniques, qui, constamment pillés, sont défectueux. Mais les conditions ont posé une condition: que les tarifs soient portés à 1 franc à 1,20 franc. Désatisfaits, ils ont augmenté le prix. Inacceptable, a jugé M. Balladur.

Plus importante était l'ouverture à la concurrence des réseaux avancés d'informations (les réseaux dits à valeur ajoutée). Qui est candidat pour concurrencer la DGT? Il n'y en a qu'un: IBM, à Paris, dans un immeuble informatique Sema-Metra. Le géant américain propose, à partir de lignes aux PTT dans un premier temps, de bâtir un réseau «universel» qui relierait les ordinateurs de toutes les entreprises et permettrait leur dialogue.

Hors IBM, les propositions françaises sont modestes et centrées autour de réseaux spécialisés par profession (réseaux dit «verticaux»). (2) Immédiatement un seul morceau quasi-monopole conforter sa position, explique-t-on au ministère. Et puis, n'est-ce pas mettre le Bull en position d'infériorité?

La DGT, de son côté, examine la proposition d'IBM et craint fort, non sans raison, que le géant américain ne veuille pas transmettre uniquement des données informatiques mais également du téléphone. Voies, données, images, tout se mélange dans les tuyaux électroniques; déréglémenter un seul morceau est quasi impossible. Il y a une levée de boucliers, le ministre hésite. Ses proches attendent en France la filiale EDIS, filiale de General Motors spécialisée dans les réseaux, pour contrebalancer le poids d'IBM (3). Ils préparent une législation qui: la tutelle de l'Etat resterait pour les grands réseaux de type IBM, tandis qu'elle échapperait aux réseaux limités que proposent les firmes françaises. Mais cela suffit-il pour éviter le danger? Le moins d'Etat peut-il être introduit par un plus d'IBM et General Motors réunis?

M. Longuet, poussé par ses amis libéraux, aujourd'hui dans la politique. Il gèle le programme de câble TV, puis autorise l'entrée d'un opérateur privé dans la radiotéléphonie. Des arguments techniques: la faible rentabilité du câble et le retard pris dans la technologie du téléphone de voiture. Il est vrai que l'introduction d'une concurrence sans, une fois-ci, gagner d'auto-

nomie pour la DGT. Mais lors, l'administration risque d'être dépourvue, morceau par morceau, d'activités pourtant portées d'avance au profit du privé.

La vague de déréglementation, partie des Etats-Unis à la fin des années 70, a bouleversé les réseaux publics nationaux. L'Etat, les P et T et l'industrie des télécommunications, qui ont prévalu pendant un siècle. Aujourd'hui, l'Etat-nation est contourné. Les réseaux multi-propriétaires et interconnectés. Les télécommunications orientées, vers le «service public» doivent être rapidement adaptées en faveur des grandes entreprises qui constituent la partie la plus rentable de ce secteur. Une certaine concurrence privée est donc inévitable, mais ce constat, n'impose-t-il pas la formation d'un monopole de la DGT, ne dit pas comment. Et rien n'est plus complexe que les intérêts apparents s'entrechoquent: ceux des différents secteurs, ceux de l'industrie, ceux de la finance, ceux des militaires (4), ceux des syndicats, ceux de la DGT elle-même. Comment définir un préservant au mieux les chances françaises dans la compétition mondiale? Comment définir une vision de long terme?

La DGT s'interroge de l'évolution actuelle. Certains craignent: «Nous sommes des attaqués par le haut sur les liaisons internationales, sur les services à valeur ajoutée, sur la radiotéléphonie, et, par le bas, par la Rue de Rivoli, qui nous pompe 20 milliards chaque mois. Par un jeu de grève, le gouvernement nous empêche de réagir adéquatement. A terme, de trois à cinq ans, nous sommes incapables de poursuivre nos investissements. Le réseau va se dégrader, et cela nous argue pour introduire encore plus de concurrence. C'est un schéma de mort lente.»

#### Opérateur international

Fin février, les cadres de la DGT, qui, jusqu'à présent, défendaient l'intégrité du monopole, acceptent désormais l'idée de concurrence. Remarquable que la déréglementation des télécoms aux Etats-Unis et en Angleterre n'a, dans les faits, que peu amputé la puissance d'ATT et de British Telecom sur leur territoire national, ils envisagent aujourd'hui de faire (un peu) de terrain en France pour investir (beaucoup) dans les réseaux internationaux, là où sont les enjeux véritables.

Devenir soi-même un opérateur multinational est la seule réponse efficace. Ce projet a plusieurs variantes: certains ont songé à une nécessaire filialisation d'activités, d'autres estiment que le statut actuel offre assez de marge de manœuvre commerciale (5). Point n'est besoin d'engager le fer des syndicats, l'entreprise n'a qu'à attendre d'ouvrir «enfin» l'horizon.

A partir de là, les intérêts apparemment opposés peuvent s'ordonner. La CGE et la DGT, au lieu de s'opposer comme c'est le cas depuis la fusion de la première en 1983 avec Thomson, décident contre l'avis des P et T, peuvent s'épanouir dans une internationalisation conjointe. Introduire IBM ne peut se faire raisonnablement sans que la DGT n'ait suffisamment d'autonomie de gestion et, surtout, n'ait obtenu une entrée sur le marché américain des services de façon à équilibrer les échanges au-dessus de l'Atlantique.

En attendant, pourquoi ne pas ouvrir les monopoles des PTT de façon croisée en Europe? Les télécommunications avancées peuvent être l'occasion de commencer à bâtir une Europe des services.

Il est encore trop tôt pour savoir si ce projet peut aboutir. Si M. Longuet le soutient, la collision d'intérêts entre les syndicats des postes et le ministère des finances pèse en faveur de l'immobilisme. Pourtant une internationalisation redonnerait une dynamique aux télécommuni-

francaises. En France, les Américains ont certes bouclé le paysage ancien, mais ils ont surtout réussi à perturber les esprits et à paralyser leurs concurrents.

Les relations Etat-P et T-industrie doivent sans doute être amendées pour faire face aux nouveaux marchés électroniques. Mais l'on avait oublié que le chaîne doit rester entière. Il suffit d'observer les différents pays pour constater qu'il n'existe nulle part une industrie forte sans PTT forts et sans soutien de l'Etat. C'est la condition pour obtenir des réseaux modernisés à bon prix pour les clients-usagers. La différence est un simple changement d'échelle. Désormais l'enjeu n'est plus national, il est international.

ERIC LE BOUCHER.

- (1) Le Monde du 13 janvier 1987.
- (2) Un même réseau «universal» relie à la fois les banques, les différents secteurs industriels, les artisans, etc. Une autre approche consiste à bâtir plusieurs réseaux «verticaux», chacun spécialisé par profession. La première solution donne beaucoup de pouvoir au propriétaire du réseau sur les normes et les tarifs. La seconde, plus décentralisée, est plus proche des intérêts, pas forcément idéologiques, des utilisateurs.
- (3) EDIS (Electronic Data Systems) vient de racheter la société de services informatiques SPI, filiale de Peclhony.
- (4) Les militaires se posent la question de la sécurité et de la confidentialité de la communication de données.
- (5) C'est dans cette optique que M. Donlon, le précédent directeur général des télécommunications, souhaitait choisir ATT comme second fournisseur de centraux. Pour lutter contre l'éventuelle concurrence sur le marché des communications d'entreprise, il faut que la DGT dispose d'un matériel qui ait des capacités de services nouveaux (les centraux) que récemment les entreprises. Seul ATT, au dire de la DGT, les offre. L'actuel directeur, M. Rolet, ne s'est pas encore prononcé.

## Selon l'INSEE

### La compétitivité des prix de vente ne s'améliore pas

Le chiffre d'affaires à l'exportation des entrepreneurs français s'est décliné entre 1985 et 1986, selon l'enquête semestrielle de l'INSEE sur la concurrence étrangère et les exportations. Toutefois, après deux semestres de baisse, les commandes étrangères apparaissent aujourd'hui stabilisées. Les réponses des entrepreneurs interrogés varient cependant selon les secteurs. C'est dans l'automobile que l'évolution du chiffre d'affaires à l'exportation est la plus favorable. Le second semestre ayant été aussi bon que le premier et les commandes se maintenant à un niveau élevé. L'agro-alimentaire et les biens de consommation ont eux aussi enregistré une évolution favorable, tandis que la situation se dégradait dans les biens intermédiaires et les biens d'équipement.

Pour l'ensemble de l'industrie, l'INSEE note une amélioration de la compétitivité des prix de revient que l'Institut de la statistique rapproche de «l'évolution modérée des coûts salariaux en France, comparés aux coûts de la RFA et du Royaume-Uni». Mais cela n'a pas permis jusqu'à présent d'améliorer la compétitivité des prix de vente qui sont jugés supérieurs à ceux de la concurrence tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation. L'INSEE estime que cela peut s'expliquer pour partie par la hausse des marges bénéficiaires depuis six mois (les marges se redressant plus sur le marché national qu'à l'étranger).

«L'indice des prix de janvier ne sera pas bon» déclare M. Balladur. L'indice des prix du mois de janvier ne sera pas un bon indice, a déclaré dimanche 1<sup>er</sup> février, sur Antenne 2, M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Il a estimé que la hausse des prix pour janvier pourrait être de l'ordre de 0,5 % ou 0,6 %, peut-être un peu plus. «Cette évolution est due, notamment, au froid, à la hausse du prix du pétrole, aux grèves», a indiqué M. Balladur. «La liberté des prix, après une longue période de contrôle, se traduit parfois par des excès», a reconnu le ministre. «Ce n'est pas à l'Etat; c'est au consommateur de lutter contre les hausses de prix, y compris en renonçant à certaines...»

## Les fluctuations du dollar

### Les ministres des finances des Cinq différencient leur rencontre

Le dollar s'est replié lundi matin à Paris sur un marché calme, après sa forte reprise du vendredi 30 janvier. L'annonce d'un déficit commercial moindre que prévu aux Etats-Unis avait alors fait gagner 9 centimes au billet vert en quelques minutes, pour atteindre 6,1250 F avant de céder à New-York à 6,1095 F. La Haute Commission de lundi était dans attendue, le dollar redescendant à 6,06 F dans les transactions interbancaires et s'échangeant contre 1,8170 deutschemark à Francfort. Le franc s'échangeait enfin à 3,3350 F contre le deutschemark, à peu près au même niveau qu'à la veille du week-end.

Le raffermissement du dollar en fin de semaine a renforcé l'idée que les ministres des finances des Cinq plus grands pays industrialisés, Etats-Unis, Japon, RFA, France, Grande-Bretagne - devraient différer leur rencontre prévue initialement pour le 7 février à Paris. A Washington, M. Baker, le secrétaire au Trésor, a affirmé qu'aucune réunion du «G5» n'était prévue dans l'immédiat. Les Japonais, notamment, ne semblent pas disposés à participer à une rencontre de l'asse sans certitude. Or si le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, et le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Pöhl, sont tombés d'accord dimanche pour estimer que le cours des changes actualisés reflète mieux les aspects fondamentaux de l'économie internationale, il n'y a toujours pas d'unanimité entre les Cinq sur la politique à mener.

## Guerre des banques en Dordogne

PÉRIQUEUX de notre correspondant

C'est la guerre des banques en Dordogne entre le Crédit agricole et le Crédit mutuel. Sur le département, les distributeurs de billets du Crédit agricole n'acceptent plus, depuis une semaine, les cartes bancaires émises par le Crédit mutuel ou, plus exactement, ils les avaient, et pour les récupérer, les clients du Crédit mutuel doivent attendre qu'ils transitent par le Groupement d'intérêts économiques interbancaires, organisme chargé de servir de trait d'union entre les banques. Le Crédit agricole, en effet, refuse de remettre directement leurs cartes bancaires aux clients du Crédit mutuel, même s'ils présentent une pièce d'identité.

A l'origine du différend entre les deux banques, il semble qu'il y ait la décision prise par la caisse de Crédit agricole de la Dordogne de faire payer les chèques à ses clients: 2 F le chèque au-delà de quinze chèques débités sur le compte chaque trimestre. La mesure est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier. Localement, le Crédit mutuel a annoncé, lui, qu'il ne ferait jamais payer les chèques.

En Dordogne, 60 % des dépôts sont versés au Crédit agricole et 5 % seulement au Crédit mutuel. Celui-ci indique qu'il a déjà quatre cents clients du Crédit agricole sans venir chez lui.

J.-J. B.

## EN BREF

● Climat de France confié à Eltair-Maxim's. - Le tribunal de commerce de Corbeil (Essonne) a confié l'exploitation de la chaîne hôtelière Climat de France à la société Eltair-Maxim's International. Cette chaîne de cent vingt-cinq hôtels deux étoiles était en redressement judiciaire avec un passif de plus de 100 millions de francs. Eltair s'implante ainsi pour la première fois dans l'hôtellerie, son domaine d'activités étant la restauration publique. Eltair possède plusieurs divisions: Orly-restauration (800 millions de francs de chiffre d'affaires dans la restauration collective), Eltair-Maxim's (520 millions de francs dans les restaurants d'aéroports et de grande magasins), le restaurant Jules-Verne de la tour Eiffel et les grills Quatre Perles.

● M. Madelin multiplie les rapports. - Après les aides à l'industrie, à la recherche, après la qualité, l'innovation, M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, a demandé à M. Claude Noël Marin, vice-président du CNPF chargé de la compétitivité internationale, de rédiger, avec l'Institut de l'entreprise, un rapport sur la compétitivité des entreprises françaises. Il devra être remis à l'été. Par ailleurs, M. Madelin a reçu un rapport commandé au CESA sur le coût que représentent pour les entreprises la rédaction des formulaires divers demandés par les administrations. Le rapport a été transmis à M. Cabanis, ministre délégué chargé des réformes administratives.

**AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS**

**INTERBAIL**

**Production commerciale soutenue  
Croissance du bénéfice et des résultats**

Le Conseil de Surveillance s'est réuni le 15 janvier 1987 sous la présidence de Monsieur Jean MARTINEAU. Il a entendu et approuvé le rapport présenté par Monsieur Jean-Baptiste PASCAL, Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance a accueilli en son sein M. Charles de CROISSET, Directeur Adjoint du Crédit Commercial de France, représentant désormais cet actionnaire fondateur, lequel assurera la vice-présidence aux côtés de Jacques MULLER et de la Société Mutuelle d'Assurance du Bâtiment et des Travaux Publics ainsi que Monsieur Paul PACLOT, représentant désormais la Banque Régionale d'Escompte et de Dépôts, dont il est le Président-Directeur Général.

Le Conseil de Surveillance a par ailleurs décidé de la nomination en tant que Membre du Directoire de Madame Irène AIMÉ.

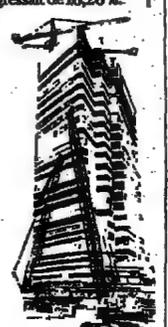
L'exercice 1986 a enregistré une progression importante de ses engagements puisque la production globale atteint F 613 819 038 en 44 opérations nouvelles. Dans ce total, les investissements patrimoniaux destinés à la location simple s'élevaient à F 145 626 000 H.T. et ceux relevant du crédit-bail immobilier à F 468 193 038 H.T. Ainsi, le total des engagements bruts s'élevait à F 447 513 765 H.T. au 31 décembre 1986 se décomposant en F 1 003 303 143 H.T. pour le patrimoine de location simple et en F 3 471 835 622 H.T. pour les opérations de crédit-bail immobilier.

Les recettes H.T. de l'exercice se sont élevées à F 633 056 000 contre F 565 500 000 auparavant soit + 11,9 % tandis que la dotation cumulée aux amortissements progressait de 16,26 %.

Le résultat courant s'élève à F 190 144 760,38 contre F 174 443 622,36 au 31/12/1985.

Après prise en compte des éléments exceptionnels, le résultat net s'établit à F 189 068 263,43 contre F 166 983 313,38 enregistrant une progression de 13,23 %.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mars prochain la distribution d'un dividende unitaire de F 37,75 contre F 36,50 au titre de l'exercice précédent.



دکتر احمد الاصل





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

30 JANVIER Cours relevés à 17 h 31

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for Règlement mensuel and Second marché.

Table for Obligations and Actions, listing various securities and their market prices.

Table for Etrangères (Foreign), listing international securities and their prices.

Table for SICAV (Investment Funds), listing various funds and their performance metrics.

Table for Cote des changes (Exchange Rates) and Marché libre de l'or (Gold Market), showing rates for various currencies and gold prices.

Table for Droits et bons (Rights and Bonds), listing various financial instruments and their values.

Vertical text on the left margin containing various financial news snippets and market commentary.

Handwritten Arabic text at the bottom center of the page.

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 Le sort des otages et les problèmes au Proche-Orient. 4 Moscou prépare l'expulsion de deux dissidents. 6 Philippines : le référendum constitutionnel plébiscité sur fond de désenchantement.	8 La préparation du congrès du PS. 9 La convention nationale de l'UDF. <b>DÉBATS</b> 2 Le président et l'Assemblée nationale.	11 M. Chelandon veut limiter le pouvoir des juges d'instruction. 12 L'agitation chez les instituteurs. 14 Sports.	15 Hélégaré - Belmans chante Bakra à l'Opéra de Paris. 15 La fin du MDEM clâst-qua. 18 La mort d'Yves Allégret. 17 Communication.	38 La privatisation de Paribas. - Le contentieux franco-canadien sur le pêche. 40 Le rôle de l'Etat reste déterminant pour la maîtrise des télécommunications. 42-43 Marchés financiers.	Radio-télévision ..... 19 Annonces classées ..... 24 à 34 Carnet ..... 20 Météorologie ..... 19 Mots croisés ..... 20 Loto, loto sportif ..... 20 Spectacles ..... 18	● Paribas et le dossier détaillé des privatisations. ● Sports : les résultats du week-end... ● Disques : la sélection du « Monde ». Actualité immobilière. Méteo. Bourse. Télémat. Culture. 36.15 Tapez LEMONDE

## ESPAGNE : la tension dans le prési de Melilla

### Violentes manifestations de musulmans

MADRID de notre correspondant

La tension monte à nouveau à Melilla, l'enclave espagnole sur la côte africaine revendiquée par le Maroc. De sérieux affrontements se sont produits ces derniers jours entre les forces de l'ordre et des membres de la communauté musulmane, qui représente environ le tiers de la population de la ville. Trente-neuf personnes (dont une douzaine de policiers) ont été blessés, et trente-sept musulmans ont été arrêtés.

Le premier accrochage s'est produit le jeudi 29 janvier, lorsque la police espagnole a empêché l'entrée à Melilla d'un fonctionnaire marocain des douanes, M. Abdelaziz Ouriachi, qui est également le beau-frère du principal dirigeant des musulmans de Melilla, M. Azmar Mohammedi Duda. Plusieurs dizaines de sympathisants de ce dernier se sont alors rassemblés à la

frontière, avant d'être dispersés par les forces de l'ordre, qui arrêtaient un autre dirigeant, M. Abderraman Mohamed Anissit, M. Duda déclarait de se réfugier dans la ville marocaine de Nador, à une quinzaine de kilomètres de Melilla, affirmant que sa sécurité n'était plus garantie sur territoire espagnol.

Le lendemain, après une réunion à la mosquée, les musulmans manifestaient dans le centre de la ville cette fois, pour protester contre l'incident de frontière, et se heurtaient à la police. Bilan : trois blessés. Mais les accrochages les plus sérieux se sont produits dans la nuit du samedi 31 janvier au dimanche 1<sup>er</sup> février. Quelques milliers de musulmans ont affronté pendant plusieurs heures les forces de l'ordre, lançant des cocktails Molotov, incendiant sept véhicules et dressant des barricades aux alentours d'un bidonville, à la sortie de Melilla.

#### Radicalisation de part et d'autre

Un nouvel incident s'est produit le dimanche dans l'après-midi. Selon la version officielle, un groupe de musulmans ont attaqué une voiture dans laquelle se trouvaient quatre Espagnols, dont l'un fut atteint d'un coup de couteau. Le père de la victime, qui observait l'altercation depuis son domicile tout proche, descendit alors dans la rue avec un fusil de chasse et fit feu sur les agresseurs. Quatre d'entre eux ont été blessés, dont deux grièvement. Des manifestants mirent alors le feu à la maison, dont les occupants furent évacués par les pompiers.

Le délégué du gouvernement à Melilla, M. Manuel Céspedes, a fait arrêter les principaux dirigeants musulmans, dont M. Abdelkader Mohamed, vice-président de Tierra Ommun, la première association

représentative de la communauté, et M. Sidi Dris Abdalkader, un vieillard qui est le principal dignitaire religieux de la ville. Un mandat d'arrêt a par ailleurs été lancé contre M. Duda, resté à Nador.

La radicalisation est évidente de part et d'autre. Il est loin le temps où les dirigeants musulmans réclamaient l'octroi de la nationalité espagnole à tous les membres de leur communauté. Désormais, ils multiplient les déclarations sur le « caractère marocain » de leur ville, et dénoncent ouvertement ce qu'ils qualifient d'« occupation coloniale espagnole » à Melilla. Ils condamnent unanimement la « politique répressive » du délégué du gouvernement, un ancien commissaire de police qui, avant sa nomination à Melilla, dirigeait les services de protection rapprochée du président du gouvernement.

Les représentants du gouvernement espagnol, de leur côté, ont rompu tout contact avec M. Duda et ses sympathisants, qu'ils accusent de refuser toute entente avec Madrid, et ont préféré négocier avec M. Ahmed Moh, le président du Regroupement musulman, une association dont la représentativité semble limitée. Des concessions réelles ont été faites du côté espagnol : mille cinq cent quatre-vingt-cinq musulmans ont reçu la nationalité espagnole en 1986, et le rythme devrait encore s'accroître cette année. En outre, tous les musulmans installés à Melilla mais n'ayant pas droit à la nationalité espagnole bénéficieront d'un document d'identité privilégiée valable dix ans. Reste que ces concessions arrivent bien tard, à un moment où nombre de musulmans affirment déjà que la solution de leurs problèmes viendra davantage de Rabat que de Madrid.

THERRY MALINIAK

#### Selon le « Sunday Times »

### Le gendre de Brejnev aurait été arrêté pour corruption

M. Iouri Tchourbanov, gendre du défunt numéro un soviétique Leonid Brejnev, a été arrêté par le KGB et inculpé à la prison de Lefortovo à Moscou, indique le *Sunday Times* dans son édition du 1<sup>er</sup> février.

Selon l'hebdomadaire londonien, M. Tchourbanov, âgé de cinquante ans et ancien premier vice-ministre de l'intérieur, est accusé de corruption. Il aurait reçu des pots-de-vin d'un montant de plusieurs dizaines de milliers de roubles et, selon le *Sunday Times*, il pourrait être jugé au cours d'un procès qui permettrait à l'actuelle direction du parti de dénoncer les turpitudes de l'ère Brejnev, déjà assez clairement évoquées par M. Gorbatchev dans son récent discours devant le plénum du comité central.

M. Tchourbanov est le mari de la fille de Brejnev, Galina, déjà mise en cause pour ses liens avec « Boris la Trizigne », un collaborateur du cirque de Moscou lui-même arrêté

dans le cadre d'une affaire de trafic de diamants et de devises. L'affaire avait éclaté en janvier 1982 du vivant de Leonid Brejnev dans une atmosphère très trouble. Le premier vice-président du KGB, Semion Tsvigrun, s'était alors suicidé, et presque aussitôt après Mikhaïl Souzou, numéro deux du régime, mourait d'une crise cardiaque.

● HAITI : 120 millions de dollars détournés par l'ancien président Duvalier. — L'ancien président haïtien, Jean-Claude Duvalier, sa famille et ses amis, ont détourné à leur profit 120 millions de dollars du Trésor public haïtien, a affirmé, dimanche 1<sup>er</sup> février, le *Miami Herald*, qui précise que Baby Doc encaissait chaque semaine un chèque de 1,6 million de dollars de la Loterie nationale. Son épouse, selon le *Herald*, a versé sur un compte personnel 700 000 dollars par mois destinés officiellement à un hôpital pour enfants. — (AFP).

### L'enlèvement d'une équipe de Médecins sans frontières

#### Paris poursuit le dialogue avec l'Éthiopie

L'incertitude sur la libération de l'équipe de Médecins sans frontières enlevée il y a dix jours en Somalie diminue dans la matinée du lundi 2 février. Au Quart d'Orsay, on déclarait que les discussions sur les conditions de cette libération sont toujours à l'ordre du jour avec l'Éthiopie. En revanche, on se montre plus circonspect sur les contacts avec les ravisseurs se réclamant du Mouvement national somalien.

L'entretien qu'a eu vendredi à Addis-Abeba l'envoyé spécial du gouvernement français, M. Fernand Wibaux, avec le président Mengistu Haile Mariam a été « encourageant » et a « confirmé la volonté éthiopienne d'aider au règlement de l'affaire », ajoute-t-on au ministère des Affaires étrangères.

Toutefois, les autorités éthiopiennes ont été très occupées dimanche par un scrutin à l'échelle nationale. Il s'agissait de faire adopter par référendum un projet de Constitution faisant de l'Éthiopie une « République démocratique populaire ». Depuis la chute de l'empereur, le pays est administré « provisoirement » par un conseil militaire, le DERG. Les résultats officiels ne seront connus que dans quinze jours environ.

On ignore comment le scrutin s'est déroulé dans l'Érythrée et le Tigre, où sévissent des guerillas. Mais, dans les régions contrôlées par le pouvoir central, tous les responsables étaient mobilisés sur ordre du parti unique pour obtenir une bonne « participation ».

#### La vente de la CGCT

### 500 millions de francs

Le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation vient de mettre en vente de gré à gré de la Compagnie générale de constructions téléphoniques (CGCT).

L'avis financier paru dans la presse le 2 février précise le prix de vente (500 millions de francs), les conditions de participation des salariés à l'actionnariat (des titres devront leur être réservés en cas d'ouverture du capital au public dans un délai de deux ans) et les délais : (les offres d'achat devront être déposées au plus tard le 2 mars 1987).

Le ministre ajoute que le choix tiendra compte des performances du produit des communications publiques et technologiques et des données financières autres que le prix de vente.

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + ISLM

**L'ATREILLE**  
Jusqu'au 28 février  
Costume à vos mesures  
2-499  
Fabrication artisanale  
62 rue St André-des-Arts 6<sup>e</sup>  
Tél. 43.29.44.10  
PARKING ATTENDU À VOUS

### Sur le vif

#### Mon trésor

Vous savez ce qu'ils ont dit, ce matin, à la conférence des chefs ? Chaque fois qu'on paye 1 franc d'impôt, d'impôt sur le revenu, l'Etat pique 20 centimes et les jette dans le trou de la SNCF. Non, sans blague, elle nous coûte le peu des femmes, la SNCF, 36 milliards par an. Et, en plus, elle tient pas ses promesses. Pour se faire pardonner ces heures, ces jours, ces nuits d'attente le mois dernier sur des quais glacés, elle avait juré, vous vous rappelez, que nos pousmes voyageraient à l'œil pendant les vacances de février.

J'ai une copine, au journal, elle va pour envoyer son même chez sa mère à la campagne, elle lui réserve une place dans le train et elle parle pas d'acheter un billet, forcément. Alors la préposée : il a quel âge, votre garni ? — Onze ans. — Et il voyage seul ? — Oui. — Et ben, ça vous fera 420 F. — Non, mais ce va pas ! — Déjà, au-dessous de douze ans, pour pas payer, faut être accompagné par ses parents ou son père ou sa mère. — Oui, mais ça, nous, on peut pas, on bossa. — C'est votre problème... Au suivant !

Tiens, ça me fait penser, c'est un lecteur, il reçoit un avis des comptes chèques postaux : vous êtes débités de 6 500 F, c'était le montant de ses impôts. Bon, OK, très bien. Le lendemain, nouvel avis, nouveau prélèvement, même somme. Du coup, le voilà en rouge, il a plus un sou, il court voir les mecs des CCP, qui l'envoient promener. Si le Trésor public s'est servi deux fois, qu'est-ce qu'on peut y faire, nous ? Rien. Adressez-vous à lui, il y va, mon lecteur. Et il se fait jeter encore un coup. On peut pas le rembourser. Pourquoi ? Si jamais les CCP le faisaient de leur côté, ça ressemblerait à quoi ?

Moi, je vais vous le dire : à ce qu'elle est devenue dans ce pays, l'administration, à la mère. Uou ! C'est tellement énorme que ça en devient comique. D'ailleurs, vous avez peut-être remarqué, c'est pas des histoires d'écrits, et pourtant il suffit que vous en racontiez une pour qu'ils vous en sorte dix autres du même genre.

Pour moi, le meilleur, c'est encore celle de cet artisan breton. Pendant les grèves, il a perdu un maximum de fric rapport aux coupures de courant, alors il est allé tranquillement piquer une camionnette de l'EDF. Il l'a prise en otage. Et il leur a dit : si vous voulez le revoir, faut me rendre ce que vous me devez. Après tout, la méthode systématique, il y a pas à tortiller, ça marche, alors pourquoi se gêner ?

CLAUDE SARRAUTE

#### Deux élections

##### Une cantonale partielle...

CORREZE : Canton de Lapleau (2<sup>e</sup> tour).  
Inscr., 1 944; vot., 1 770; suffr. expr., 1 760. MM. Yvon Gourraud (PS), 964 voix; ECU; André Vidal (RPR), m. de Soursac, 796.

M. Gourraud, dont l'élection en mars 1985 avait été invalidée par le Conseil d'Etat, est une deuxième fois élu, mais encore connaît une confirmation de ses positions. En mars 1985, il ne l'avait emporté que par 829 voix contre 886 à son adversaire RPR. Cette fois, ayant recueilli 54,77 % des suffrages exprimés, il gagne avec 163 voix d'écart.

Il est soutenu par M. Chéroc, M. Vidal avait été élu le premier tour : il gagne 73 suffrages d'un tour à l'autre, tandis que M. Gourraud en a un deuxième tour dix de plus que le total des voix de gauche du premier tour. Les résultats de ce premier tour étaient les suivants : Inscr., 1 944; vot., 1 699; suffr. expr., 1 681. MM. Yvon Gourraud (PS), 776 voix; André Vidal (RPR), 884 voix; Roger Housset (PCF), 188.

##### et une municipale

YVELINES : Beynes (premier tour).

Inscr., 4 959; vot., 2 747; suffr. expr., 2 663. Liste PS conduite par M. Roland Betremieux, 787 voix; liste mixte conduite par M. Georges Langlet (RPR), 710; liste div. d. conduite par M. Michel Lacaze (RPR diss.), premier adjoint au m., 493; liste div. g. conduite par M. Norbert Durand (PS diss.), 396; liste PS conduite par M. François Le Person, 277. Il y a ballottage.

M. Le Person, élu en 1983, avait donné sa démission le 31 décembre dernier, avec dix des vingt-cinq élus de la municipalité. M. Jean-Michel Pécourt, maire (RPR) élu en 1983, avait donné sa démission le 31 décembre dernier, avec dix des vingt-cinq élus de la municipalité. M. Jean-Michel Pécourt, maire (RPR) élu en 1983, avait donné sa démission le 31 décembre dernier, avec dix des vingt-cinq élus de la municipalité. M. Jean-Michel Pécourt, maire (RPR) élu en 1983, avait donné sa démission le 31 décembre dernier, avec dix des vingt-cinq élus de la municipalité.

#### BOURSE DE PARIS

##### Matinée du 2 février

Stable : + 0,21 %

La Bourse de Paris est restée pratiquement stable le mardi 2 février au matin. L'indice de tendance étant légèrement positif à l'ouverture (+ 0,12 %) et ne progressant guère (+ 0,21 %). Parmi les principales hausses, on note Via Banque (+ 2,5 %), Gascogne (+ 2,3 %), Valeo (+ 1,7 %), Darty (+ 1,5 %) et le Club Méditerranée (+ 1,3 %). En revanche, le recul était net pour Esso (- 2,8 %), la Compagnie des Signaux (- 2,1 %), la Générale des eaux (- 2 %) et la Lyonnaise des eaux (- 1,5 %) et les Sica Rosignol (- 1,2 %).

Le numéro de « Monde » daté 1<sup>er</sup>-2 février 1987 a été tiré à 455 275 exemplaires.

(Publicité)

### SÉJOURS LINGUISTIQUES

ANGLETERRE - IRLANDE - USA ALLEMAGNE - ESPAGNE

- Séjours en famille. Cours quotidiens. Sports et loisirs. Encadrement sérieux.
- Options sportives : équitation, tennis, voile, planche à voile.
- Elèves des collèges et lycées (11-18 ans).
- Etudiants (18-21 ans).
- Toutes vacances scolaires : février, Pâques, juin, été, Toussaint, Noël.

DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE

## ENIS

Membre UNOSEL  
21, avenue du Bal-Air, 75012 PARIS  
Tél. : 43-44-11-44  
Bureau de Rhône-Alpes :  
2, avenue du Général-Bonnet, 69001 LYON  
Tél. : 78-82-44-77

A B C D E F G

### STAGE LECTURE RAPIDE

17-18-19 février 1987

possibilités de stages en entreprises  
GEICA-FORMATION/42-96-41-12  
56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

## LES AMATEURS D'APPLE PROFITENT DES PRIX D'INTERNATIONAL COMPUTER

### LES SONT TOUJOURS DANS LE SIROP.

Un Macintosh +, une imprimante et un disque dur compatibles

**29.900 F HT**  
35 462 F TTC Jusqu'au 14 02

**INTERNATIONAL COMPUTER**  
La micro sans frontières  
26, rue du Renard Paris 4<sup>e</sup>  
42.72.26.26

## MEDECINE : L'ANESTHESIE EN QUESTION

# SCIENCE & VIE

## BRADERIE EXCEPTIONNELLE

Du 17 janvier au 7 février.

Pianos, orgues meubles, orgues portables, synthétiseurs, guitares, batteries, instruments à vent, banquettes...

# hamm

La Maison de la Musique

135-139, rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. : 45.44.38.66 - Parking à proximité.

